Nâsir al-‘Aql

# LE SUNNISME

## Fondements conceptuels et doctrinaux

Al-Hadîth
éditions

بسم الله الرحمن الرحيم

Nâṯir al-ʻAql

# LE SUNNISME

« L'auteur d'une œuvre littéraire ou artistique a seul le droit de la reproduire ou d'en autoriser la reproduction, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit (qu'elle soit directe ou indirecte, provisoire ou permanente, en tout ou en partie) » (loi du 22 mai 2005, alinéa premier de l'article 1). Ce droit comporte notamment le droit exclusif d'en autoriser l'adaptation ou la traduction. Toute atteinte méchante ou frauduleuse portée au droit d'auteur et aux droits voisins constitue le délit de contrefaçon. La partie lésée a droit à la réparation de tout préjudice qu'elle subit du fait de l'atteinte à un droit d'auteur ou droit voisin.

Titre du livre original : *Mafhûm al-Sunna wal-Jamâ'a*
*Buhûth fî 'Aqîdat Ahl al-Sunna wal-Jamâ'a*

Auteur : *Nâsir al-'Aql*

Traduction : *Département des traductions*

Bruxelles 2013

9 782875 450340

© 2013, éditions al-Hadîth, Bruxelles

ISBN : 978-2-87545-034-0

http://www.haditheditions.com

daralhadith@hotmail.com

CECJ

100, rue de la limite – 1210 Bruxelles

Tél. : 0032 2 223 78 90

Fax : 0032 2 223 58 88

# TRANSCRIPTION

| Arabe | Français | Exemple | Phonétique |
|---|---|---|---|
| ء | ’ | مُؤْمِنٌ | *mu’min* |
| ب | b | بَرَكَةٌ | *baraka* |
| ت | t | تَفْسِيرٌ | *tafsîr* |
| ث | th | ثَوَابٌ | *thawâb* |
| ج | j | جَنَّةٌ | *janna* |
| ح | h | حَدِيثٌ | *hadîth* |
| خ | kh | خَيْرٌ | *khayr* |
| د | d | دِينٌ | *dîn* |
| ذ | dh | ذِكْرٌ | *dhikr* |
| ر | r | رَحْمَةٌ | *rahma* |
| ز | z | زَكَاةٌ | *zakât* |
| س | s | سُنَّةٌ | *sunna* |
| ش | sh | شَهَادَةٌ | *shahâda* |
| ص | s | صَلاَةٌ | *salât* |

| Arabe | Français | Exemple | Phonétique |
|---|---|---|---|
| ض | d | ضَرُورَةٌ | *darûra* |
| ط | t | طَهَارَةٌ | *tahâra* |
| ظ | z | ظُلْمٌ | *zulm* |
| ع | ‘ | عَدْلٌ | *‘adl* |
| غ | gh | غُفْرَانٌ | *ghufrân* |
| ف | f | فِقْهٌ | *fiqh* |
| ق | q | قُرْءَانٌ | *qur’ân* |
| ك | k | كِتَابٌ | *kitâb* |
| ل | l | لِسَانٌ | *lisân* |
| م | m | مَسْجِدٌ | *masjid* |
| ن | n | نَبِيٌّ | *nabî* |
| ه | h | هُدَى | *hudâ* |
| و | w | وُضُوءٌ | *wudû’* |
| ي | y | يُسْرٌ | *yusr* |

Les voyelles longues :

ا – â
و – û
ي – î

Nous rendons les voyelles longues ا et ى par â, و par û et ي par î. Nous ne transcrivons pas le *hamza* (ء) initial. Nous ne transcrivons pas le ة sauf à la fin des mots en état construit. Après â, nous le transformons en t.

# ABRÉVIATIONS

H. : Hégire
p. : page
t. : t.

[ ] : ajout du traducteur
NDT : note du traducteur

# Première étude

# Fondements conceptuels

# Introduction

Louange à Allah. Nous Le louons et Lui implorons aide et pardon. C'est auprès de Lui que nous cherchons refuge contre nos vices et nos méfaits. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad ﷺ est Son serviteur et Son Messager. Que le salut d'Allah soit sur lui, ainsi que sur sa famille, ses Compagnons et tous ceux qui suivent leurs pas jusqu'au Jour de la Rétribution.

Allah ﷻ a décrété que cette religion persistera et sera protégée jusqu'à la fin des temps. Le Très-Haut dit :

﴿ إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا ٱلذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴾

﴾En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardien﴿ – *al-Hijr* : 9.

Le Prophète ﷺ dit :

لاَ تَزَالُ طَائِفَةٌ مِنْ أُمَّتِي ظَاهِرَةٌ عَلَى الْحَقِّ حَتَّى تَقُومَ السَّاعَةُ

« Un groupe de ma communauté ne cessera de triompher dans la vérité jusqu'à l'avènement de l'Heure ».[1]

Cette prédiction prophétique indique que cette religion demeurera et sera représentée par un groupe – *le groupe sauvé* – que le Messager ﷺ a exclu des sectes vouées à la perdition lors de la division. Dans un hadith authentique, le Prophète ﷺ dit :

تَفْتَرِقُ الْيَهُودُ عَلَى إِحْدَى وَسَبْعِينَ فِرْقَةً، أَوِ اثْنَتَيْنِ وَسَبْعِينَ فِرْقَةً، وَالنَّصَارَى مِثْلَ ذَلِكَ، وَتَفْتَرِقُ أُمَّتِي عَلَى ثَلَاثٍ وَسَبْعِينَ فِرْقَةً

1 Al-Bukhârî n°3640 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4950, éditions al-Hadîth.

« Les juifs se sont divisés en soixante et onze ou soixante-douze sectes, ainsi que les chrétiens. Et ma communauté se divisera en soixante-treize sectes ».[1]

Dans une version rapportée par Mu'âwiya ﷺ et d'autres, on trouve :

كُلُّهَا فِي النَّارِ إِلَّا وَاحِدَةٌ وَهِيَ الْجَمَاعَةُ

« Toutes sont en Enfer, sauf une qui est le groupe (*jamâ'a*) ».[2]

Les savants et les imams de la droiture soutiennent unanimement qu'il s'agit des gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Ces derniers sont les Compagnons et ceux qui les ont suivis – les pieux Anciens et les imams de la droiture qui sont les gens du hadith, de la science et de la jurisprudence religieuse – durant les trois premiers siècles qui sont les meilleurs. Il s'agit aussi de ceux qui suivent leurs pas sans introduire dans la religion ce qui ne fait pas partie de la voie des Compagnons. Ces hommes étaient, en effet, sur le droit chemin et soutenus par une preuve évidente émanant de leur Seigneur. Les passions et les dissensions ne les ont guère ébranlés, et ils n'ont pas dévié de l'anse la plus solide, l'Unicité. Ils n'ont pas non plus dévié du droit chemin en enfantant des hérésies.

Les gens de la sunna sont ceux qui se conforment à la voie du Messager ﷺ, de ses Compagnons et des Suiveurs (*al-Tâbi'ûn*), tant dans l'aspect extérieur qu'intérieur. Leur voie est claire, codifiée et conservée. Il s'agit du Livre d'Allah ﷻ et

1 Al-Tirmidhî, t.5 p.25 ; hadith authentique.
2 Rapporté par Ahmad dans le *Musnad*, t.4 p.102, Ibn Abî 'Âsim et al-Hâkim ; al-Albânî l'authentifie dans *Zilâl al-Janna*.

de la sunna du Messager d'Allah ﷺ selon la compréhension et l'application des pieux Anciens.

Malgré la clarté de ce point, la plupart des musulmans ignorent aujourd'hui beaucoup de principes concernant leur religion et leur doctrine. Cette ignorance est due au mélange des cultures, à la propagation des innovations et à la prééminence des sectes et des tendances égarées.

L'un des points ignorés par la majorité des musulmans est le concept des gens de la sunna et de la *jamâ'a*, ainsi que les fondements et la voie qui leur sont propres. L'ignorance est telle que certains prétendent que les gens de la sunna font partie du passé, qu'il n'existe, en réalité, aucun groupe répondant à cette description, que la voie des Anciens n'est composée que de principes théoriques idéalistes ou encore que tous les musulmans, malgré leurs différentes tendances, suivent la sunna, mais aussi que les principes de la sunna sont dépassés et nécessitent, par conséquent, des alternatives modernes.

Récemment, certaines sectes en totale contradiction avec la sunna se mettent à affirmer qu'elles représentent les gens de la sunna et de la *jamâ'a* ou qu'elles en font partie. Néanmoins, toutes ces allégations ont besoin d'être vérifiées et appuyées par des preuves en comparant leurs dogmes, leurs voies et leurs actes avec la voie claire et bien tracée des gens de la sunna. Ainsi, pourra-t-on vérifier l'authenticité d'une telle revendication.

La meilleure façon, selon moi, de clarifier ce point est de propager ce concept, tel qu'il fut défini par la sunna, par les Compagnons et par les Suiveurs. Les caractéristiques de ce groupe ont été également définies à travers la voie des imams

de la droiture, des pieux Anciens au sein des trois meilleures générations et de ceux qui les ont suivis jusqu'à aujourd'hui.

Cette étude est une contribution qui tend à clarifier ce sujet. Elle cherche à décrire le concept des *gens de la sunna et de la jamâ'a* à travers les textes du Saint Coran et de la sunna, tel qu'il a été compris par les gens de la sunna et de la *jamâ'a* eux-mêmes : les Compagnons, les Suiveurs et les pieux Anciens représentés par les imams de la droiture, les gens du hadith et de la jurisprudence. Ils sont agréés par la communauté, c'est de ces hommes qu'elle a reçu la religion. Ceci est donc un modeste concours personnel visant à éclairer ce point.

Je demande à Allah ﷻ de le rendre profitable, de faire triompher Sa religion, de faire prévaloir Sa Parole et de soutenir Ses pieux serviteurs, car c'est Lui qui en est Digne et Capable. Que le salut et la bénédiction d'Allah soient sur Muhammad, ainsi que sur tous les membres de sa famille et ses Compagnons !

Nâsir Ibn 'Abd al-Karîm al-'Aql

# Le concept de la sunna

– Définition étymologique de la sunna.

– Sens de la sunna évoqués dans le Saint Coran.

– Sens de la sunna évoqués dans la tradition prophétique et sa conception chez les Compagnons, les Suiveurs et les pieux Anciens :

1. par rapport au Saint Coran ;
2. c'est le savoir, les pratiques et la droiture du Prophète ﷺ, ainsi que tout ce qu'il a apporté de manière générale ;
3. ce sont les législations et les acquiescements du Prophète ﷺ, en opposition aux hérésies religieuses ;
4. l'acte surérogatoire ;
5. la condition des Anciens au niveau de la science et de son application, à savoir la conformité à la voie du Prophète ﷺ.
6. les fondements de la religion ainsi que les questions doctrinales.

– Le concept de la sunna chez les contemporains.

– La sunna désigne le hadith.

– La sunna désigne les actes surérogatoires.

## *Le concept de la sunna : définition étymologique*

Le terme *sunna* découle du verbe *sanna*, d'où *sanna al-amr* qui veut dire exposer l'affaire. La *sunna* désigne la voie, la nature et la méthode. La sunna d'Allah désigne Son jugement, Son ordre et Ses interdits. Ainsi, nous déduisons que parmi les sens du mot *sunna*, nous trouvons :

### 1. La voie et la méthode

Qu'elle soit bonne ou mauvaise. Ainsi, le Prophète ﷺ dit :

مَنْ سَنَّ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا، وَمَنْ سَنَّ سُنَّةً سَيِّئَةً...

« Quiconque instaure en islam une bonne tradition en recevra la récompense, ainsi que la récompense de celui qui la mettra en pratique après lui. Quiconque instaure en islam une mauvaise tradition... »[1]

Ibn Manẕûr explique : « Dans les hadiths, *sunna* et ses dérivés sont mentionnés à plusieurs reprises. Mais à l'origine, ce terme signifie la méthode et la voie »[2]

### 2. Le polissage et l'ornement

*Sanna al-shay'a* signifie polir et orner une chose. *sunna* signifie également visage, parce qu'il est lisse. *Masnûn* veut dire poli.[3]

1 *Saḥîḥ Muslim*, t.2 n°2351, éditions al-Hadîth.
2 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.225.
3 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.224.

### 3. La fortification

Les Arabes disent: le fourrage salé fortifie (*yasunnu*) le chameau face aux difficultés. Le *sann* est l'outil qui aiguise le couteau [1] et *al-sinân* désigne la force.[2]

### 4. L'explication

La sunna d'Allah représente Ses jugements, Son ordre et Ses interdictions qu'Il a expliqués aux gens (*sannahâ*). Lorsqu'on dit qu'Allah ﷻ a instauré (*sanna*) une tradition, ceci veut dire qu'Il a montré un chemin droit. Allah déclare:

﴿ سُنَّةَ ٱللَّهِ فِى ٱلَّذِينَ خَلَوْا۟ مِن قَبْلُ ﴾

﴾Telle était la règle établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant﴿ – *al-Ahzâb*: 38.

Donc, quand on dit qu'Allah a établi ceci, cela veut dire qu'Il l'a expliqué.[3] En conclusion, dans la terminologie religieuse, le sens de *sunna*, découlant des significations linguistiques, est le suivant: la voie adoptée par le Prophète ﷺ dans ses dires, ses actes et ses approbations, de manière générale. Ces sens linguistiques ont été appuyés par des termes cités dans le Saint Coran et dans les hadiths, comme nous allons le démontrer.

## *La sunna dans le Saint Coran et dans la tradition prophétique*

Le Coran, les hadiths, les traditions des Compagnons et des pieux Anciens évoquent le terme *sunna*, mais avec diverses significations. Ce mot désigne ce que le Prophète ﷺ a décrété

1 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.220.
2 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.221.
3 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.225.

à travers ses propos, ses actes, ses approbations et sa règle de conduite dans toute affaire.

1. Dans le Coran, la sunna a parfois le sens de tradition adoptée par les ancêtres. Elle peut être louable, lorsqu'il s'agit de la vérité et de la droiture. Ainsi, Allah ﷻ dit :

﴿ يُرِيدُ ٱللَّهُ لِيُبَيِّنَ لَكُمْ وَيَهْدِيَكُمْ سُنَنَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ وَيَتُوبَ عَلَيْكُمْ ﴾

﴾Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies (*sunan*) des hommes d'avant vous, et aussi accepter votre repentir﴿ – *al-Nisâ'* : 26.

En d'autres termes, Allah veut vous guider vers les bonnes voies de ceux qui vous ont précédés.

La sunna d'Allah désigne également le châtiment d'une attitude désapprouvée. Il s'agit ici de Sa tradition qui consiste à anéantir les communautés qui ont désobéi à Ses Messagers et ont persisté dans l'égarement. Allah déclare :

﴿ وَإِن يَعُودُوا۟ فَقَدْ مَضَتْ سُنَّتُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴾

﴾Et s'ils récidivent, ils seront châtiés de la même manière (*sunna*) que ceux qui les ont précédés﴿ – *al-Anfâl* : 38.

﴿ لَا يُؤْمِنُونَ بِهِۦ وَقَدْ خَلَتْ سُنَّةُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴾

﴾Ils ne croiront pas en lui bien que se soit accompli le sort traditionnel (*sunna*) des anciens﴿ – *al-Hijr* : 13.

2. Le terme *sunan* désigne aussi les événements qui se sont répétés chez les anciennes communautés. Allah déclare :

﴿ قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِكُمْ سُنَنٌ فَسِيرُوا فِي الْأَرْضِ فَانظُرُوا كَيْفَ كَانَ عَاقِبَةُ الْمُكَذِّبِينَ ﴾

﴾ Avant vous, certes, beaucoup d'événements (*sunan*) se sont passés. Donc, parcourez la terre et voyez ce qu'Il est advenu de ceux qui traitaient (les Prophètes) de menteurs ! ﴿ – *Âl 'Imrân* : 137.

3. La sunna d'Allah signifie également Son jugement et Sa loi immuable. Allah déclare :

﴿ سُنَّةَ اللَّهِ فِي الَّذِينَ خَلَوْا مِن قَبْلُ وَلَن تَجِدَ لِسُنَّةِ اللَّهِ تَبْدِيلًا ﴾

﴾ Telle était la loi (*sunna*) établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah ﴿ – *al-Ahzâb* : 62.

﴿ سُنَّةَ اللَّهِ الَّتِي قَدْ خَلَتْ مِن قَبْلُ وَلَن تَجِدَ لِسُنَّةِ اللَّهِ تَبْدِيلًا ﴾

﴾ Telle est la règle d'Allah appliquée aux générations passées. Et tu ne trouveras jamais de changement à la règle d'Allah ﴿ – *al-Fath* : 23.

﴿ سُنَّةَ مَن قَدْ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِن رُّسُلِنَا وَلَا تَجِدُ لِسُنَّتِنَا تَحْوِيلًا ﴾

﴾ Telle fut la règle appliquée par Nous à Nos Messagers que Nous avons envoyés avant toi. Et tu ne trouveras pas de changement en Notre règle ﴿ – *al-Isrâ'* : 77.

Ainsi, la sunna signifie ici la règle immuable par laquelle Allah ﷻ juge et décrète.

4. À plusieurs reprises, le Coran fait référence à la sunna du Prophète ﷺ en utilisant le terme sagesse. Allah ﷻ dit :

﴿ رَبَّنَا وَٱبْعَثْ فِيهِمْ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِكَ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ ﴾

﴾ Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme Messager parmi eux pour leur citer Tes versets et leur enseigner le Livre et la Sagesse ! ﴿ – *al-Baqara* : 129.

﴿ وَأَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَعَلَّمَكَ مَا لَمْ تَكُن تَعْلَمُ ﴾

﴾ Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse, et t'a enseigné ce que tu ne savais pas ﴿ – *al-Nisâ'* : 113.

﴿ هُوَ ٱلَّذِى بَعَثَ فِى ٱلْأُمِّيِّـۧنَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴾

﴾ C'est Lui qui a envoyé à des illettrés un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'Ils étaient auparavant dans un égarement évident ﴿ – *al-Jumu'a* : 2.

Dans ces versets, le Livre désigne le Coran et la Sagesse la sunna qui est la voie du Prophète ﷺ, sa parole, ses actes et sa conduite.

## *Les occurrences de la sunna dans la tradition prophétique et sa signification chez les Compagnons et les Anciens*

Une recherche approfondie serait nécessaire si l'on veut rassembler toutes les occurrences de la sunna dans la tradition prophétique et les paroles des Compagnons et des Anciens. Nous citerons en résumé :

### 1. La sunna par rapport au Coran

Le Prophète ﷺ a désigné la sunna comme étant la deuxième sorte de révélation. Elle désigne tout ce qui est rapporté par le Prophète ﷺ en dehors du Coran. Ainsi, lorsqu'on parle des sources de législation, on cite le Livre d'Allah et la sunna du Messager d'Allah ﷺ. Ici, la sunna est considérée comme la deuxième source de la religion et de la loi islamique. Ce sens général figure dans le Coran :

﴿ وَٱذْكُرْنَ مَا يُتْلَىٰ فِى بُيُوتِكُنَّ مِنْ ءَايَٰتِ ٱللَّهِ وَٱلْحِكْمَةِ ﴾

« Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récité des versets d'Allah et de la Sagesse ! » – *al-Ahzâb* : 34.

﴿ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ ﴾

« ...et Il leur enseigne le Livre et la Sagesse » – *al-Baqara* : 129.

﴿ وَأَنزَلَ ٱللَّهُ عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ ﴾

« Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse » – *al-Nisâ'* : 113.

﴿ هُوَ ٱلَّذِى بَعَثَ فِى ٱلْأُمِّيِّـۧنَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴾

﴾C'est Lui qui a envoyé à des illettrés un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'Ils étaient auparavant dans un égarement évident﴿ – *al-Jumu'a* : 2.

Le Livre mentionné dans ces versets est le Coran. La Sagesse, elle, symbolise la sunna comme nous l'avons indiqué. Donc la sunna est distinguée du Coran. Cette distinction est aussi soulignée par le Prophète ﷺ :

تَرَكْتُ فِيكُمْ أَمْرَيْنِ لَنْ تَضِلُّوا مَا إِنْ تَمَسَّكْتُمْ بِهِمَا، كِتَابَ اللَّهِ وَسُنَّةَ رَسُولِهِ

« J'ai laissé auprès de vous deux choses, vous ne vous égarerez jamais tant que vous vous y attacherez : le Livre d'Allah et la sunna de Son Messager ».[1]

تَرَكْتُ فِيكُمْ مَا إِنِ اعْتَصَمْتُمْ بِهِ فَلَنْ تَضِلُّوا أَبَداً: كِتَابَ اللَّهِ وَسُنَّةَ نَبِيِّه

« J'ai laissé auprès de vous deux choses ; si vous vous y attachez fermement, vous ne serez jamais égarés : le Livre d'Allah et la sunna de Son Prophète ».[2]

Al-Hâkim rapporte encore un texte dont les termes sont proches et ajoute :

1 Mâlik et al-Hâkim ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi'* t.3 p.39.
2 Al-Hâkim ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi' al-Saghîr* t.3 p.39.

فَلَنْ يَتَفَرَّقَا حَتَّى يَرِدَا عَلَى الْحَوْضِ

« Jamais ils ne se sépareront jusqu'à ce qu'Ils arrivent au Bassin ».[1]

Ainsi, le Prophète ﷺ a distingué le Coran qui est la parole d'Allah de sa sunna. Le Prophète ﷺ dit à Mu'âdh Ibn Jabal ﷺ lors de son départ pour le Yémen : « Vois-tu si on t'expose une affaire, comment la jugeras-tu ? » Mu'âdh répondit : « Je jugerai d'après le Livre d'Allah ». Le Prophète ﷺ reprit : « Et si cela ne se trouve pas dans le Livre d'Allah ? » Mu'âdh dit : « Alors, selon la sunna du Messager d'Allah ».[2] Ainsi, Mu'âdh a distingué le Coran de la sunna et le Messager ﷺ l'a approuvé.

Hudhayfa ﷺ dit : « Le Messager d'Allah ﷺ nous a fait deux récits. J'ai été témoin de l'un d'eux et j'attends l'autre. Il nous a dit : "La *amâna*[3] est descendue dans la racine du cœur des hommes. Puis, le Coran est descendu et ils ont appris du Coran aussi bien que de la sunna" ».[4]

Selon ce hadith, la sunna est ce qui est rapporté par le Messager ﷺ en dehors du Coran. De même, les Anciens utilisaient le terme sunna pour désigner tout ce qui se rapporte au Messager d'Allah ﷺ en dehors du Coran. Ainsi, ils disaient : « le Livre d'Allah et la sunna du Messager » ou « le Coran et

---

1 Al-Hâkim ; authentifié par al-Albânî dans *Sahîh al-Jâmi' al-Saghîr* t.3 p.39.
2 Abû Dâwud, al-Tirmidhî et Ahmad ; ce hadith n'est pas fiable. Voir *Silsilat al-Ahâdîth al-Da'îfa* du cheikh al-Albânî, t.2 pp.273-286.
3 Al-Nawawî ﷺ explique qu'il s'agit des préceptes qu'Allah ﷻ a imposés à Ses serviteurs et l'engagement qu'Il a pris de leur part à ce sujet. Selon Ibn 'Abbâs ﷺ, il s'agit des obligations prescrites par Allah ﷻ aux serviteurs. D'après al-Hasan, il s'agit de la religion, car la religion tout entière est un dépôt. C'est aussi l'obéissance, etc. Voir *al-Minhâj* p.227. NDT.
4 Al-Bukhârî n°6497 et *Sahîh Muslim*, t.1 n°367, éditions al-Hadîth.

la sunna ». Cette terminologie est souvent utilisée dans les paroles des Compagnons et des Anciens.

Nous avons vu l'interprétation donnée par certains Compagnons et Suiveurs de la Parole divine: ﴿ Et il leur enseigne le Livre et la Sagesse ﴾. Pour eux, le Livre et la Sagesse sont respectivement le Coran et la sunna du Prophète ﷺ. Ibn 'Abbâs ﷺ explique: « Celui qui innove ce qui ne se trouve pas dans le Livre d'Allah et qui n'est pas adopté par une sunna du Messager d'Allah... »[1]

'Abd Allah Ibn Mas'ûd ﷺ a dit: « Lorsque vous nous demandez quelque chose que nous savons à propos du Livre d'Allah ﷻ ou d'une sunna du Prophète d'Allah ﷺ, nous vous répondons. À part cela, nous sommes sans pouvoir face à ce que vous avez innové ».[2]

Abû Salâma Ibn 'Abd al-Rahmân (m. 94H.) a dit à al-Hasan al-Basrî (m. 110H.): « Il m'a été rapporté que tu émettais des décisions juridiques selon ton propre avis. N'émets donc plus de fatwa selon ton propre avis, à moins que cela ne provienne d'une sunna du Messager d'Allah ﷺ ou du Livre révélé ! »[3]

L'imam 'Abd Allah Ibn 'Awn al-Basrî (m .50 H.) a dit: « Il existe trois choses que j'aime pour mes frères et pour moi: qu'ils apprennent cette sunna et qu'ils posent des questions à son sujet, qu'ils comprennent le Coran et questionnent les gens à son propos, et qu'ils délaissent les gens sauf si c'est pour un bien ».[4]

1 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.38.
2 Al-Dârimî, t.1 p.46.
3 Al-Dârimî, t.1 p.59.
4 Ibn Hajar, *Fath al-Bârî*, t.13 p.248.

Yahyâ Ibn Abî Kathîr (m. 129H.) dit: « La sunna est juge du Livre d'Allah ».[1] En d'autres mots, la sunna explique le Livre d'Allah. 'Abd Allah Ibn 'Umar dit à Jâbir Ibn Zayd: « Ne donne aucune fatwa, sauf selon le Coran prononcé ou une sunna en vigueur! »[2]

Hasan Ibn 'Atiyya (m. 120 H.) dit: « Jibrîl descendait auprès du Prophète ﷺ tant avec la sunna qu'avec le Coran ».[3] Donc, la religion puise ses fondements dans deux sources: le Coran, transmis par l'Esprit fidèle Jibrîl عليه السلام à Muhammad ﷺ, et la sunna du Messager d'Allah ﷺ, à savoir sa parole, ses actes, son approbation, sa voie et sa règle de conduite. Telle est la conclusion à laquelle nous arrivons lorsque nous parcourons les paroles des Anciens. Cette définition de la sunna concorde avec celle établie par des linguistes et certains juristes spécialisés dans la science des fondements:

Al-Shâtibî (m. 790H.) écrit: « Le terme *sunna* est utilisé pour désigner, en particulier, ce qui est transmis de la part du Prophète ﷺ sans être mentionné dans le Livre ».[4]

Ibn Manzûr dit: « Le terme *sunna* et ses dérivés ont été plusieurs fois cités dans les hadiths. Mais à l'origine, *sunna* signifie règle de conduite et voie. Dans la terminologie religieuse, elle désigne tout ce que le Prophète ﷺ a ordonné, interdit et enjoint par la parole ou l'acte et qui n'est pas mentionné par le Coran. Ainsi, les sources de la législation sont le Livre et la sunna. C'est-à- dire le Coran et le hadith ».[5]

---

1 Al-Dârimî, t.1 p.144, Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.128.
2 Al-Dârimî, t.1 p.60.
3 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.128; Ibn Taymiyya, *Majmû' al-Fatâwâ*, t.3 p.366.
4 *Al-Muwâfaqât*, t.3 p.4.
5 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.225.

## 2. La sunna est la conduite du Prophète ﷺ, le savoir qu'il a transmis et les actes qu'il a pratiqués

Le terme *sunna* cité dans les hadiths désigne souvent les agissements du Prophète ﷺ et la voie qu'il suivait. Le Messager d'Allah ﷺ dit :

فَمَنْ رَغِبَ عَنْ سُنَّتِي فَلَيْسَ مِنِّي

« Celui qui se détourne de ma sunna ne fait pas partie des miens ».[1]

Ce hadith nous montre que la sunna désigne les actes et la voie du Prophète ﷺ.

La sunna peut également désigner tout ce qui est rapporté du Prophète ﷺ : ses paroles, ses actes, ses approbations, sa conduite, sa loi et sa religion. Le Prophète ﷺ dit :

اتَّقُوا اللَّهَ وَعَلَيْكُمْ بِالسَّمْعِ وَالطَّاعَةِ وَإِنْ كَانَ عَبْدًا حَبَشِيًّا، وَإِنَّهُ مَنْ يَعِشْ مِنْكُمْ فَسَيَرَى اخْتِلَافًا كَثِيرًا، فَعَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي وَسُنَّةِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ، عَضُّوا عَلَيْهَا بِالنَّوَاجِذِ

« Craignez Allah, écoutez et obéissez, même s'il s'agit d'un esclave abyssinien ! Certes, celui d'entre vous qui vivra, verra beaucoup de divergences. Conformez-vous donc à ma sunna et à celle des califes bien guidés ! Attachez-vous-y fermement ! »[2]

Ici, la sunna désigne la révélation, la loi, la droiture et les actes enseignés par le Messager ﷺ. Les actes des califes bien

1 Al-Bukhârî n°5063.

2 Ibn Abî 'Âsim, *Kitâb al-sunna*, t.1 p.29 ; authentifié par al-Albânî qui déclare : « Sa chaîne de transmission est authentique et ses narrateurs sont dignes de confiance ».

guidés constituent une partie de la sunna, ce qui lui octroie un sens plus global que la première définition. Les pieux Anciens employaient le terme sunna pour faire référence à la religion et à la loi transmises par le Prophète ﷺ, autant sur le plan du savoir que de la pratique.

Il est aussi question du savoir mémorisé par les Compagnons, puis transmis aux Suiveurs et aux Anciens de cette communauté, tant sur le plan des fondements de la religion que dans ses détails. En effet, ce savoir comporte tous les enseignements du Messager ﷺ concernant le Coran et la sunna, ainsi que ce qui nous a été transmis par ses Compagnons dans le domaine du savoir et de la pratique ayant trait aux dogmes, aux positions juridiques, aux bonnes mœurs et aux vertus instituées en islam.

Ainsi, le terme sunna signifie l'islam, le message avec lequel Allah ﷻ a envoyé le Messager ﷺ : le droit chemin dans sa conception générale et particulière. La sunna est la religion de vérité, le droit chemin, la voie des musulmans et la religion pure d'Ibrâhîm عليه السلام. Cette conception explique la parole d'Abû Bakr al-Siddîq رضي الله عنه : « La sunna est l'anse solide d'Allah ».[1]

Ubay Ibn Ka'b رضي الله عنه dit : « Attachez-vous au droit chemin et à la sunna ! Allah ne châtiera jamais un serviteur, attaché au droit chemin et à la sunna, invoquant le Tout Miséricordieux en pleurant par crainte d'Allah ».[2]

'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz disait : « La sunna fut instaurée par celui qui connaît l'égarement résultant de son opposé ».[3]

1 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.120.
2 Abû Nu'aym, *al-Hilya*, t.1 pp.352-353.
3 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.38.

'Abd Allah Ibn al-Daylamî (l'un des grands Suiveurs) dit: « Il m'a été rapporté que le début de la disparition de la religion se manifesterait par l'abandon de la sunna ».[1]

Il dit également: « La sunna disparaîtra petit à petit comme la corde qui faiblit petit à petit ».[2]

À propos de la parole d'Allah: ﴿ Puis, Nous t'avons mis sur la voie de l'Ordre. Suis-la donc et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas! ﴾, al-Hasan al-Basrî et Sufyân ont dit: « sur la voie signifie la sunna ».[3]

Makhûl (m. 113 H.) a dit: « La sunna est de deux sortes: une dont l'adoption est une obligation et l'abandon une mécréance, l'autre dont l'adoption est une vertu et l'abandon pour autre chose une gêne ».[4] Cette notion englobe les fondements de la religion ainsi que ses branches.

Ibn Rajab dit: « La sunna est le chemin et la conduite. Elle comprend l'attachement à ce que le Messager ﷺ adoptait, ainsi que les califes bien guidés, dans les croyances, les actes et les paroles. Telle est la sunna dans son entièreté. C'est pour cela que les Anciens n'utilisaient ce terme que pour désigner tout cela à la fois. Des propos relatant ce sens ont été d'ailleurs rapportés d'al-Hasan, d'al-Awzâ'î et d'al-Fudayl Ibn 'Iyâd ».[5]

Le cheikh Ibn Taymiyya dit: « La sunna est la loi et la religion décrétée par Allah et Son Messager ».[6]

1 Al-Dârimî, *al-Sunan*, t.1 p.45, Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.38.
2 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.66.
3 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.69.
4 Al-Dârimî, t.1 p.145.
5 *Jâmi' al-'Ulûm wal-Hikâm*, p.230.
6 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.4 p.436.

Il dit dans son épître *al-Wasiyya al-Kubrâ*, adressée aux adeptes de 'Adî Ibn Musâfir ﷺ : « Vous savez – qu'Allah vous guide ! – que la sunna qu'il faut observer, dont les adeptes sont approuvés et dont les transgresseurs sont blâmés, est celle comprenant le dogme, le culte et tout ce qui est en rapport avec la religion. Elle ne peut être connue qu'à travers les hadiths authentiques du Prophète ﷺ rapportant ses dires et ses actes, ainsi que par le biais de la voie des Anciens et de ceux qui les ont suivis de la meilleure façon ».[1] Par conséquent, selon eux, la sunna est plus large que le hadith.

L'imam 'Abd al-Rahmân Ibn Mahdî ﷺ (m. 198H.) dit : « Il existe plusieurs catégories de gens. Parmi eux, il en est qui soient des guides dans la sunna et dans le hadith, et d'autres des guides dans le hadith. Et Sufyân al-Thawrî est un guide dans la sunna et dans le hadith ».[2] Ici, 'Abd al-Rahmân Ibn Mahdî fait allusion au sens général de la sunna qui est plus général que le hadith.

### 3. La sunna signifie ce que le Prophète ﷺ a décrété et approuvé, à l'opposé des hérésies

La sunna désigne également ce que le Messager d'Allah ﷺ a décrété, à l'opposé des hérésies dans la religion. Elle signifie également l'acte introduit dans la religion à son époque et qu'il a approuvé. En revanche, ce qui a été établi après sa mort est une hérésie. Or, le Prophète ﷺ a dit :

فَإِنَّ شَرَّ الأُمُورِ مُحْدَثَاتُهَا وَإِنَّ كُلَّ مُحْدَثَةٍ بِدْعَةٌ

1 *Majmû' al-Fatâwâ*, t.3 p.378.
2 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.63.

« Les pires choses sont les innovations et toute innovation est une hérésie ».[1] Chez Muslim, on trouve: « ...et toute innovation est un égarement ». Ceci sert à expliciter ces propos du Prophète ﷺ :

مَنْ سَنَّ فِي الإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا بَعْدَهُ، مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أُجُورِهِمْ شَيْءٌ، وَمَنْ سَنَّ فِي الإِسْلَامِ سُنَّةً سَيِّئَةً كَانَ عَلَيْهِ وِزْرُهَا وَوِزْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا مِنْ بَعْدِهِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَوْزَارِهِمْ شَيْءٌ

« Quiconque instaure en islam une bonne tradition en recevra la récompense, ainsi que la récompense de ceux qui la mettront en pratique après lui, sans que leurs récompenses ne diminuent en rien. Quiconque instaure en islam une mauvaise tradition en recevra le péché, ainsi que le péché de ceux qui la mettront en pratique après lui, sans que leurs péchés ne diminuent en rien[2] »[3]

On retrouve aussi ces dires du Prophète ﷺ :

إِنَّهُ قَدْ سَنَّ لَكُمْ مُعَاذٌ هَكَذَا فَاصْنَعُوا

1 Ibn Abî 'Âsim, *al-sunna*, t.1 p.16; authentifié par al-Albânî.

2 Certains innovateurs s'appuient sur de tels hadiths pour prétendre que les innovations sont approuvées et peuvent être bonnes, comme la célébration des anniversaires. Cette argumentation ne peut justifier l'institution des innovations, car le Prophète ﷺ a mis sa communauté en garde contre les hérésies et a expliqué qu'elles représentent un égarement absolu. Par ailleurs, ce hadith décrit des initiatives propres aux Compagnons qui ont eu lieu en présence du Prophète ﷺ et qui les a approuvées. Donc, elles ont le statut de lois instaurées par le Messager ﷺ. En outre, les Compagnons n'ont eu de cesse de combattre les innovations et de mettre en garde contre elles.

3 *Sahîh Muslim*, t.2 n°2351, éditions al-Hadîth.

« Mu'âdh vous l'a décrété de cette manière. Faites-le donc ! »[1]

Ce dernier hadith concerne le rattrapage de la prière manquée avec l'imam qui est considérée comme une bonne sunna, car elle est approuvée par le Prophète ﷺ.

Le terme pluriel *sunan* peut être utilisé pour décrire les mauvaises actions et l'égarement des communautés. Le Prophète ﷺ a dit :

لَتَتَّبِعُنَّ سَنَنَ مَنْ كَانَ قَبْلَكُمْ...

« Vous suivrez certes la voie (*sunan*) de ceux qui vous ont précédés... »[2]

C'est-à-dire leurs hérésies dans la religion, ce qui concorde avec le sens littéral du terme. Le mot *sunna*, dans les hadiths prophétiques, est souvent mentionné pour définir une conduite ou une manière. Ibn al-Athîr dit : « À plusieurs reprises, le terme sunna et ses dérivés ont été cités dans les hadiths. Mais à l'origine, il signifie conduite et manière ».[3]

En effet, il faisait allusion au sens littéral du terme. Mais le Législateur en a précisé la signification pour indiquer ce qui est instauré par le Prophète ﷺ et les califes bien guidés. En revanche, tout ce qui est instauré après sa mort est appelé hérésie.

Le Prophète ﷺ a aussi utilisé le terme sunna à l'opposé de l'innovation :

مَا أَحْدَثَ قَوْمٌ بِدْعَةً إِلاَّ رُفِعَ مِثْلُهَا مِنَ السُّنَّة

1 Ahmad, le *Musnad*, t.5 p.246.
2 Al-Bukhârî n°3456 et *Sahîh Muslim*, t.6 n°6781, éditions al-Hadîth.
3 Ibn al-Athîr, *al-Nihâya*, t.2 p.409.

« Un peuple n'introduit pas une innovation sans qu'une sunna du même ordre disparaisse ».[1]

Dans certains hadiths, le terme sunna est synonyme d'équivalence et d'analogie avec une voie ou un décret passé. 'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ avait évoqué les adorateurs du feu en disant : « Je ne sais pas quoi faire à leur sujet ». 'Abd al-Rahmân Ibn 'Awf affirma alors : « Je témoigne avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : "Appliquez-leur la sunna (la loi) des gens du Livre !" »[2] Autrement dit, les adorateurs du feu sont similaires aux gens du Livre concernant le versement de la capitation.

Les Compagnons, les Suiveurs et les Anciens utilisaient le terme sunna pour désigner ce que le Messager ﷺ a décrété sur le plan religieux et ce qui a été transmis par les Compagnons et les Suiveurs. Cette notion s'oppose aux hérésies, aux avis personnels en matière de religion, à l'attachement aux passions et à l'usage de l'analogie concernant les questions du dogme et de la prédestination.

'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ dit : « Ceux qui se réfèrent aux avis personnels sont les ennemis des *sunan*. Ils ont éprouvé de la peine à mémoriser les hadiths qui leur ont échappé et ils ne les ont pas compris. Puis, ils se sont prononcés sur base de leurs avis personnels. Ainsi, ils se sont égarés et ont égaré ».[3]

'Alî Ibn Abî Tâlib ﷺ dit : « La passion est une vérité auprès de celui qui contredit la sunna, même si on l'exécute ».[4]

---

1 Ahmad, t.4 p.10. Al-Suyûtî a fait allusion à sa fiabilité dans *al-Jâmi' al-Saghîr*, t.2 p.480, et Ibn Hajar a dit dans *al-Fath* que le hadith est fiable, t.13 p.253. Al-Albânî le juge faible dans *Da'îf al-Jâmi' al-Saghîr* n°4975.

2 Mâlik, t.1 p.278.

3 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.123, édition critique réalisée par Ahmad Sa'd Hamdân.

4 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.122.

Lorsqu'un homme dit à 'Abd Allah Ibn 'Umar : « Que penses-tu des questions hypothétiques ? » Il répondit : « Envoie-les au Yémen ! Car ce qui compte, ce sont les *sunan* ».[1] C'est-à-dire la religion transmise par le Messager ﷺ.

Le célèbre cadi Shurayh (m. 80H.) dit : « La sunna a devancé votre analogie. Suivez-donc la sunna et n'innovez point ! »[2]

'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz رضي الله عنه a dit : « La sunna a été instaurée par celui qui connaissait l'égarement découlant de ce qui s'y oppose. Certes, les Compagnons étaient plus aptes que vous à disputer et à polémiquer ».[3]

En outre, les Anciens appliquaient le terme sunna à l'action décrétée par le Messager ﷺ par opposition à ce qu'il n'a pas décrété, telles les hérésies et les innovations. Car toute innovation est une hérésie et toute hérésie est un égarement contraire à la sunna. Ce principe est essentiel en islam et corroboré par les fondements de la religion et ses textes sans équivoque. Le Prophète ﷺ dit :

عَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي

« Conformez-vous à ma sunna ! »[4]

وَشَرَّ الأُمُورِ مُحْدَثَاتُهَا وَكُلَّ بِدْعَةٍ ضَلاَلَةٌ

« Les pires choses sont les inventions. Toute innovation est égarement »[5]

1 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.126.
2 Al-Dârimî, t.1 p.66.
3 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.123.
4 Ibn Abî 'Âsim, *al-sunna*, t.1 p.29.
5 *Sahîh Muslim*, t.2 n°2005, éditions al-Hadîth.

إِيَّاكُمْ وَمُحْدَثَاتِ الأُمُورِ، فَإِنَّ كُلَّ بِدْعَةٍ ضَلاَلَةٌ

« Gardez-vous des inventions ! Toute innovation est un égarement ».[1]

مَنْ عَمِلَ عَمَلاً لَيْسَ عَلَيْهِ أَمْرُنَا فَهُوَ رَدٌّ

« Celui qui accomplit un acte qui n'est pas conforme à notre voie verra son acte rejeté ».[2]

Les Anciens employaient fréquemment le terme sunna par opposition à l'hérésie. Ibn Mas'ûd, Ubay Ibn Ka'b et d'autres ﷺ ont dit : « La modération dans l'application de la sunna vaut mieux que beaucoup d'effort dans l'innovation ».[3]

Ibn Mas'ûd disait aussi : « Suivez la sunna et n'innovez pas ! Vous avez certes de quoi vous suffire ».[4]

Ibn 'Abbâs ﷺ a dit : « Il n'y a pas une année qui ne passe sans que les gens n'introduisent d'hérésie et n'abandonnent une sunna, en sorte que les hérésies vivent et que la sunna périsse ».[5]

Ibn Sîrîn (m. 110H.) a dit : « Aucun homme ne s'attache à une hérésie sans délaisser une sunna ».[6]

Ghudayf Ibn al-Hârith (m. 65H.) disait : « Aucune hérésie n'apparaît sans qu'une sunna du même ordre disparaisse ».[7]

---

1 Ibn Abî 'Âsim, *al-sunna*, t.1 p.19.
2 Al-Bukhârî n°2697 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4493, éditions al-Hadîth.
3 Al-Dârimî, t.1 p.72, al-Hâkim, t.1 p.103 et il a dit : « Authentique selon les normes d'al-Bukhârî et de Muslim » ; al-Dhahabî le confirme.
4 Al-Dârimî, t.1 p.69.
5 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.38.
6 Al-Dârimî, t.1 p.69 ; Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.133.
7 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.143.

Abû Idrîs al-Khawlânî (m. 80H.) dit : « Aucune nation n'introduit d'hérésie dans sa religion sans qu'Allah leur enlève à cause d'elle une sunna ».[1]

Des propos identiques sont attribués à Hassân Ibn 'Atiyya, Khalâs Ibn 'Amr, ainsi que d'autres.[2] Al-Fudayl Ibn 'Iyâd (m. 187H.) dit : « J'ai connu les meilleurs des gens, ils étaient tous partisans de la sunna et mettaient en garde contre les hérétiques ».[3]

Sufyân al-Thawrî (m. 161H.) a dit : « Suis la sunna et abandonne l'hérésie ! »[4]

Nous constatons que ces imams signifiaient par la sunna ce que le Messager ﷺ a décrété et ce qui a été transmis de sa part sur le plan religieux. Pour eux, tout ce que les gens ont introduit dans la religion après lui est considéré comme une hérésie contraire à la sunna.

Ainsi, ils décrivaient le partisan de la sunna comme celui qui suivait la voie du Prophète ﷺ, celle des Compagnons et des imams de la droiture. À l'opposé, ils qualifiaient d'hérétique celui qui suivait les hérésies et les passions. 'Abd al-Rahmân Ibn Mahdî رحمه الله (m. 198H.) a dit : « Si tu vois un homme de Bassora aimer Hammâd Ibn Zayd, sache qu'il est partisan de la sunna ! »[5]

Autrement dit, il ne fait pas partie des gens des passions et des hérésies, car Hammâd Ibn Zayd était partisan de la sunna. Par conséquent, seuls les partisans de la sunna l'aiment.

---

1 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.38.
2 Al-Dârimî, t.1 p.45 ; Ibn Waddâh, *al-Bida'*, pp.37-38.
3 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.153.
4 Al-Baghawî, *Sharh al-sunna*, t.1 p.217.
5 Ibn Abî Hâtim, *al-Jarh wal-Ta'dîl*, t.1 p.183 ; al-Lâlakâ'î, t.1 p.62.

On a dit à Abû Bakr Ibn 'Ayyâsh ﷺ (m. 193H.): « Certaines personnes s'assoient [pour enseigner] et d'autres s'assoient autour d'eux [pour écouter], alors qu'elles ne le méritent point ». Abû Bakr dit alors: « Quiconque s'assoie [pour enseigner], les gens s'assoient autour de lui. Mais quand le partisan de la sunna meurt, Allah lui redonne la vie par le biais de sa mention, tandis que le souvenir de l'hérétique n'est pas évoqué ».[1]

'Awn Ibn 'Abd Allah ﷺ (m. 120H.) disait: « Quiconque meurt attaché à l'islam et à la sunna aura pour lui un annonciateur de bonnes nouvelles ».[2]

Qutayba Ibn Sa'îd ﷺ (m. 240H.) dit: « Si tu vois un homme aimer les gens du hadith tels que Yahyâ Ibn Sa'îd, 'Abd al-Rahmân Ibn Mahdî, Ahmad Ibn Hanbal, Ishâq Ibn Râhawayh et d'autres, sache qu'il est attaché à la sunna! En revanche, celui qui les contredit, sache qu'il est hérétique! »[3]

Mu'âfâ Ibn 'Imrân (m. 186H.) dit: « Ne fais l'éloge d'un homme qu'à sa mort! Car soit il meurt attaché à la sunna, soit il meurt attaché à l'hérésie ».[4]

Ainsi, ils appliquent le terme sunna à tous ceux qui étaient exempts de toute hérésie ou passion, c'est donc la religion de vérité tracée par le Prophète ﷺ.

## 4. La sunna peut signifier l'acte surérogatoire

La sunna peut désigner l'acte surérogatoire par opposition à l'acte obligatoire ou être synonyme de l'acte recommandé.

1 Al-Tirmidhî, t.5 p.739.
2 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.67.
3 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.67.
4 Idem.

Les juristes avancent la définition suivante : « La sunna est ce qui est rapporté de façon authentique du Prophète ﷺ sans être un devoir ou une obligation ; en d'autres termes, ce qui n'est pas obligatoire ».[1]

Le Messager d'Allah ﷺ dit :

إِنَّ اللَّهَ ﷻ فَرَضَ عَلَيْكُمْ صِيَامَ رَمَضَانَ وَسَنَنْتُ لَكُمْ قِيَامَهُ

« Allah ﷻ vous a prescrit l'obligation du jeûne du Ramadan et j'ai fait de la prière nocturne durant ce mois une œuvre surérogatoire ».[2]

Dans une autre version, on trouve :

إِنَّ رَمَضَانَ شَهْرٌ فَرَضَ اللَّهُ ﷻ صِيَامَهُ وَإِنِّي سَنَنْتُ لِلْمُسْلِمِينَ قِيَامَه

« Le Ramadan est un mois qu'Allah ﷻ a prescrit de jeûner. Et j'ai instauré pour les musulmans la prière nocturne durant ce mois en tant qu'œuvre surérogatoire ».[3]

Le Prophète ﷺ a instauré la sunna de la prière des nuits du Ramadan. C'est-à-dire qu'il a rendu cet acte surérogatoire. Ainsi, la sunna signifie le surérogatoire tel que la prière de la nuit durant le mois de Ramadan.

Les Anciens utilisaient le terme sunna pour désigner ce qui n'est pas obligatoire. Makhûl al-Shâmî dit : « La sunna est de deux sortes : une dont l'adoption est une obligation et l'abandon une mécréance, l'autre dont l'adoption est une vertu et l'abandon pour autre chose une gêne ».[4]

1 Al-Shawkânî, *Irshâd al-Fuhûl*, p.33.
2 Ahmad, le *Musnad*, t.1 p.191.
3 Ahmad, le *Musnad*, t.1 p.195.
4 Al-Dârimî, *al-Sunan*, t.1 p.145.

Ainsi, il a subdivisé la sunna dans sa globalité en obligatoire et surérogatoire. C'est ce sens qui a été adopté par les juristes lorsqu'ils ont défini la sunna comme étant : « ce qui est rapporté de façon authentique du Prophète ﷺ sans être un devoir ou une obligation ».[1]

## 5. La sunna désigne la conformité des Anciens dans le domaine du savoir et des œuvres

Les Anciens appliquaient le terme sunna à la voie suivie par les Compagnons, les Suiveurs et la communauté musulmane durant les premiers siècles, ainsi qu'à la voie des imams qui sont des modèles à suivre. Cette voie consiste à se conformer aux préceptes de la droiture, au droit chemin et à s'attacher à la vérité évidente transmise du Messager ﷺ. Tout cela dans le domaine de la science, de la parole, de l'acte et de la conduite extérieure et intérieure. C'est pour cette raison qu'ils qualifiaient les partisans de la vérité, observant la sunna, comme étant les gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Ce concept est énoncé clairement dans les dires des Anciens.

Abû Dharr رضي الله عنه dit : « Le Messager d'Allah ﷺ nous a ordonné de ne jamais renoncer à ces trois devoirs : ordonner le bien, interdire le blâmable et enseigner aux gens les traditions ».[2]

'Umar Ibn al-Khattâb رضي الله عنه dit : « Des personnes viendront polémiquer avec vous en recourant à des équivoques du Coran. Reportez-vous alors aux traditions ! Car les partisans des traditions connaissent mieux le Livre d'Allah ».[3]

1 Al-Shawkânî, *Irshâd al-Fuhûl*, p.31.
2 Al-Dârimî, t.1 p.136.
3 Al-Dârimî, t.1 p.49.

'Alî Ibn Abî Tâlib ﷺ dit : « La passion est une vérité auprès de celui qui contredit la sunna, même si on l'exécute ».[1]

À propos du verset : ﴿...qui fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin﴾, Sa'îd Ibn Jubayr dit : « Il s'agit de l'attachement à la sunna et à la *jamâ'a* ».[2]

Ibn Shawdhab ﷺ (m. 107 H.) dit : « Allah accorde des bienfaits aux jeunes et aux non-Arabes. Parmi Ses bienfaits, Il guide ceux qui se consacrent à la piété vers un partisan de la sunna, c'est-à-dire un homme vertueux qui suit la sunna ».[3]

'Amr Ibn Qays al-Mulâ'î ﷺ (m. 143H.) dit : « Dès que tu vois un jeune grandir avec les gens de la sunna et de la *jamâ'a*, retiens-le ! »[4]

Mâlik Ibn Mighwal ﷺ (m. 159 H.) dit : « Lorsqu'un homme s'attribue une autre appellation que l'islam et la sunna[5], attribue-le à n'importe quelle religion ! »[6]

Al-Awzâ'î ﷺ (m. 157H.) dit : « Il existe cinq choses que les Compagnons du Prophète ﷺ observaient : l'attachement à l'unanimité, l'observance de la sunna, la fréquentation de la mosquée, la récitation du Coran et le combat dans la voie d'Allah ».[7]

Al-Zuhrî ﷺ (m. 175H.) a dit : « Nos savants disaient : dans l'attachement à la sunna réside le salut ».[8]

---

1 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.122.
2 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.128 ; al-Lâlakâ'î, *Sharh Usûl al-I'tiqâd*, t.1 p.71.
3 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.133.
4 Idem.
5 Cette parole fait allusion à l'erreur des sectes et courants qui adoptent des doctrines et des slogans autres que ceux des gens de la sunna et de la *jamâ'a*.
6 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.133.
7 Al-Baghawî, *Sharh al-sunna*, t.1 p.209.
8 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.94 ; Ibn al-Mubârak, *al-Zuhd*, t.1 p.281 ; al-Dârimî, t.1 p.145.

Donc, la sunna est la droiture et la religion que les Compagnons ont apprises du Messager d'Allah ﷺ, puis les Suiveurs et les imams de la droiture à toute époque. C'est le chemin et la voie qu'ont suivis les Anciens, les gens de la tradition, ceux qui s'attachaient à la sunna du Prophète ﷺ, ceux qui l'ont transmise, génération après génération, au niveau du texte, de la compréhension et de la conduite.

Ibn Manẕûr écrit : « La sunna désigne la voie louable et droite. Pour cela, on dit : "Untel fait partie des gens de la sunna". C'est-à-dire qu'il figure parmi les gens de la voie droite et louable ».[1]

La voie droite et louable est celle des pieux Anciens. Elle est droite, car conforme à la sunna, et elle est louée par Allah. C'est la voie qu'Allah ﷻ agrée pour Ses serviteurs et qu'Il a enjoint à Son Messager ﷺ de suivre. Elle est également louée par les gens du mérite et de la droiture.

## 6. La sunna désigne les fondements de la religion et les points dogmatiques

Les Anciens désignaient également par la sunna les fondements de la religion, les obligations de l'islam, les points dogmatiques, les règles religieuses sans équivoque. Cet usage terminologique s'est imposé durant le troisième siècle de l'Hégire à l'époque de l'imam Aḥmad, lors de l'apparition des sectes et de la propagation des doctrines mutazilites, rafidites, soufies et spéculatives. Dès lors, les imams de l'islam ont donné aux fondements et aux points dogmatiques le nom de sunna pour les distinguer des doctrines sectaires.

1 *Lisân al-'Arab*, t.13 p.226.

De même, *gens de la sunna et de la jamâ'a* s'est imposé pour se différencier des sectes, des gens qui suivent leurs passions sur le plan des fondements de la religion. En fait, la désignation des dogmes et des fondements de la religion par le terme sunna existait déjà au temps des Compagnons, mais n'était pas très répandue à l'époque.

'Abd Allah Ibn 'Umar ﵄ dit : « Quiconque abandonne la sunna devient mécréant ».[1] Les Compagnons ne déclaraient une personne mécréante que s'il s'agissait d'une chose importante comme les fondements de la religion et les dogmes. Ceci se remarque également à travers la parole de 'Alî ﵁ qui disait : « La passion est une vérité auprès de celui qui contredit la sunna, même si on l'exécute ».[2] Or, une telle sentence concerne les adeptes de dogmes erronés et des passions, ainsi que les sectes égarées. Abû Bakr al-Siddîq ﵁ dit : « La sunna est l'anse solide d'Allah ».[3] 'Umar ﵁ déclare : « Les gens de l'opinion sont les ennemis des *sunan* ».[4]

Lors du troisième siècle de l'Hégire, les Anciens désignaient par la sunna les dogmes et les fondements de la religion. Leurs ouvrages concernant le dogme et intitulés *al-sunna* en sont la preuve :

1. *al-Sunna* : épître écrite par l'imam Ahmad ﵀ dans laquelle il expose certains points dogmatiques ;
2. *Kitâb al-Sunna* : rédigé par Abû Abd al-Rahmân 'Abd Allah, fils de l'imam Ahmad Ibn Hanbal ﵀ (m. 290H.) ; cet ouvrage aborde des questions dans le dogme ;

1 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.123.
2 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.122.
3 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.120.
4 *Al-Sharh wal-Ibâna*, p.121.

3. *al-Sunna* d'Abû Bakr Ibn al-Athram (m. 272H.) au sujet du dogme ;

4. *Kitâb al-Sunna* d'Ibn Abî 'Âsim (m. 287H.) au sujet du dogme ;

5. *al-Sunna* : rédigé par Muhammad Ibn Nasr al-Marwazî (m. 294H.) à propos du dogme ;

6. *Sarîh al-Sunna* dont une partie est consacrée au dogme. Ce livre fut écrit par Abû Ja'far al-Tabarî (m. 310H.) ;

7. *al-Sunna* d'Ahmad Ibn Muhammad al-Khallâl (m. 311H.), ouvrage traitant également du dogme ;

8. *Sharh al-Sunna* : écrit par Ibn Abî Zamanayn au sujet du dogme (m. 399H.) ;

9. *al-Sharh wal-Ibâna 'alâ Usûl al-Sunna wal-Diyâna* : écrit au sujet de la croyance, rédigé par Ibn Batta (m. 387H.).

En outre, à cette époque, on appelait couramment celui qui adoptait une croyance correcte « partisan de la sunna ». De même, on désignait les gens de la vérité, les imams de la droiture et ceux qui les suivaient comme étant les gens de la sunna et de la *jamâ'a*.

Donc, nous pouvons constater qu'à partir du troisième siècle de l'Hégire et plus tard, le terme sunna était employé pour désigner, dans la majorité des cas, les fondements de la religion. La sunna s'appliquait couramment à la croyance correcte et à la voie des pieux Anciens concernant les fondements de la religion. Ainsi, on entendait par la voie des gens de la sunna : leur croyance et leur voie concernant le dogme et les fondements de la religion.

L'imam Ibn Abî 'Âsim (m. 287H.) dit dans son livre *al-Sunna* : « Tu as demandé ce qu'était la sunna ? La sunna est un

terme regroupant plusieurs sens dans les règles juridiques et autres. Par exemple, les savants sont unanimes pour affirmer que la croyance au Destin relève de la sunna ». Il a ensuite développé le sujet du Destin, puis dit : « Et le Coran est la parole d'Allah ﷻ... Et la foi est parole et acte. Elle augmente et diminue. La croyance en la vision d'Allah ﷻ relève de la sunna ». Il mentionna les vertus des Compagnons du Messager d'Allah ﷺ, notamment les quatre califes bien guidés. Il a aussi abordé le supplice de la tombe, les questions des deux Anges Munkar et Nakîr, l'Intercession, le Bassin, la Balance, la promesse du Paradis et la menace de l'Enfer, la prière, le djihad sous la bannière des dirigeants, le commandement du bien et l'interdiction du blâmable.[1]

Toutes ces questions figurent parmi les fondements de la religion et de la croyance. Il a expliqué le concept de sunna par la citation de ces sujets.

Ibn Rajab dit : « Beaucoup de savants contemporains utilisent le terme sunna pour désigner exclusivement le dogme, car c'est le fondement de la religion. Et quiconque contredit ce fondement court un grand danger ».[2]

## *Le concept de la sunna chez les contemporains*

À notre époque, l'usage du terme sunna est compris chez la majorité des gens de deux façons :

– il s'agit du concept de la sunna selon certains chercheurs, instituts, centres de recherche, universités, bibliothèques

1 *Kitâb al-sunna*, t.2 pp.645-647.
2 *Jâmi' al-'Ulûm wal-Hikâm*, p.230.

et étudiants. Ils l'utilisent souvent pour désigner le hadith prophétique, ses sciences et tout ce qui en découle ;

– pour une large partie des gens, la sunna désigne les pratiques de la tradition prophétique, l'ordre religieux ou les actes méritoires ou recommandés en dehors des obligations religieuses. Cette compréhension du terme sunna trouve sa source dans la religion, comme nous l'avons déjà expliqué.

Donc, dans la terminologie islamique, la sunna a un sens général, à savoir la religion enseignée par le Messager d'Allah ﷺ tant dans la science que dans la pratique et la voie à suivre. Mais d'autres concepts découlent de ce sens : la sunna par rapport au Coran, l'acte légiféré contraire à l'innovation, la conformité, les fondements de la religion et la doctrine orthodoxe. Par ailleurs, la sunna désigne le hadith, l'acte surérogatoire, etc. Et Allah sait mieux.

# Le concept de la *jamâ'a*

– Définition étymologique.

– Définition dans la terminologie islamique :

1. à l'époque des Compagnons ;
2. les savants et les imams de la droiture suivis comme modèles dans la religion ;
3. le rassemblement autour de la vérité et l'absence de division ;
4. l'ensemble des musulmans et l'écrasante majorité qui suivent la sunna ;
5. les gens dignes de responsabilité et de pouvoir ;
6. les gens qui s'unissent autour d'une affaire ;
7. la *jamâ'a* peut englober l'ensemble de ces définitions ou certaines d'entre elles.

– Conclusion.

– Qu'en est-il de ceux qui sont en dehors de la *jamâ'a* ?

## *Définition étymologique du terme jamâ'a*

Dans la langue arabe, le terme *jamâ'a* est dérivé de plusieurs autres termes, notamment :

1. *al-Ijtimâ'* : la réunion qui est l'opposé de la division. On dit : *ijtama'a al-qawm*, les gens se sont réunis. *Jama'a al-mutafarriq* signifie réunir des choses séparées. *Jama'a ilayhi al-qulûb* veut dire gagner les cœurs ;
2. *al-Jam'* : le rassemblement d'un groupe de gens, du verbe *jama'a* (rassembler) ;
3. *al-Ijmâ'* : l'unanimité et la maîtrise. On dit *ajma'a al-amr*, c'est-à-dire maîtriser l'affaire. Les gens de science sont unanimes : *ajma'a ahl al-'ilm*.

La *jamâ'a* signifie un grand nombre de gens et le groupe réuni autour d'un seul objectif.

## *La jamâ'a dans la terminologie islamique*

La *jamâ'a* comporte plusieurs sens dans la sunna et les expressions des Compagnons, des Suiveurs et des pieux Anciens :

### 1. L'unité des Compagnons à leur époque

L'ensemble des Compagnons – notamment les califes bien guidés – représentent la *jamâ'a*, car ils étaient réunis autour de la vérité dans tous les domaines, dans le califat, les positions juridiques, le combat et toute chose portant sur la religion et la vie. D'autant plus qu'ils sont les transmetteurs de la religion et les porteurs du message, ceux dont le Prophète ﷺ est mort en étant satisfait d'eux, ceux qu'Allah a purifiés, ceux qui ne se réunissent jamais sur un égarement.

Exposant les différentes définitions du concept de la *jamâ'a*, al-Shâtibî dit : « La *jamâ'a*, c'est particulièrement les Compagnons. Car ce sont eux qui ont instauré les bases et les piliers de la religion. Et ce sont eux qui ne se réunissent jamais sur un égarement. Ceci ne peut être réalisé par d'autres qu'eux... »[1]

Il semble que le sens du terme *jamâ'a*, cité ci-dessus, est le sens auquel a fait allusion le Messager d'Allah ﷺ :

لاَ يَجْمَعُ اللَّهُ هَذِهِ الأُمَّةَ عَلَى ضَلاَلَةٍ أَبَداً. قَالَ: يَدُ اللَّهِ عَلَى الْجَمَاعَةِ، فَاتَّبِعُوا السَّوَادَ الأَعْظَمَ، فَإِنَّهُ مَنْ شَذَّ شَذَّ فِي النَّارِ

« Allah ne réunira jamais cette communauté sur un égarement. La main d'Allah est avec la *jamâ'a*. Suivez donc la grande majorité ! Celui qui s'isole, s'isole vers l'Enfer ».[2]

Donc, « la grande majorité » représente ceux qui sont sur la vérité : les Compagnons, les Suiveurs, les imams de la religion et de la droiture, ceux qui sont pris comme exemple ainsi que ceux qui suivent leur voie.[3] Les Compagnons constituaient la *jamâ'a* à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, ainsi que les califes bien guidés, ceux par qui Allah a fortifié l'islam et qui ont

1 *Al-I'tisâm*, t.2 p.262.

2 Al-Lâlakâ'î, *al-Sharh*, t.1 p.106. Le vérificateur du livre déclare la chaîne de transmission fiable et Ibn Abî 'Âsim l'a rapporté dans *al-sunna* n°801. Al-Albânî a jugé le hadith faible, voir *al-sunna*, t.1 pp.39-40.

3 La notion de grande majorité après la division de la communauté est expliquée dans le hadith de la division. La grande majorité représente les gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Les multiples sectes ne sont pas prises en compte, car elles sont vouées à la perdition. En revanche, ceux qui sont pris en compte sont ceux qui sont sur la vérité, « le groupe sauvé ». C'est ce qui est déduit après conciliation des différents textes à ce sujet. Et Allah sait mieux.

soutenu le Prophète ﷺ, l'ont honoré et lui ont porté secours. Il est le premier et le meilleur groupe en islam.

Les textes de la sunna employant ce terme concernent les Compagnons en premier lieu, vu leur ancienneté et leur vertu ; ensuite, tout groupe suivant la sunna et la vérité. Car il n'est que la continuité des Compagnons. Ainsi, les Suiveurs étaient sur la même voie que celle des Compagnons. De même, ceux qui les ont suivis parmi les pieux Anciens suivaient aussi la *jamâ'a* et la sunna, et ont hérité la science et l'application, génération après génération, jusqu'à nos jours et jusqu'à la fin des temps.

## 2. Les gens de science et les imams de la droiture suivis comme modèles dans la religion, ainsi que leurs disciples

Ce sont eux qui représentent le groupe sauvé, les gens de la sunna et de la *jamâ'a*. En effet, le terme *jamâ'a* est également utilisé pour désigner les gens du savoir, de la jurisprudence, du hadith, et les imams de la droiture, considérés comme des modèles, ceux qui pratiquent la sunna, ainsi que ceux qui suivent leur voie.

Ceux-ci se conforment à la conduite du Prophète ﷺ et de ses Compagnons, et représentent le premier groupe des musulmans. Il en va de même pour tout groupe sur le chemin de la vérité qui emboîte le pas aux pieux Anciens : les Compagnons et leurs disciples. Ceux-là sont les gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Ils constituent le groupe sauvé mentionné par le Prophète ﷺ dans le hadith rapporté par 'Awf Ibn Mâlik, Mu'âwiya Ibn Abî Sufyân, Anas Ibn Mâlik et d'autres رضي الله عنهم :

وَإِنَّ هَذِهِ الْمِلَّةَ سَتَفْتَرِقُ عَلَى ثَلاَثٍ وَسَبْعِينَ، ثِنْتَانِ وَسَبْعُونَ فِي النَّارِ، وَوَاحِدَةٌ فِي الْجَنَّةِ، وَهِيَ الْجَمَاعَةُ

« Cette communauté se divisera en soixante-treize sectes, dont soixante-douze iront en Enfer et une au Paradis, c'est la *jamâ'a* ».[1]

Ce hadith prouve que le terme *jamâ'a* représente ceux qui suivent la sunna. Par conséquent, ils constituent le groupe sauvé, aussi peu soient-ils. 'Abd Allah Ibn Mas'ûd ﷺ a dit: « La *jamâ'a* est l'entité qui se conforme à l'obéissance d'Allah, même si tu dois être seul ».[2] Cela signifie que ceux qui ne se conforment pas à la sunna ne font pas partie de la *jamâ'a*, même si leur nombre est important.

Interrogé au sujet de la *jamâ'a*, 'Abd Allah Ibn al-Mubârak répondit: « Ce sont Abû Bakr et 'Umar ». On lui dit alors: « Abû Bakr et 'Umar sont morts! » Il répliqua: « C'est alors Untel et Untel ». On fit remarquer: « Celui-ci et celui-là sont déjà morts ». Ibn al-Mubârak déclara alors: « Abû Hamza al-Sukkarî est la *jamâ'a* ».[3]

Abû Hamza al-Sukkarî est en fait Muhammad Ibn Maymûn al-Marwazî (m. 168H.). 'Abd Allah Ibn al-Mubârak affirmait qu'al-Marwazî constituait à lui seul la *jamâ'a*, car c'était un homme vertueux qui suivait la sunna, la voie des pieux Anciens et celle de la *jamâ'a*, celle des gens de la vérité.

Le nombre de partisans n'est pas pris en considération, ce qui compte étant la conformité à la sunna et le rejet des

1 Abû Dâwud, Ahmad, Ibn Mâjah et Ibn Abî 'Âsim; authentifié par al-Albânî, voir *al-sunna*, t.1 p.42.
2 Al-Lâlakâ'î, *Sharh Usûl I'tiqâd ahl al-Sunna wal-Jamâ'a*, t.1 p.109.
3 Al-Baghawî, *Sharh al-Sunna*, t.1 p.216.

hérésies. Ainsi, ceux qui légitiment leur hérésie par le grand nombre de leurs adeptes, sont dans l'erreur.

Al-Bukhârî ﷺ interpréta le terme *jamâ'a* par les gens de science. Il intitula un chapitre comme suit: « Chapitre: ﴿Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de juste milieu﴾ et de l'ordre du Prophète ﷺ concernant l'attachement à la *jamâ'a* qui sont les gens de science ».

Expliquant la parole d'al-Bukhârî, Ibn Hajar dit: « Ceci indique que la description citée ci-dessus concerne les gens de science islamique... »[1]

Lorsque al-Bukhârî évoque les gens de science de façon générale, il vise ceux qui appliquent la sunna avec savoir, droiture et clairvoyance. Ibn Hajar rapporte la définition donnée par al-Tabarî au terme *jamâ'a*: « Certains ont dit qu'il s'agit des gens de science, car Allah les a désignés comme argument pour les créatures et les gens les suivent en matière de religion ».[2]

### 3. Le rassemblement autour de la vérité sans division

Selon ce concept, la *jamâ'a* indique la situation de la majorité des musulmans dans leurs affaires et leurs intérêts généraux, surtout durant la première période de l'islam.

Al-Nu'mân Ibn Bashîr ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit:

وَالْجَمَاعَةُ رَحْمَةٌ وَالْفُرْقَةُ عَذَابٌ

1 *Fath al-Bârî*, t.13 p.316.
2 *Fath al-Bârî*, t.13 p.37.

« L'unité est une miséricorde et la division un châtiment ».[1]

L'attachement à l'unité (*jamâ'a*) est une miséricorde et un salut, tandis que la division et l'isolement une perdition et un égarement, menant obligatoirement au châtiment.

Le Prophète ﷺ dit :

عَلَيْكُمْ بِالْجَمَاعَةِ وَإِيَّاكُمْ وَالْفُرْقَةَ! فَإِنَّ الشَّيْطَانَ مَعَ الْوَاحِدِ، وَهُوَ مِنَ الاِثْنَيْنِ أَبْعَدُ، وَمَنْ أَرَادَ بُحْبُوحَةَ الْجَنَّةِ فَعَلَيْهِ بِالْجَمَاعَةِ

« Attachez-vous au groupe et prenez garde à la division ! Car le diable est avec l'individu seul, mais il est plus éloigné quand ils sont deux. Que celui qui cherche le délice du Paradis s'attache au groupe ! »[2]

Interrogé à propos des troubles, Abû Mas'ûd al-Ansârî ﷺ dit : « Attache-toi au groupe ! Car Allah ne réunit jamais la communauté de Muhammad ﷺ autour d'un égarement. Et prends garde à la division ! Car la division, c'est l'égarement ».[3]

Ibn Mas'ûd disait : « Ce que vous détestez dans l'unité est meilleur que ce que vous aimez dans la division ».[4]

Au sujet de la vente de l'esclave, 'Alî ﷺ dit aux Compagnons à son époque : « Jugez d'après les règles précédemment établies ! Car je déteste la divergence, et afin que les gens restent unis ».[5]

---

1 Ahmad et Ibn Abî 'Âsim ; al-Albânî juge la chaîne de transmission fiable et les narrateurs dignes de confiance.
2 Ahmad, al-Tirmidhî et al-Hâkim ; authentifié par al-Albânî.
3 Al-Shâtibî, *al-I'tisâm*, t.2 p.261.
4 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.108 ; al-Shâtibî, *al-I'tisâm*, t.2 p.261.
5 Al-Bukhârî, voir *Fath al-Bârî*, t.7 p.73.

'Ubayda Ibn 'Umar al-Salmânî (m. 72H.) dit à 'Alî ﷺ : « Ton avis et celui de 'Umar, au sein du groupe, sont préférables pour moi que ton avis seul dans la division ».[1]

C'est à cela qu'Ibn Taymiyya a fait allusion lorsqu'il parlait de la voie des gens de la sunna et de la *jamâ'a* : « Ils sont appelés gens de la *jamâ'a*, car celle-ci est la réunion dont le contraire est la division. Le terme *jamâ'a* est devenu un nom donné aux gens réunis ».[2]

C'est aussi à cela qu'Abû Shâma a fait allusion en disant : « L'ordre de s'attacher au groupe signifie qu'il faut se conformer à la vérité même si le nombre de ceux qui s'y conforment est restreint et celui de ceux qui la contredisent élevé. Car la vérité est la voie suivie par le premier groupe à l'époque du Prophète ﷺ et de ses Compagnons ﷺ, sans tenir compte de la multitude des gens dans le faux après eux ».[3]

## 4. L'ensemble des musulmans suivant la sunna, réunis autour d'un seul dirigeant, d'une affaire religieuse ou d'un intérêt mondain

Cette définition générale de la *jamâ'a* est d'application lorsque le terme n'est pas restreint. Il signifie donc l'ensemble des musulmans attachés à la sunna, lorsqu'ils se réunissent autour d'une de leurs affaires ou d'un grand intérêt de la communauté musulmane tant religieux que communautaire, comme le califat et le djihad par exemple. En effet, s'isoler du groupe et s'y opposer est une perdition, chose contre laquelle la religion a mis en garde.

1 *Fath al-Bârî*, t.7 p.73.
2 Ibn Taymiyya, *Majmû' al-Fatâwâ*, t.3 p.158.
3 Abû Shâma, *al-Ba'îth*, p.19.

Hudhayfa Ibn al-Yamân dit : « Les gens questionnaient le Messager d'Allah ﷺ sur le bien, mais je le questionnais sur le mal de crainte qu'il ne m'atteigne… » Après avoir cité certains troubles qui auront lieu, Hudhayfa ﷺ demanda au Prophète ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Que penses-tu que je doive faire si cela m'atteint ? » Le Prophète ﷺ lui répondit : « Tu t'attacheras au groupe des musulmans et à leur imam ». Hudhayfa dit alors : « Et s'ils n'ont ni groupe ni imam ? » Le Prophète ﷺ répliqua : « Éloigne-toi de tous ces groupes, dusses-tu mordre à pleines dents le tronc d'un arbre jusqu'à ce que la mort t'atteigne dans cet état ! »[1]

Le Prophète ﷺ a dit :

يَدُ اللَّهِ عَلَى الْجَمَاعَةِ

« La Main d'Allah est sur le groupe ».[2]

يَدُ اللَّهِ مَعَ الْجَمَاعَةِ

« La Main d'Allah est avec le groupe ».[3]

مَنْ رَأَى مِنْ أَمِيرِهِ مَا يَكْرَهُ فَلْيَصْبِرْ عَلَيْهِ، فَإِنَّهُ مَنْ فَارَقَ الْجَمَاعَةَ شِبْراً فَمَاتَ إِلاَّ مَاتَ مِيتَةً جَاهِلِيَّةً

« Que celui qui voit de la part de son émir quelque chose qu'il déteste patiente ! Car celui qui se sépare de la communauté, serait-ce d'un empan, puis meurt, mourra comme à la *jâhiliyya* ».[4]

1 Al-Bukhârî n°7084 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4784, éditions al-Hadîth.
2 Ibn Abî 'Âsim ; al-Albânî a approuvé son authenticité.
3 Al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî.
4 Al-Bukhârî n°7053 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4790, éditions al-Hadîth.

Le Messager ﷺ dit :

لاَ يَحِلُّ دَمُ امْرِئٍ مُسْلِمٍ يَشْهَدُ أَنْ لاَ إِلَهَ إِلاَّ اللَّهُ وَأَنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَّا بِإِحْدَى ثَلاَثٍ: النَّفْسُ بِالنَّفْسِ، وَالثَّيِّبُ الزَّانِي، وَالمُفَارِقُ لِدِينِهِ التَّارِكُ لِلْجَمَاعَةِ

« Le sang d'un homme musulman qui atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah et que je suis le Messager d'Allah n'est licite que pour l'une de ces trois raisons : une vie pour une autre, le *thayyib*[1] qui commet l'adultère et celui qui renie sa religion et abandonne la communauté ».[2]

Certains savants expliquent que c'est en renonçant à la religion qu'on abandonne le groupe.[3] Le Messager d'Allah ﷺ déclare :

ثَلاَثُ خِصَالٍ لاَ يُغِلُّ عَلَيْهِنَّ قَلْبُ مُسْلِمٍ: إِخْلاَصُ الْعَمَلِ لِلَّهِ، وَالنَّصِيحَةُ لِوُلاَةِ الأُمُورِ، وَ لُزُومُ الجَمَاعَةِ، فَإِنَّ دَعْوَتَهُمْ مُحِيطُ مِنْ وَرَاءِهِمْ

« Trois qualités sont indispensables au cœur d'un musulman : l'acte voué sincèrement à Allah, le conseil donné aux dirigeants et l'attachement au groupe. Car leur invocation les cerne de derrière eux ».[4]

Ibn Hajar rapporte qu'al-Tabarî a dit : « La vérité consiste à dire que cette tradition désigne l'attachement au groupe,

1 C'est la personne qui, dans le cadre d'un mariage valide, a eu des rapports sexuels avec son épouse, serait-ce une seule fois. NDT.
2 Al-Bukhârî n°6878 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4375, éditions al-Hadîth.
3 *Fath al-Bârî*, t.12 pp.201-202.
4 Abî 'Âsim ; authentifié par al-Albânî.

constitué par ceux qui obéissent à l'homme auquel ils ont confié le pouvoir. Quiconque viole son serment d'allégeance quitte le groupe ».[1]

Ainsi, la plupart des textes parlant de la *jamâ'a* tournent autour de ces significations : le groupe musulman réuni autour d'un chef, ou autour d'une affaire religieuse ou d'un intérêt communautaire. Ce groupe est représenté par la majorité des musulmans, leurs savants, les gens de mérite, de piété, de droiture, ainsi que ceux qui sont aptes à prendre les décisions importantes, même s'ils ne sont pas majoritaires, tout cela à condition de se conformer à la sunna et au bien.

## 5. Les gens aptes à prendre les décisions

La *jamâ'a* est employée lorsqu'on se réunit pour une affaire d'intérêt pour les musulmans : la nomination ou la destitution d'un chef, le serment d'allégeance, etc. Ceux qui sont les plus dignes à prendre de telles décisions sont les savants pris pour modèles. Puis, viennent les vertueux et les hommes de pouvoir, dont les décisions et les initiatives ont du poids dans la communauté et la direction de ses affaires.

Ibn Hajar rapporte qu'Ibn Battâl a dit : « La *jamâ'a* indique les hommes aptes à prendre les décisions à chaque époque ».[2] Cette définition est une partie du concept de *jamâ'a*, car lorsque les gens se réunissent pour décider d'une affaire, ils représentent la *jamâ'a*. Et Allah sait mieux.

1 *Fath al-Bârî*, t.13 p.37.
2 *Fath al-Bârî*, t.13 p.316.

## 6. Un groupe qui se réunit pour une affaire ou qui prie en commun dans une mosquée

Parfois, la *jamâ'a* apparaît dans la sunna et les propos des Anciens pour désigner un groupe de gens se réunissant autour d'un repas, d'une prière, d'un enseignement ou pour un voyage. Ce terme peut s'appliquer à toute situation où les gens se regroupent afin de régler une affaire, quelle soit religieuse ou d'une autre nature. Ici, le sens du terme *jamâ'a* est différent de celui de la grande communauté.

Le Prophète ﷺ dit:

كُلُوا جَمِيعاً وَلاَ تَفَرَّقُوا، فَإِنَّ الْبَرَكَةَ مَعَ الْجَمَاعَةِ

« Mangez ensemble et ne vous séparés point! La bénédiction se trouve avec le groupe ».[1]

Si un groupe restreint mérite la bénédiction, que dire de la communauté au sens large?

Jundab Ibn 'Abd Allah rapporte: « Le Messager d'Allah ﷺ nous ordonnait de nous attacher au groupe et de chercher secours dans l'endurance et la quiétude lorsque nous étions effrayés et lors du combat ».[2] Cela veut dire que lorsqu'ils ressentent une peur, ils doivent s'unir, se mettre d'accord et s'entraider.

Al-Bukhârî a dit: « Le groupe se forme à partir de deux individus ». C'est-à-dire dans la prière et par analogie dans toute autre affaire.

La *jamâ'a* désigne aussi ceux qui assistent à la prière dans la mosquée avec l'imam, comme dit le Prophète ﷺ:

1 Ibn Mâjah; al-Albânî le juge fiable dans *Sahîh al-Jâmi'*, t.4 p.168.
2 Abû Dâwud. [Déclaré faible par al-Albânî].

مَنْ صَلَّى العِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ، وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ

« Celui qui fait la prière du *'ishâ'* en commun (*jamâ'a*), c'est comme s'il avait passé la moitié de la nuit en prière et celui qui fait la prière du *ṣubḥ* en commun, c'est comme s'il avait prié toute la nuit ».[1]

صَلاَةُ الْجَمَاعَةِ أَفْضَلُ مِنْ صَلاَةِ الْفَذِّ بِسَبْعٍ وَعِشْرِينَ دَرَجَةً

« La prière en commun dépasse en mérite la prière individuelle de vingt-sept degrés ».[2]

Il est question de la prière accomplie en groupe avec l'imam à la mosquée, car 'Abd Allah Ibn Mas'ûd a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ nous a enseigné les traditions de la droiture et parmi celles-ci figure la prière à la mosquée où on fait l'appel ».[3] Ainsi, toute personne accomplissant la prière à la mosquée derrière un imam fixe fait partie, selon ce concept, de la *jamâ'a*.

## 7. La *jamâ'a* peut désigner à la fois l'ensemble de tous ces sens ou certains d'entre eux

Certains textes de la sunna ou des pieux Anciens qui mentionnent ce terme peuvent désigner à la fois toutes les définitions citées ou certaines d'entre elles selon le contexte, l'énoncé du texte ou son sens. C'est pourquoi les savants interprètent de différentes manières la *jamâ'a*.

1 *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.2 n°1491, éditions al-Hadîth.
2 Al-Bukhârî n°645 et *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.2 n°1477, éditions al-Hadîth.
3 *Ṣaḥîḥ Muslim*, t.2 n°1487, éditions al-Hadîth.

Al-Shâṯibî fait allusion à certaines d'entre elles : « Les gens ont divergé en cinq avis différents à propos de la définition de la *jamâ'a* mentionnée dans les hadiths :

1. la grande majorité des musulmans, sens indiqué par la parole d'Abû Ghâlib : « La grande majorité des musulmans comprend ceux qui seront sauvés par rapport aux autres groupes [1], la manière dont ils appliquent leur religion est la vérité, quiconque les contredit dans leur voie meurt dans l'ignorance, qu'il les ait contredits dans les lois islamiques ou vis-à-vis de leurs imams et de leurs dirigeants, il sera donc en contradiction avec la vérité ».

Parmi ceux qui adoptaient cet avis, il cite Abû Mas'ûd al-Anṣârî et 'Abd Allah Ibn Mas'ûd ﵁. Il poursuit : « Selon cet avis, ce terme inclut les grands savants de la communauté dignes de l'*ijtihâd*, les savants, les juristes, ainsi que les autres musulmans, car ils les suivent et les prennent pour exemple.

Ceux qui se sont séparés de la communauté et les hérétiques sont considérés comme des rebelles, car ils sont en contradiction avec nos prédécesseurs. Ils ne font donc pas partie de la majorité.

2. L'ensemble des savants jurisconsultes. Par conséquent, quiconque contredit ce qui est adopté par les savants de la communauté meurt dans l'ignorance. Car le groupe d'Allah est l'ensemble des savants et est désigné comme argument pour l'humanité. Le Prophète ﷺ a dit :

إِنَّ اللَّهَ لَنْ يَجْمَعَ أُمَّتِي عَلَى ضَلاَلَةٍ

1 Ainsi, le sens réel de la « grande majorité » ne signifie pas ceux qui sont les plus nombreux, comme le prétendent beaucoup d'innovateurs lorsqu'ils tentent de démontrer la légalité de leurs innovations en disant que la plupart des gens les pratiquent, comme dans le cas des fêtes d'anniversaire.

« Certes, Allah ne réunira jamais ma communauté sur un égarement ».[1]

Tel est l'avis adopté également par 'Abd Allah Ibn al-Mubârak, Ishâq Ibn Râhawayh et par les spécialistes des fondements de la jurisprudence. Au sujet des innovateurs et des imitateurs, al-Shâtibî dit : « De toute manière, ils n'entrent absolument pas dans le cadre de la grande majorité ».

3. La *jamâ'a* regroupe en particulier les Compagnons, car ce sont eux qui ont dressé les bases de la religion et fixé ses piliers, ceux qui ne se réunissent jamais autour d'un égarement. Puis, al-Shâtibî a cité que parmi ceux qui ont adopté cette définition, il y avait 'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz ; l'imam Mâlik a soutenu son avis. Ensuite, al-Shâtibî ajoute : « Selon ce point de vue, le terme *jamâ'a* est conforme à la version où le Prophète ﷺ a dit (au sujet du groupe sauvé) :

مَا أَنَا عَلَيْهِ وَأَصْحَابِي

« Ceux qui se conforment à la voie sur laquelle je suis, ainsi que celle de mes Compagnons ».[2]

C'est comme si le Prophète ﷺ avait considéré que ce que les Compagnons ont dit, institué et déduit étaient des preuves sans équivoque. [...] Ainsi, tout ce qu'ils ont institué constitue la sunna, sans aucun doute, contrairement à d'autres, dont l'effort peut être accepté ou réfuté. De même, les hérétiques ne font, en aucun cas, partie de la *jamâ'a*, selon cet avis ».

1 Al-Tirmidhî, Ahmad, al-Hâkim et al-Dârimî ; authentifié par al-Albânî.
2 Al-Hâkim et al-Tirmidhî ; authentifié par al-Albânî. Dans ce hadith, on lit : « ...et ma communauté se séparera en soixante-treize sectes, toutes iront en Enfer, excepté une. Ils dirent : "Quelle est-elle, ô Messager d'Allah ?" Il répondit : "La voie sur laquelle je suis aujourd'hui, ainsi que celle mes Compagnons" ».

4. La *jamâ'a* désigne l'unanimité des musulmans, lorsqu'ils se mettent d'accord sur une affaire. Dès lors, il incombe aux autres musulmans de les suivre. En effet, Allah a assuré à son Prophète ﷺ de ne jamais les réunir autour d'un égarement. Et lorsqu'il y a divergence entre eux, connaître la vérité à ce sujet devient une obligation.

5. Il s'agit de l'avis de l'imam al-Ṯabarî. Selon lui, la *jamâ'a* représente l'ensemble des musulmans lorsqu'ils se réunissent autour d'une affaire. Dès lors, Allah ﷻ ordonna de s'attacher à eux et a interdit de se séparer de la communauté en s'opposant à eux sur les points sur lesquels ils se sont mis d'accord.

Après avoir cité une longue citation d'al-Ṯabarî, al-Shâṯibî termine : « En conclusion, le terme *jamâ'a* provient de la réunion autour d'un imam se conformant au Livre et à la sunna ».[1]

La réunion autour d'une chose non conforme à la sunna n'entre pas dans la définition de la *jamâ'a* citée dans les hadiths mentionnés ci-dessus. C'est le cas des kharijites et de tous ceux qui suivent leur chemin.

## Conclusion

Le concept de la *jamâ'a*, déduit de l'ensemble des textes sacrés et des dires des savants, a des définitions similaires qui tournent autour de la notion suivante : les gens de la sunna, de la conformité et de la vérité qui constituent le groupe sauvé. Il s'agit des Compagnons et de ceux qui les suivent dans un bon comportement, les imams de la droiture, les gens de science et de la compréhension dans la religion, ainsi que ceux qui

1 Voir *al-I'tiṣâm*, t.2 pp.261-263.

suivent leur exemple et leur voie parmi les croyants jusqu'à la fin des temps.

Ils se sont réunis autour de la sunna, l'ont approuvée à l'unanimité et se sont rassemblés autour de la vérité et de leurs dirigeants, d'où est venu le nom et la description de « gens de la sunna et de la *jamâ'a* ».

Tels sont les véritables gens de la sunna, ceux qui ont transmis et conservé la sunna à laquelle ils sont attachés, qu'ils ont pratiquée, observée, enseignée comme il se doit. Tel est le véritable groupe dont parlait le Messager ﷺ, car ses partisans se sont réunis sur la vérité et sur la voie du Prophète ﷺ et de ses Compagnons.

Par ailleurs, la *jamâ'a*, au sens large du terme, comporte des définitions spécifiques, telles que les hommes aptes à prendre des décisions importantes dans la communauté, ceux qui se réunissent autour d'un dirigeant ou d'un intérêt majeur pour les musulmans, ainsi que le groupe priant à la mosquée, etc.

## *Ceux qui sont exclus de la définition de la jamâ'a*

Après avoir défini ceux qui sont englobés par le concept de la *jamâ'a*, selon les Textes et les explications des imams de la droiture, prenons connaissance de ceux qui sont exclus de cette *jamâ'a*, conformément aux Textes et aux dires des imams.

### 1. Les hérétiques et les partisans des passions

Le Prophète ﷺ a dit : « Toute hérésie est un égarement ». « Ma communauté ne se rassemblera jamais autour d'un égarement ». « Quiconque introduit dans notre affaire ce qui n'en fait pas partie verra son acte rejeté ».

## 2. Les adeptes des sectes

Il y a notamment les qadarites, les jahmites, les mutazilites, les chiites, les kharijites, les adeptes de la théologie spéculative, les soufis et tous les autres groupes, tendances et courants dogmatiques, tant anciens que contemporains dont les racines remontent à une de ces sectes précitées. La parole du Prophète ﷺ à ce sujet est générale, à savoir que cette communauté se divisera en soixante-treize groupes voués à l'Enfer, excepté un qui est le groupe se conformant à sa voie et à celle de ses Compagnons.

## 3. Les rebelles

Il s'agit de ceux qui se révoltent contre les dirigeants musulmans et brisent l'unité de la communauté de telle façon que cela aboutit à l'abandon du groupe, à la division, à la dissension, aux violations des droits, à de grands troubles occasionnés à la communauté, dans le domaine spirituel ou temporel. On exclut donc de la *jamâ'a* tous ceux qui entrent dans la mise en garde faite par le Prophète ﷺ, comme les kharijites et ceux qui se rebellent contre les dirigeants ou la communauté, en utilisant la force ou en désobéissant aux autorités, ce qui conduit à divers troubles, au non-respect des droits et au préjudice d'intérêts majeurs de la communauté : le combat, l'ordre du bien et la condamnation du mal, la sécurité publique, etc. Par conséquent, tout acte conduisant à de telles conséquences est considéré comme « séparation de la communauté ». Et Allah sait mieux.

## 4. Ceux qui contredisent la *jamâ'a*

On trouve les ignorants, les libertins, les pervers et les transgresseurs, ceux qui ne veulent pas être guidés par la

sunna, ne prennent pas les gens de science pour exemple et ne se soumettent pas à l'autorité islamique. Ceux-là ne font pas partie du sens conventionnel du terme *jamâ'a*. En fait, ils sont sur le chemin de la perdition. Ainsi, la communauté ne suivra pas le droit chemin tant qu'elle ne prendra pas ces groupes par la main afin de les mener vers la vérité.

# Le concept des gens de la sunna et de la *jamâ'a*

– Le concept des gens de la sunna et de la *jamâ'a*.
– Pourquoi cette appellation ?
– Les caractéristiques de ces gens chez les Anciens.

## *Le concept des gens de la sunna et de la jamâ'a*

Après avoir brièvement exposé les différentes définitions de la sunna et de la *jamâ'a* selon les Textes, les propos et la compréhension des Anciens, nous avons pu avoir une vue claire du concept exact de ces termes. La question qui se pose à présent est donc : qui sont les gens de la sunna et de la *jamâ'a* ? Quelles sont leurs caractéristiques et leur voie ?

Nous pouvons répondre à cette question à travers la définition donnée par les Anciens eux-mêmes, car les principaux intéressés savent mieux que quiconque ce qui les concerne.

Il s'agit d'abord des Compagnons du Messager ﷺ. Ils ont enseigné la sunna, l'ont comprise, pratiquée, transmise et rapportée. Ils sont donc les plus dignes du titre *gens de la sunna*, car ils ont été les premiers à connaître et à pratiquer la sunna.

Viennent ensuite les Suiveurs. Ils ont reçu des Compagnons cette religion, l'ont transmise, enseignée et pratiquée. Ils l'ont à leur tour enseignée à ceux qui les ont suivis, et ainsi de suite jusqu'au Jour de la Rétribution. Ils sont les gens de la sunna, ceux qui s'y sont attachés sans jamais innover ou suivre un chemin autre que celui des croyants.

Font également partie des gens de la sunna et de la *jamâ'a* les pieux Anciens, les gens du Coran et de la sunna, suivant l'exemple du Messager d'Allah ﷺ et des imams de la droiture. Ils n'ont rien innové ou changé et ils n'ont introduit dans la religion aucune pratique qui n'en faisait pas partie.

Par opposition aux nombreuses sectes, il s'agit du groupe sauvé, qui est victorieux et soutenu jusqu'à la fin des temps.

Enfin, les gens de la sunna sont définis comme étant « les étrangers », lorsque les passions, les égarements et les hérésies apparaissent et que règne la corruption. Le Prophète ﷺ a dit :

بَدَأَ الإِسْلاَمُ غَرِيباً، وَسَيَعُودُ كَمَا بَدَأَ غَرِيباً، فَطُوبَى لِلْغُرَبَاءِ

« L'islam a débuté comme un étranger[1] et il redeviendra étranger tel qu'il a débuté. Bienheureux soient donc les étrangers ! »[2]

طُوبَى لِلْغُرَبَاءِ، أُنَاسٌ صَالِحُونَ فِي أُنَاسِ سُوءٍ كَثِيرٍ، مَنْ يَعْصِهِمْ أَكْثَرَ مِمَّنْ يُطِيعُهُمْ

« Bienheureux soient les étrangers ! Ce sont des gens vertueux parmi beaucoup d'autres mauvais. Ceux qui leur désobéissent sont plus nombreux que ceux qui leur obéissent ».[3]

Les gens de la sunna et de la *jamâ'a* sont les gens du hadith, par la transmission et la compréhension, par la science et la pratique. C'est pourquoi des Anciens ont donné une telle définition. C'est la définition proposée par Ibn al-Mubârak, Ahmad Ibn Hanbal, al-Bukhârî, Ibn al-Madînî et Ahmad Ibn Sinân.[4]

Cette acception est correcte, car les gens du hadith dignes d'un tel titre sont les imams des gens de la sunna. L'imam

1 L'érudit Ibn Manzûr explique dans *Lisân al-'Arab*, t.10 p.33 : « C'est-à-dire que l'islam était à son avènement tel un étranger : seul et sans famille, vu la minorité des musulmans. De même, il redeviendra étranger comme il l'a été, en ce sens que les musulmans seront peu nombreux à la fin des temps ». NDT.

2 *Sahîh Muslim*, t.1 n°372, éditions al-Hadîth.

3 Al-Albânî, *Sahîh al-Jâmi'*, t.1 p.12.

4 Ibn Hajar, *Fath al-Bârî*, t.13 p.393 ; al-Tirmidhî et authentifié par al-Albânî.

Ahmad dit à propos du groupe sauvé : « Si ce ne sont pas les gens du hadith, alors je ne sais guère qui est ce groupe ». Al-Qâdî 'Iyâd explique : « L'imam Ahmad voulait dire par là que le groupe sauvé est composé des gens de la sunna et de la *jamâ'a* et de ceux qui suivent l'école des gens du hadith ».[1]

## *Pourquoi une telle appellation ?*

Ils furent appelés gens de la sunna parce qu'ils s'attachent à la sunna du Messager d'Allah ﷺ et la mettent en pratique. Ils observent la parole du Messager d'Allah ﷺ : « Tenez-vous à ma sunna ! » La sunna désigne les lois, la religion et la droiture que les Compagnons ont reçu du Messager ﷺ. Ensuite, les Suiveurs ont reçu la sunna des Compagnons en empruntant leur chemin. Puis, les imams et les savants de la droiture ont pris la même voie que les premiers, ainsi que toute personne qui les suit jusqu'à la fin des temps.

C'est pourquoi les gens de la vérité, les partisans de la sunna, furent appelés *gens de la sunna*. Ils sont les plus dignes de ce titre.

Quant à l'appellation *jamâ'a*, à laquelle cette parole du Prophète ﷺ fait référence : « Tenez-vous à la *jamâ'a* (l'unité) ! », c'est un titre que les gens de la sunna méritent en raison de leur union autour de la vérité et de leur attachement à celle-ci. Ils ont suivi les traces des Compagnons, de leurs disciples et de leurs successeurs. Ils sont toujours unis autour de leurs imams, pour ordonner le bien et blâmer le mal. Ils sont unis dans la

1 'Abd Allah al-Ghunaymân, *Sharh Kitâb al-Tawhîd min Sahîh al-Bukhârî*, t.2 p.238.

sunna et le délaissement des hérésies. Ainsi, ils constituent le groupe que le Messager ﷺ a visé et a ordonné de suivre.

En conclusion, le titre *gens de la sunna et de la jamâ'a* est puisé de la sunna. Le Prophète ﷺ a ordonné d'observer la sunna – « Suivez ma sunna ! » –, de s'attacher au groupe – « Tenez-vous au groupe ! » – et interdit de s'y opposer.

C'est un qualificatif conforme aux dires des Compagnons et des pieux Anciens. Il s'agit d'un titre faisant l'objet de l'accord des imams de la droiture, par lequel ils ont désigné et décrit les gens de la vérité. Ces déclarations figurent dans les ouvrages de la sunna et les recueils des pensées et des biographies des pieux Anciens.

Enfin, c'est un titre permettant de distinguer les gens de la vérité des hérétiques. Contrairement à ce que certains pensent, cette appellation n'a pas fait son apparition après la division de la communauté. C'est un titre sacré connu depuis le temps des Compagnons et des Suiveurs.

## *Sont-ils limités dans l'espace et dans le temps ?*

Les gens de la sunna ne sont limités ni dans l'espace ni dans le temps, mais il se peut qu'ils soient plus nombreux dans une région que dans une autre, ou durant une époque par rapport à une autre. Cependant, ils ne disparaissent jamais totalement, car ils sont des guides pour ceux qui se trouvent dans les ténèbres, jusqu'à la fin des temps. À travers eux se réalise la promesse d'Allah de préserver cette religion.

## *Caractéristiques des gens de la sunna et de l'Unité d'après les Anciens*

Les caractéristiques des gens de la sunna sont claires. Ils sont les gens de la vérité et de la sincérité, ils suivent la sunna, ils représentent l'unité, car celle-ci est infaillible tant qu'elle suit la vérité.

Voici ce que les Anciens disent au sujet des gens de la sunna et de leurs caractéristiques :

### 1. Les gens de la sunna sont ceux qui se cramponnent à l'anse solide d'Allah

Abû Bakr al-Siddîq ﷺ dit : « La sunna est l'anse solide d'Allah. Quiconque la lâche aura coupé son lien avec Allah ».[1]

'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ dit : « Les gens attachés aux traditions prophétiques connaissent le mieux le Livre d'Allah ».[2]

### 2. Ils sont un modèle de vertu

Celui qui suit les gens de la sunna et puise sa religion auprès d'eux, sera sauvé. En revanche, celui qui a de l'aversion pour eux et ne suit pas leur exemple périra dans l'égarement.

'Amr Ibn Qays al-Mulâ'î (m. 143H.) dit : « Lorsque tu vois un jeune grandir avec les gens de la sunna, sois sûr qu'il y a de l'espoir en lui ! Par contre, lorsque tu le vois avec les innovateurs, n'espère rien de lui ! Car le jeune dépend de sa première éducation ».[3]

---

1 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.120.
2 Al-Dârimî, t.1 p.149.
3 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.133.

« Quand le jeune grandit et aime s'asseoir avec les gens de science, il est probable qu'il soit préservé. Mais s'il penche pour d'autres types de gens, il risque de se perdre ».[1]

Ayyûb al-Sakhtiyânî (m. 131H.) dit : « Parmi les bienfaits accordés au jeune et au non-Arabe, c'est d'être guidé par Allah vers un savant des gens de la sunna ».[2]

Al-Fudayl Ibn 'Iyâd (m. 187H.) dit : « Allah a des serviteurs par lesquels Il donne vie aux pays. Ce sont les gens de la sunna ».[3]

Au sujet de la parole d'Allah : ﴾ Au jour où certains visages s'éclaireront et que d'autres s'assombriront ﴿, Ibn 'Abbâs ﷺ dit : « Quant à ceux dont les visages s'éclaireront, il s'agit des gens de la sunna et de la *jamâ'a*, tandis que ceux dont les visages s'assombriront, ce sont les hérétiques et les égarés ».[4]

## 3. Ils ne s'attribuent pas un autre nom que l'islam ou la sunna et la *jamâ'a*

Quiconque s'attribue un nom autre que gens de la sunna et de la *jamâ'a* est voué à la perdition. Car ils constituent le groupe sauvé et leur voie est celle des croyants. Ce sont eux les gens de l'islam. Ibn 'Abbâs ﷺ dit : « Celui qui accepte un de ces noms inventés aura certes ôté de son cou le pacte de l'islam ».[5] Il fait allusion aux noms des sectes.

Al-Qâdî 'Iyâd a rapporté qu'un homme questionna l'imam Mâlik : « Qui sont les gens de la sunna, ô Abû 'Abd Allah ? » Il

1 *Al-Ibâna*, t.1 p.206.
2 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.60.
3 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.65.
4 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.137.
5 Idem.

lui répondit : « Ce sont ceux qui n'ont aucun titre ni jahmite, ni rafidite, ni qadarite ».[1]

L'imam Ibn al-Qayyim a rapporté que lorsque certains imams de la sunna furent questionnés au sujet des gens de la sunna, ils répondirent : « Ceux qui n'ont de nom que la sunna ».[2]

Mâlik Ibn Mighwal (m. 159H.) dit : « Si un homme se donne un nom autre que l'islam et la sunna, alors considère-le de la religion que tu voudras ! »[3]

Maymûn Ibn Mihrân (m. 117H.) dit : « Prenez garde contre tout ce qui porte un nom autre que l'islam ! »[4]

Toute personne contredisant la sunna et la *jamâ'a* s'apparente à un groupe autre que l'islam, même si elle prétend faire partie des gens de la sunna. Les gens de la sunna n'adhèrent à aucun groupe, à aucun parti politique, à aucun slogan, ils n'adhèrent à aucune race ni tribu. C'est le slogan de la sunna et de l'islam qui les unit, en tout lieu et à toute époque.

### 4. Les gens de la sunna sont les meilleures gens

Ils mettent en garde la communauté contre les hérésies et leurs adeptes. Al-Fudayl Ibn 'Iyâd (m. 187H.) dit : « J'ai connu les meilleures gens. Tous étaient partisans de la sunna et de la *jamâ'a*, mettant en garde contre les hérétiques ».[5]

---

1 *Tartîb al-Madârik*, t.1 p.72.
2 *Madârij al-Sâlikîn*, t.3 p.174.
3 Al-Suyûtî, *al-Durr al-Manthûr*, t.2 p.63 ; al-Lâlakâ'î, t.1 p.62. Voir les vérifications d'Ahmad Sa'd Hamdân.
4 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.137.
5 Ibn Batta, *al-Sharh wal-Ibâna*, p.153.

On demanda à Abû Bakr Ibn 'Ayyâsh (m. 194H.) : « Qui est le sunnite ? » Il répondit : « C'est celui qui n'adhère à aucune passion ».[1]

Ayyûb al-Sakhtiyânî (m. 131H.) dit à 'Ammâra Ibn Zâdhân (m. 131H.) : « Ô 'Ammâra ! Si un homme est partisan de la sunna et de la *jamâ'a*, ne pose aucune question au sujet de sa situation dans ce groupe ! »[2]

Les gens de la sunna sont les meilleures gens de la communauté et les plus justes. Ils sont sur le droit chemin, celui de la vérité et de la modération. Ce sont eux qui mettent en garde les gens contre les hérétiques et ceux qui suivent les passions, et ne prennent parti pour autre chose que la vérité, la sunna et l'unité.

## 5. Les gens de la sunna sont les étrangers

Ils constituent un groupe en dehors des soixante-douze sectes. Ils sont les étrangers parmi l'ensemble des hérétiques. Al-Hasan al-Basrî (m. 110H.) dit : « Les gens de la sunna étaient et seront minoritaires. Ils n'ont pas suivi les gens du luxe ni des hérésies et ont patienté dans l'application de la sunna, jusqu'à la rencontre de leur Seigneur. C'est ainsi, si Allah le veut, que vous devez être ».[3]

Sufyân al-Thawrî (m. 161H.) dit : « Soyez bienfaisants envers les gens de la sunna, car ils sont les étrangers ! »[4]

« Si tu apprends l'existence d'un homme à l'Orient, partisan de la sunna et d'un autre à l'Occident, envoie-leur tes

1 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.65.
2 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.60.
3 Al-Dârimî, t.1 p.72. Muhammad 'Abd al-Hâdî al-Misrî, *Ahl al-sunna wal-Jamâ'a*.
4 Al-Lâlakâ'î, *Sharh I'tiqâd Ahl al-sunna*, t.1 p.64.

salutations et prie Allah pour eux ! Car les gens de la sunna et de la *jamâ'a* sont peu nombreux ».[1]

'Abd Allah Ibn al-Mubârak (m. 181H.) dit : « Je considère la mort comme un honneur pour tout musulman qui rencontre Allah en observant la sunna. Nous sommes à Allah et c'est vers Lui que sera notre retour. C'est à Allah que nous nous plaignons de notre solitude, du départ de nos frères, de la minorité des partisans et de l'apparition des hérésies. Et c'est à Allah que nous nous plaignons de cette calamité qui a touché cette communauté lorsque les savants et les gens de la sunna ont disparu et que les hérésies ont fait leur apparition ».[2]

## 6. Ils sont les imams justes et dignes de confiance

Ce sont les gens du hadith, les narrateurs qui constituent la chaîne de transmission, les porteurs de la religion tant au niveau du texte que de la compréhension. Le Prophète ﷺ dit :

يَحْمِلُ هَذَا الْعِلْمَ مِنْ كُلِّ خَلَفٍ عُدُولُهُ يَنْفُونَ عَنْهُ تَحْرِيفَ الغَالِينَ وَانْتِحَالَ الْمُبْطِلِينَ وَتَأْوِيلَ الْجَاهِلِينَ

« Cette science sera portée, à chaque génération, par des hommes dignes de confiance qui la préserveront de l'altération des fanatiques, de la falsification des imposteurs et de l'interprétation des ignorants ».[3]

Effectivement, ceux qui portent cette science sont les gens du hadith qui sont les imams de la droiture ayant préservé, mis en pratique et enseigné la sunna aux gens. Par conséquent, ils sont les imams de la sunna.

1 Al-Lâlakâ'î, *Sharh I'tiqâd Ahl al-sunna*, t.1 p.64.
2 Ibn Waddâh, *al-Bida'*, p.39.
3 Al-Khatîb, Ibn 'Adî, al-'Alâ'î et d'autres. Voir *al-Silsila al-Sahîha*, t.1 p.546.

Ibn Sîrîn (m. 110H.) dit : « On ne posait pas de question sur la chaîne de transmission, mais quand eut lieu la sédition, on demanda : "Identifiez vos narrateurs !" On recherchait les partisans de la sunna pour prendre leurs hadiths et on recherchait les partisans de l'innovation pour rejeter leurs hadiths ».[1]

## 7. Les gens de la sunna sont ceux dont on déplore la disparition

Ayyûb al-Sakhtiyânî dit : « Lorsque j'apprends la mort d'un homme des gens de la sunna, c'est comme si je perdais l'un de mes membres ».[2]

« Ceux qui souhaitent la mort des gens de la sunna veulent en vérité éteindre la lumière d'Allah de leurs bouches, mais Allah parachèvera Sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants ».[3]

Lors de la mort de l'imam 'Abd al-'Azîz Ibn Muhammad al-Darâwardî (m. 187H.), Sufyân Ibn 'Uyayna (m. 198H.) s'affligea. On lui dit : « Nous ne savions pas que tu t'attristerais à tel point ». Il répondit : « C'est parce qu'il faisait partie des gens de la sunna ».[4]

Mu'âjâ Ibn 'Imrân (m. 187H.) dit : « Ne fais l'éloge de personne qu'après sa mort ! Car, soit il meurt en observant la sunna, soit il meurt attaché à une innovation ».[5]

'Abd Allah al-Kûfî (m. avant 120H.) dit : « Bienheureux est celui qui meurt en observant l'islam et la sunna ! »[6]

---

1 *Sahîh Muslim*, t.1 n°27, éditions al-Hadîth ; al-Tirmidhî.
2 Abû Nu'aym, *al-Hilya*, t.3 p.9 ; al-Lâlakâ'î, t.1 p.60.
3 Al-Lâlakâ'î, t.1 p.66.
4 Idem.
5 Idem, p.67.
6 Idem.

### 8. Les gens de la sunna sont les gens ayant la plus grande certitude et compréhension ainsi que l'attachement le plus ferme à la vérité, sans diverger

Les adeptes de la théologie spéculative et les hérétiques sont en désaccord constant, ils changent vite d'avis et sont déchirés. Le cheikh de l'islam Ibn Taymiyya dit à propos des gens de la sunna et du hadith : « Comment ceux-ci (les adeptes de la théologie spéculative) osent prétendre que les gens du hadith et de la sunna tiennent un discours futile, alors qu'ils sont les gens ayant le plus de science, de certitude et de sérénité ? Ce sont eux qui savent et les adeptes de la théologie spéculative en sont bien conscients. Ils sont certains de la vérité et ne doutent nullement ».[1]

## Conclusion

La clarification de la sunna et de la *jamâ'a* est primordiale aujourd'hui. Ceux qui ne connaissent même pas la croyance et les bases des gens de la sunna, qui ne les mettent pas non plus en pratique, prétendent fréquemment appartenir aux gens de la sunna. Pire, certains prétendent appartenir à la *jamâ'a*, mais sont en contradiction avec cette notion dans toutes les bases de la religion ou, du moins, dans certaines d'entre elles.

Cette brève étude ne remplit pas entièrement son objectif. Mais elle constitue un geste à travers lequel j'invite les étudiants, les chercheurs et nos éminents savants à y apporter leur contribution.

Les tendances et mouvements islamiques contemporains, engagés dans la diffusion de l'islam, ont procuré certains

1 Ibn Taymiyya, *Majmû' al-Fatâwâ*, t.4 p.29.

avantages aux musulmans, mais la plupart de ces mouvements – c'est mon avis – n'ont pas adopté la sunna telle que les pieux Anciens l'ont comprise, c'est-à-dire en tant que science, pratique et voie à suivre. En d'autres mots, ces tendances contemporaines n'ont pas suivi l'école des gens de la sunna et de la *jamâ'a* dans les fondements. Ils n'ont pas adopté la voie des pieux Anciens de façon claire. Néanmoins, certains de leurs membres connaissent et suivent l'école des Anciens.

En revanche, leurs méthodologies théoriques et pratiques ne sont pas encore assez conformes à la sunna. À cette occasion, je rappelle aux étudiants et aux prêcheurs de donner à ce sujet son importance en adoptant pleinement la voie des Anciens dans les fondements et en appliquant tout ce que cela implique.

Je rappelle aux musulmans qu'ils n'obtiendront aucune puissance, aucune victoire et aucune prospérité, à moins qu'ils ne reviennent à la sunna et à la voie des pieux Anciens. Ils doivent également rejeter les hérésies, les passions et les innovations qui dominent les esprits et les actions de la plupart des musulmans, et qui sont toujours adoptées par les confréries mystiques, les sectes et les tendances diverses.

Enfin, j'implore Allah de m'accorder, ainsi qu'à tout musulman, la réussite, de faire triompher l'islam, de guider tout musulman égaré vers la vérité et le droit chemin. Que le salut et la bénédiction d'Allah soient sur notre noble Messager, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons !

# Deuxième étude

# Fondements doctrinaux

# Introduction

Louange à Allah, nous Le louons, Lui demandons assistance et pardon. C'est auprès d'Allah que nous cherchons refuge contre les vices de notre âme et les méfaits de nos actes. Celui qu'Allah guide ne trouvera personne pour l'égarer tandis que celui qu'Allah égare ne trouvera personne pour le guider. J'atteste qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allah, Seul et sans associé, comme j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ حَقَّ تُقَاتِهِۦ وَلَا تَمُوتُنَّ إِلَّا وَأَنتُم مُّسۡلِمُونَ﴾

﴿Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission !﴾ – *Âl 'Imrân* : 102.

﴿يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ ٱتَّقُواْ رَبَّكُمُ ٱلَّذِى خَلَقَكُم مِّن نَّفۡسٍ وَٰحِدَةٍ وَخَلَقَ مِنۡهَا زَوۡجَهَا وَبَثَّ مِنۡهُمَا رِجَالًا كَثِيرًا وَنِسَآءً ۚ وَٱتَّقُواْ ٱللَّهَ ٱلَّذِى تَسَآءَلُونَ بِهِۦ وَٱلۡأَرۡحَامَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ كَانَ عَلَيۡكُمۡ رَقِيبًا﴾

﴿Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom Duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang ! Certes Allah vous observe parfaitement﴾ – *al-Nisâ'* : 1.

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱتَّقُواْ ٱللَّهَ وَقُولُواْ قَوۡلٗا سَدِيدٗا ٧٠ يُصۡلِحۡ لَكُمۡ أَعۡمَٰلَكُمۡ وَيَغۡفِرۡ لَكُمۡ ذُنُوبَكُمۡۗ وَمَن يُطِعِ ٱللَّهَ وَرَسُولَهُۥ فَقَدۡ فَازَ فَوۡزًا عَظِيمًا ﴾

﴿Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite﴾[1] – *al-Ahzâb* : 70-71.

Cette étude est une contribution modeste sur le dogme et la prédication. Cela me traversait l'esprit depuis fort longtemps. Plusieurs motifs m'ont poussé à rédiger cet ouvrage, mais principalement le sentiment de devoir conseiller les musulmans et particulièrement les prêcheurs. Certes, la chose la plus précieuse dont le musulman doit être fier et qu'il doit protéger, en s'y rattachant et en la transmettant, est sa religion et son dogme. Comment pourrait-il en être autrement alors que c'est la religion véridique d'Allah ﷻ et qu'aucune autre religion n'est acceptée par Lui :

﴿ إِنَّ ٱلدِّينَ عِندَ ٱللَّهِ ٱلۡإِسۡلَٰمُ ﴾

﴿Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'islam﴾ –*Âl 'Imrân* : 19.

﴿ وَمَن يَبۡتَغِ غَيۡرَ ٱلۡإِسۡلَٰمِ دِينٗا فَلَن يُقۡبَلَ مِنۡهُ وَهُوَ فِي ٱلۡأٓخِرَةِ مِنَ ٱلۡخَٰسِرِينَ ﴾

1 Ceci est *le discours du besoin* transmis par notre Prophète ﷺ. Voir *Khutbat al-Hâja*, une épître éditée par Muhammad Nâsir al-Dîn al-Albânî رحمه الله.

﴾Et quiconque désire une religion autre que l'islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants﴿ – *Âl 'Imrân* : 85.

La religion ne peut être établie que par le dogme correct et l'acte valide, en se rattachant au Livre et à la sunna, ainsi qu'à la voie des pieux Anciens. Les prêcheurs sont principalement et prioritairement ceux qui doivent connaître cette grande vérité et ils sont concernés par les points abordés à travers cette étude. Cette étude aborde les points suivants :

– le dogme : définition, concept correct, les gens de la sunna et de la *jamâ'a* et leurs caractéristiques ;

– le dogme de l'Unicité en particulier : c'est la religion des Messagers et la raison pour laquelle les hommes et les djinns ont été créés. L'Unicité de l'adoration est l'objet majeur de la mission des Messagers et des réformateurs.[1] C'est aussi le différend qui les oppose à leurs adversaires. Nous verrons aussi l'histoire du dogme de l'Unicité et sa place dans les messages divins en général et dans le message de notre Prophète Muhammad ﷺ en particulier ;

– les sources du dogme chez les gens de la sunna, ses caractéristiques et ses traits ;

– abrégé du dogme des gens de la sunna et de la *jamâ'a*, la position des sectes face au dogme sunnite et les implications de leur prétention d'appartenir aux gens de la sunna, particulièrement les acharites. La description des gens de la sunna d'aujourd'hui ;

– critique générale de positions chez certains prêcheurs, tendances et mouvements de réforme contemporains.

1 Réforme dans le sens de corriger, supprimer ce qui est nuisible.

Sont-ils conformes au sunnisme sur le plan de la connaissance, de la pratique, des paroles et de la croyance? Les conséquences de l'abandon du dogme des pieux Anciens.

Quelques phénomènes engendrés par les tendances contemporaines, surtout dans le domaine du dogme, m'ont également poussé à écrire ce livre. Le devoir religieux nous oblige à y faire face pour être parmi ceux qui s'entraident dans le bien et la piété. Parmi les plus dangereux de ces phénomènes, il y a la non-observance de certains fondements du dogme des pieux Anciens tant dans sa compréhension que dans ses applications.

J'espère avoir accompli mon devoir, mais je suis certain que d'autres personnes sont plus aptes en la matière. Qu'ils y contribuent donc! C'est auprès d'Allah que se trouve leur récompense ainsi que la mienne, s'il plaît à Allah.

Pourquoi se concentrer sur les erreurs des tendances dans le domaine du dogme? N'ont-elles donc aucun avantage ni mérite? Cette étude n'est pas tant un exposé ou une critique qu'un conseil pour ces tendances et une rectification, et cela pour plusieurs raisons:

1. les diverses tendances islamiques ont beaucoup parlé de leurs mérites et ont fait l'éloge de leurs dirigeants ainsi que de leur méthodologie de façon exagérée;

2. ma critique ne veut pas dire que je sous-estime leurs côtés positifs et leurs mérites. Ces tendances sont en général meilleures que le reste de la communauté, elles sont meilleures que la plupart de ceux qui ne prêchent pas et c'est une chose que je crois claire et évidente;

3. je ne vise aucune tendance ou mouvement en particulier, mais bien la majorité et la généralité;

4. je pense que le bien est la nature première de la majorité de ces groupes et que leurs erreurs sont des phénomènes qu'il faut traiter et éviter.

C'est Allah ﷻ qui attribue la réussite. Que le salut et la bénédiction soient sur notre Prophète ﷺ, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons !

Nâṯir al-'Aql

# Définition et contexte du dogme

## *Définition du terme 'aqîda*

Linguistiquement, ce terme vient de l'attachement (*'aqd*), d'où nouer et lier avec force.[1] Ce terme peut aussi concerner l'engagement et le serment. Ce vers quoi la personne attache son cœur s'appelle *'aqîda* (dogme ou croyance).

Dans la terminologie générale, le terme *'aqîda* correspond à une foi ferme et à un jugement décisif sans aucun doute auprès de la personne. C'est le sens général du terme indépendamment de la croyance à laquelle on adhère, qu'elle soit authentique ou fausse. Cela est appelé *'aqîda* parce que l'être humain attache son cœur à ce qu'il croit.

La *'aqîda* islamique est la foi ferme en Allah, en Sa Divinité, Sa Souveraineté, Ses Noms et Ses Attributs et en leurs implications. C'est également la croyance aux Anges, aux Livres, aux Prophètes, au Jour Dernier, au Destin, bon ou mauvais, aux fondements de cette religion établis par les Textes et au monde invisible. Elle implique de croire aux points établis à l'unanimité des pieux Anciens, de se soumettre à Allah dans Son Jugement, Son ordre, Sa Loi et dans le destin qu'Il a prescrit. Il s'agit aussi de se soumettre à Son Prophète en lui obéissant, en acceptant son arbitrage et en suivant son chemin.

## *Le contexte de la science du dogme*

La foi musulmane en tant que science aborde de nombreux sujets tels que l'Unicité d'Allah[2], la foi, l'islam, le monde invisible, les missions prophétiques, le Destin, les

1 *Lisân al-'Arab*, t.3, pp.295-300; *al-Qâmûs al-Muhît*, t.1 pp.327-328.
2 Cela englobe l'Unicité de la Souveraineté, de l'adoration et des Noms et Attributs.

fondements des principes indiscutables, tels que la croyance que le Prophète Muhammad ﷺ est le dernier des Prophètes et d'autres fondements dogmatiques. Cette science comporte aussi la réfutation des hérétiques et des sectes égarées. Elle détermine ainsi sa position vis-à-vis de telles tendances.

La science du dogme possède d'autres appellations qui sont des synonymes sur lesquels les gens de la sunna et les autres divergent :

1. le dogme (*'aqîda*) : on parle alors de dogme des Anciens ou des gens de la tradition ;
2. l'Unicité (*tawhîd*) : cette science aborde l'Unicité d'Allah dans Sa divinité, Sa souveraineté et dans Ses Noms et Attributs. L'Unicité est la partie la plus honorable des sciences du dogme dont il est la finalité. Ainsi, les pieux Anciens utilisaient souvent ce terme pour désigner la science de la foi musulmane, car il en constitue la partie la plus importante ;
3. sunna : ce terme signifie la voie. Le dogme des Anciens fut connu sous le nom de sunna parce qu'ils suivirent la voie du Prophète ﷺ et de ses Compagnons dans la croyance. Cette appellation persista pendant les trois premiers siècles de l'islam qui furent les meilleurs ;
4. fondements de la religion (*usûl al-dîn*) : ce sont les piliers de la foi et de l'islam, les points incontestables et faisant l'unanimité des savants ;
5. grande jurisprudence (*al-fiqh al-akbar*) : c'est un synonyme des fondements de la religion. Par contre, la petite jurisprudence correspond aux statuts et aux questions soumises à la déduction des savants ;

6. charia : ce sont les commandements décrétés par Allah et Son Prophète ﷺ dont les plus importants sont les fondements de la religion ;

7. foi : toutes les questions qui ont trait au dogme. Cette appellation du dogme est la plus célèbre chez les gens de la sunna. Certains – des acharites et plus particulièrement les traditionnistes parmi eux – peuvent partager avec les gens de la sunna cette appellation par imitation.

Il existe d'autres termes utilisés par les sectes afin de désigner cette science, dont les plus connus sont :

1. théologie spéculative (*'ilm al-kalâm*) : ce terme est surtout utilisé par les mutazilites, les acharites et leurs adeptes. En réalité, c'est une innovation inacceptable, car elle consiste à parler d'Allah sans connaissance et contredit la modalité des pieux Anciens dans l'établissement des dogmes ;

2. philosophie : ce terme est connu chez les philosophes et leurs adeptes. Il ne convient pas à la foi musulmane, puisque la philosophie est basée sur des prétentions et des conceptions lunatiques à propos de l'Invisible ;

3. soufisme : appellation adoptée par certains soufis et philosophes ainsi que par les orientalistes et leurs partisans. Il s'agit encore là d'une innovation basée sur les hérésies et les spéculations des soufis concernant la foi ;

4. théologie (*ilâhiyyât*) : terme adopté par les dialecticiens, les philosophes, les orientalistes et ceux qui les suivent. Il s'agit également d'une erreur, car ce terme fait allusion aux propos des philosophes, des dialecticiens et des athées concernant Allah ﷻ ;

5. métaphysique : c'est une appellation adoptée par les philosophes, les écrivains occidentaux et leurs disciples. C'est un terme dont le sens est proche de celui de la théologie.

On désigne les gens d'après leur croyance même si elle est fausse et dépourvue de toute preuve textuelle ou rationnelle. Quand le dogme correspond à un concept authentique, il est alors le dogme des gens de la sunna et de la *jamâ'a* dont la source est le Coran, la sunna authentique et le consensus des pieux Anciens.

Cependant, le terme *'aqîda* est parfois appliqué à un ensemble de conceptions erronées qui contredisent la révélation d'Allah et la voie de Son Prophète ﷺ. C'est également le cas pour l'utilisation du mot religion qui est utilisé pour désigner la religion d'Allah ou celle de ceux qui associent à Allah ﷻ d'autres divinités. Allah dit :

﴿ لَكُمْ دِينُكُمْ وَلِيَ دِينِ ﴾

﴾À vous votre religion et à moi la mienne﴿ – *al-Kâfirûn* : 6.

Ainsi, le communiste, le bouddhiste, le juif et le chrétien adhèrent à de faux principes qu'ils appellent dogme et religion. Quant au dogme islamique, il désigne spécifiquement la croyance des gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Car elle constitue l'islam qu'Allah ﷻ a choisi comme religion pour Ses serviteurs.

Il se peut que certaines sectes attribuent à l'islam des propos et des doctrines qui vont à son encontre. Mais cette attribution ne signifie en aucun cas que ces croyances font partie de la foi islamique authentique. En effet, ces doctrines ne devraient être attribuées qu'à leurs adeptes, car elles n'ont

aucun lien avec la vérité. Mais certains écrivains considèrent de telles doctrines comme étant islamiques par des considérations géographiques ou historiques ou du fait que leurs adeptes prétendent appartenir à l'islam.

En vérité, tout dogme doit être vérifié sur base du Coran et de la sunna. Ainsi, ce qui est conforme au Livre et à la sunna est la vérité et fait partie de la croyance islamique. Dans le cas contraire, le dogme est attribué à son adepte.

# Histoire et fondements du dogme

– Histoire du dogme de l'Unicité et des premières déviances.

– Le dogme de l'Unicité dans les messages prophétiques.

– Le dogme de l'Unicité dans le message du Prophète Muhammad ﷺ.

– Les sources du dogme chez les gens de la sunna et de la *jamâ'a*.

– Les spécificités du dogme des gens de la sunna et de la *jamâ'a*.

## *L'histoire du dogme de l'Unicité et des premières déviances*

Le dogme de l'Unicité est la religion d'Allah ﷻ dans son état pur. C'est la religion de la nature originelle dans laquelle Allah ﷻ a créé l'espèce humaine. Donc, l'existence de cette religion est aussi ancienne que celle de l'Homme, comme le confirme la source historique la plus authentique : le Saint Coran. En effet, Allah ﷻ dit :

﴿ فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۚ فِطْرَتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى فَطَرَ ٱلنَّاسَ عَلَيْهَا ۚ لَا تَبْدِيلَ لِخَلْقِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴾

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes, pas de changement à la création d'Allah ! Voilà la religion de la droiture, mais la plupart des gens ne savent pas » – *al-Rûm* : 30.

À ce titre, Allah a créé Âdam عليه السلام en le dotant de la foi saine et lui a appris ce qu'il ne connaissait pas auparavant. Ainsi, Âdam عليه السلام vouait à Allah l'Unicité exclusive. Il connaissait ses devoirs envers Lui : vénération, obéissance, espérance et crainte. Ainsi, Allah ﷻ l'a élu d'entre Ses serviteurs. Il dit à ce propos :

﴿ إِنَّ ٱللَّهَ ٱصْطَفَىٰٓ ءَادَمَ وَنُوحًا وَءَالَ إِبْرَٰهِيمَ وَءَالَ عِمْرَٰنَ عَلَى ٱلْعَٰلَمِينَ ﴾

﴾Certes, Allah a élu Âdam, Nûh, la famille d'Ibrâhîm et la famille de 'Imrân au-dessus de tout le monde﴿ – *Âl 'Imrân* : 33.

Ce fut la raison pour laquelle Allah ﷻ l'honora et demanda aux Anges de se prosterner devant lui. Allah ﷻ dit :

﴿ وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ ﴾

﴾Et lorsque Nous demandâmes aux Anges de se prosterner devant Âdam...﴿ – *al-Baqara* : 34.

En effet, Allah ﷻ prit de la descendance d'Âdam l'engagement de Le prendre comme Seigneur et les fit témoigner sur eux-mêmes, avant qu'ils ne viennent au monde :

﴿ وَإِذْ أَخَذَ رَبُّكَ مِنۢ بَنِىٓ ءَادَمَ مِن ظُهُورِهِمْ ذُرِّيَّتَهُمْ وَأَشْهَدَهُمْ عَلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ أَلَسْتُ بِرَبِّكُمْ ۖ قَالُوا۟ بَلَىٰ ۛ شَهِدْنَآ ۛ أَن تَقُولُوا۟ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّا كُنَّا عَنْ هَٰذَا غَٰفِلِينَ ﴿١٧٢﴾ أَوْ تَقُولُوٓا۟ إِنَّمَآ أَشْرَكَ ءَابَآؤُنَا مِن قَبْلُ وَكُنَّا ذُرِّيَّةً مِّنۢ بَعْدِهِمْ ۖ أَفَتُهْلِكُنَا بِمَا فَعَلَ ٱلْمُبْطِلُونَ ﴾

﴾Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Âdam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne suis-Je pas votre Seigneur ». Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons » afin que vous ne disiez point, au Jour de la Résurrection : « Vraiment, nous étions inattentifs à cela » ou que vous ne disiez : « Nos ancêtres autrefois donnaient des associés à Allah et nous sommes leur descendance après eux. Vas-Tu nous détruire pour ce qu'on fait les imposteurs ? »﴿ – *al-A'râf* : 172-173.

En réalité, tout le monde est né en ayant cette nature originelle avec laquelle il grandit tant que les vices du mal et de l'égarement ne font pas obstacle devant elle. Cet obstacle peut être l'éducation basée sur la mécréance, l'égarement, les passions, les incitations sataniques, les doutes semés par les imposteurs, ainsi que les plaisirs de ce bas monde.

Dans un hadith divin, Allah dit :

وَإِنِّي خَلَقْتُ عِبَادِي حُنَفَآءَ كُلَّهُمْ، وَإِنَّهُمْ أَتَتْهُمُ الشَّيَاطِينُ فَاجْتَالَتْهُمْ عَنْ دِينِهِمْ، وَحَرَّمَتْ عَلَيْهِمْ مَا أَحْلَلْتُ لَهُمْ، وَأَمَرَتْهُمْ أَنْ يُشْرِكُوا بِي مَا لَمْ أُنَزِّلْ بِهِ سُلْطَاناً

« J'ai créé tous Mes serviteurs monothéistes. Mais, les diables sont venus pour les détourner de leur religion, leur interdire ce que Je leur ai permis et leur ont ordonné de M'attribuer un associé, alors que Je n'ai révélé aucune preuve à ce sujet ».[1]

Quant au Prophète ﷺ, il dit :

مَا مِنْ مَوْلُودٍ إِلاَّ يُولَدُ عَلَى الفِطْرَةِ، فَأَبَوَاهُ يُهَوِّدَانِهِ أَوْ يُنَصِّرَانِهِ أَوْ يُمَجِّسَانِهِ

« Aucun enfant ne naît sans qu'il ne soit avec la nature originelle. Ce sont ses parents qui font de lui un juif, un chrétien ou un mazdéen ».[2]

Si cette parole concerne tout être humain, elle concerne également le premier homme : Âdam عليه السلام. Ce dernier tenait

1 *Sahîh Muslim*, t.6 n°7207, éditions al-Hadîth.
2 Al-Bukhârî n°1358 et *Sahîh Muslim*, t.6 n°6755, éditions al-Hadîth.

sur le dogme de l'Unicité, ainsi que les premières générations de sa descendance. Elles s'attachèrent toutes à l'Unicité pure.[1]

Le polythéisme survint graduellement à travers le temps et plusieurs générations après Âdam ﷺ. Ibn 'Abbâs ﷺ dit : « Dix générations séparèrent Âdam et Nûh. Elles étaient toutes sur la religion de la vérité. Ensuite, les gens se sont divisés, raison pour laquelle Allah ﷻ a envoyé des Prophètes pour annoncer la bonne nouvelle et adresser une mise en garde ».[2]

Allah ﷻ dit :

﴿ كَانَ ٱلنَّاسُ أُمَّةً وَٰحِدَةً فَبَعَثَ ٱللَّهُ ٱلنَّبِيِّـۧنَ مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ ﴾

﴾Les gens formaient une seule communauté. Puis, Allah envoya des Prophètes comme annonciateurs et avertisseurs...﴿ – *al-Baqara* : 213.

Ils étaient donc sur la vérité et la droiture. Ils formaient une seule communauté avec une seule religion. Mais par la suite, les gens divergèrent. C'est ainsi que ce verset a été interprété par de nombreux Anciens.[3]

À l'époque de Nûh ﷺ, le polythéisme sévit parmi son peuple et on adora des idoles en dehors d'Allah ﷻ. Le Très-Haut dit :

---

1 Cela contredit les conceptions erronées qui prédominent chez les sociologues et les historiens, ainsi que certains écrivains contemporains. Ces derniers prétendent que les premiers peuples adoraient plusieurs divinités, puis l'idolâtrie évolua vers le trithéisme et le duothéisme pour aboutir au monothéisme. Ceci est une prétention que le Coran, la sunna et la raison saine démentent.

2 Parmi ceux qui professent cela, il y a Qatâda, Ibn Jarîr al-Tabarî, Ibn Kathîr et d'autres. Cette explication est appuyée par une autre lecture du verset : « Les gens formaient une seule communauté et ils se divisèrent ».

3 *Tafsîr al-Tabarî*, t.2 pp.194-195 ; *Tafsîr Ibn Kathîr*, t.1 p.218.

﴿ وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦٓ إِنِّى لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴾

﴾Nous avons envoyé Nûh vers son peuple pour qu'il dise : « Je suis pour vous un avertisseur explicite afin que vous n'adoriez qu'Allah » ﴿ – *Hûd* : 25.

Ainsi, ceci est la preuve évidente que le dogme authentique de la pure Unicité fut adopté au début de l'humanité, tandis que l'égarement et le paganisme sont survenus longtemps après Âdam عليه السلام.[4] Et Allah sait mieux.

## *Le dogme de l'Unicité dans les messages prophétiques*

Les récits des Messagers relatés dans le Saint Coran nous enseignent que les Messagers appelèrent leur nation à une chose unique : adorer Allah Seul sans Lui attribuer d'associés et s'écarter de toute forme de polythéisme. Telle fut leur prédication, bien que leurs législations furent différentes.

En effet, prêcher l'Unicité et mettre en garde contre le polythéisme constituent le sujet majeur qui a opposé les Messagers et leurs peuples. Allah عز وجل dit :

﴿ وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدُونِ ﴾

﴾Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ! » ﴿ – *al-Anbiyâ'* : 25.

4 Il en va de même pour les Anges et les djinns dont la nature originelle est le monothéisme.

﴿ يُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ بِٱلرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦٓ أَنْ أَنذِرُوٓا۟ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱتَّقُونِ ﴾

﴾De par Son commandement, Il fait descendre les Anges avec l'Esprit sur qui Il veut parmi Ses serviteurs, pour ceci : « Avertissez qu'en vérité il n'y a de divinité que Moi ! Craignez-Moi donc ! »﴿ – *al-Nahl* : 2.

Donc, le principe le plus important prêché par les Messagers était de reconnaître l'Unicité d'Allah à travers Son adoration, Sa crainte et Son obéissance, ainsi qu'à travers l'obéissance à Ses Prophètes. C'est ce dont Allah ﷻ parle lorsqu'Il évoque Ses Messagers. Nûh ﵇ dit à son peuple :

﴿ يَٰقَوْمِ ٱعْبُدُوا۟ ٱللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُۥٓ ﴾

﴾Ô mon peuple ! Adorez Allah ! Il n'y a pas pour vous d'autres divinités que Lui﴿ – *al-A'râf* : 59.

Hûd ﵇ s'adressa également à son peuple en disant la même chose. C'est ainsi que s'adressèrent également Sâlih, Shu'ayb et Ibrâhîm à leurs peuples.

L'appel à l'Unicité et la mise en garde contre le polythéisme constituent le premier fondement du message des Prophètes, de Nûh ﵇ jusqu'à Muhammad ﷺ. C'est en effet l'objectif premier par lequel la vie et la religion s'établissent correctement, car si les gens adhèrent à la foi authentique, ils se soumettront à Allah Seul, obéiront à Ses Messagers et mettront Sa loi en application avec droiture et clairvoyance. Ainsi, ils mèneront une vie correcte.

Mais cela ne signifie pas que les Messagers ne dénoncèrent pas les autres vices ou n'appelèrent pas aux autres vertus. Bien

au contraire, ils apportèrent des lois pour réformer la vie des peuples. Ils ordonnèrent le bien, la réforme et la justice, et dénoncèrent le mal, la corruption et l'injustice. Ils mirent en valeur tout ce qui est bien ainsi que toute vertu et s'opposèrent catégoriquement à toute sorte de mal et d'immoralité. Mais la plus noble des vertus est l'Unicité, le plus grand mal consiste à associer à Allah d'autres divinités, car c'est la pire injustice. Telle fut la mission première dont Allah ﷻ chargea Ses Messagers.

Ainsi, toute prédication qui n'est pas basée sur ce fondement d'Unicité dans l'adoration, en tout temps et en tout lieu, sera incomplète et vouée à l'échec. C'est un fondement important de la religion. Toute communauté est menacée de tomber dans le polythéisme chaque fois qu'elle néglige ce fondement. Nous demandons donc à Allah ﷻ de nous en préserver.

## *Le message de notre Prophète Muhammad ﷺ*

En méditant sur le Saint Coran et sur la biographie du Prophète ﷺ, nous constatons deux points :

– la plupart des versets viennent confirmer le dogme de l'Unicité, invitent à rendre un culte exclusif à Allah ﷻ et confirment les fondements du dogme ;

– au début de la révélation, le Prophète ﷺ instaura le dogme et prêcha l'Unicité.

Donc, l'instauration de la foi correcte fut la principale préoccupation du Prophète ﷺ. Les points suivants permettent de mieux le comprendre :

1. La mission du Prophète ﷺ dura vint-trois années dont treize à La Mecque et la majorité fut consacré à l'Unicité. Les dix années restantes de la mission du Prophète ﷺ étaient partagées entre l'établissement des lois, l'instauration du dogme, sa protection contre les doutes et le combat dans la voie d'Allah. Le Prophète ﷺ engagea des discussions avec les gens du Livre afin de démontrer la fausseté de leurs croyances. Par conséquent, toute prédication ne tenant pas autant compte de l'importance du dogme que le fit le Prophète ﷺ, sera rejetée.

2. Le Prophète ﷺ s'engagea à combattre les gens pour le dogme de l'Unicité afin que la religion soit exclusivement vouée à Allah ﷻ. Ce combat fut mené malgré l'existence des autres vices et fléaux. Le Prophète ﷺ dit :

أُمِرْتُ أَنْ أُقَاتِلَ النَّاسَ حَتَّى يَشْهَدُوا أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَأَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ، وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ، وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ، فَإِذَا فَعَلُوهُ عَصَمُوا مِنِّي دِمَاءَهُمْ وَأَمْوَالَهُمْ إِلَّا بِحَقِّهَا، وَحِسَابُهُمْ عَلَى اللَّهِ

« J'ai reçu l'ordre de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils témoignent qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, qu'ils accomplissent la prière et qu'ils s'acquittent de la *zakât*. S'ils s'y conforment, ils auront préservé de moi leur sang et leurs biens, sauf de droit, et leur jugement appartient à Allah ».[1]

Cela ne signifie en aucun cas que le Prophète ﷺ ne prêta pas attention aux autres qualités morales telles que la bienfaisance,

1 Al-Bukhârî n°25 et *Sahîh Muslim*, t.1 n°129, éditions al-Hadîth.

la fidélité et l'honnêteté. Il mit aussi en garde contre les autres vices et les grands pêchés comme l'usure, la fornication, l'injustice et la rupture des liens familiaux. Mais il plaça cela en second lieu dans la hiérarchie des priorités. Le Prophète ﷺ, qui est notre modèle à suivre, savait qu'à partir du moment où les gens se conformeraient à la religion d'Allah en Lui obéissant et en L'adorant avec sincérité, ils amélioreraient leurs actions pour faire le bien et s'éloigner des interdits.

Donc, toute réussite est liée au dogme authentique. S'il est correct, les individus se conduiront bien et seront sur la vérité. Par contre, s'il est faux, les gens verront leurs conditions en voie de détérioration, ils s'attacheront aux passions et aux pêchés. Ainsi, ils s'habitueront aux vices. Le Prophète ﷺ dit :

أَلَا وَإِنَّ فِي الجَسَدِ مُضْغَةً، إِذَا صَلَحَتْ صَلَحَ الجَسَدُ كُلُّهُ، وَإِذَا فَسَدَتْ فَسَدَ الجَسَدُ كُلُّهُ، أَلَا وَهِيَ القَلْبُ

« Certes, il y a dans le corps un morceau de chair ; s'il est sain, tout le corps sera sain ; s'il est corrompu, tout le corps sera corrompu. Il s'agit assurément du cœur ».[1]

Le message du Prophète ﷺ ne se limita donc pas seulement à rendre un culte exclusif à Allah et à combattre les gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a de divinité qu'Allah. Il mit également en valeur les bonnes qualités morales et dénonça le mal.

Le Prophète ﷺ a travaillé à la réforme temporelle et spirituelle. Mais cela passait après l'appel à la doctrine de l'Unicité. C'est ce qu'ignorent ou font semblant d'ignorer les opposants.

1 Al-Bukhârî n°52 et *Sahîh Muslim*, t.4 n°4094, éditions al-Hadîth.

3. La majeure partie du Coran instaure le dogme et ses fondements, appelle à l'adoration d'Allah ﷻ, à Son obéissance sans Lui associer quoi que se soit et à suivre la voie du Prophète ﷺ. Allah ﷻ dit:

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلْمُدَّثِّرُ ۝١ قُمْ فَأَنذِرْ ۝٢ وَرَبَّكَ فَكَبِّرْ ۝٣ وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ ۝٤ وَٱلرُّجْزَ فَٱهْجُرْ ۝٥ وَلَا تَمْنُن تَسْتَكْثِرُ ۝٦ وَلِرَبِّكَ فَٱصْبِرْ ﴾

﴾Ô toi le revêtu d'un manteau ! Lève-toi et avertis ! Et de ton Seigneur célèbre la grandeur ! Et tes vêtements, purifie-les ! Et de tout péché, écarte-toi ! Et ne donne pas dans le but de recevoir davantage ! Et pour ton Seigneur endure﴿ – *al-Muddaththir*: 1-7.

Les savants musulmans disent: « Le tiers du Coran est consacré à des règlements juridiques, le deuxième tiers à l'histoire et le dernier à l'Unicité ».[1]

Le Prophète ﷺ a dit: « La sourate *al-Ikhlâs* ﴾Dis: « Il est Allah l'Unique »﴿ équivaut au tiers du Coran ».[2] Cette sourate représente le sens le plus sublime du monothéisme.

Les versets décrétant les lois mentionnent également la question du dogme et les bases de la religion. La même constatation concerne les versets parlant de récits, car ils évoquent la foi et le dogme en parlant de l'Invisible, de la menace d'Allah et du Jour Dernier.

Le Coran guide vers le chemin de la droiture et ce jusqu'au Jour de la Résurrection, car l'ensemble de ses versets confirment le dogme authentique.

---

1 Parmi ceux qui ont dit cela, il y a Ibn Surayj, Ibn Taymiyya et Ibn Hajar. Voir *Majmû' al-Fatâwâ*, t.17, pp.13, 101, 103 ; *Fath al-Bârî* d'Ibn Hajar, t.9, p.61.

2 *Sahîh Muslim*, t.2 n°1888, éditions al-Hadîth.

Les prédicateurs qui ont fait du Coran et de la sunna un guide doivent comprendre cette méthodologie, afin qu'ils la mettent en pratique à l'instar du Prophète ﷺ et de ses Compagnons dans leur mission de prédication.

## *Les sources du dogme des gens de la sunna*

1. Le livre sacré d'Allah ﷻ qui est le Coran.

2. La sunna authentique du Prophète ﷺ. En effet, le Prophète ﷺ ne prononce rien sous l'effet de la passion. Ce n'est rien d'autre qu'une révélation divine.

L'unanimité des Anciens est, quant à elle, basée sur les deux premières sources. La nature originelle et le raisonnement correct confirment les préceptes du Coran et de la sunna. Ils peuvent déduire les fondements du dogme de façon générale, mais pas détaillée. Car l'esprit sain peut saisir l'existence d'Allah ﷻ, Sa grandeur, la nécessité de L'adorer, de Lui obéir et Son appropriation des qualités majestueuses, en général. La nature originelle et le raisonnement sain peuvent également concevoir la nécessité des Prophètes et des Messagers, de la résurrection et de la récompense attribuée pour les actes, mais de manière générale, et non pas détaillée.

En ce qui concerne les questions de l'Invisible, il est impossible de se prononcer de façon détaillée. La seule voie pour les saisir est celle du Coran et de la sunna, sinon cela ne mériterait nullement d'être appelé monde invisible.

La contradiction entre un texte coranique ou prophétique clair et un raisonnement sain et juste est inconcevable à l'origine, et impossible. Et si cela devait se produire, la révélation prendrait le dessus, car elle provient de l'infaillible ﷺ tandis

que la raison n'est pas infaillible, notre vision des choses est limitée. En effet, cette vision est sujette à l'illusion, à l'erreur, à l'oubli, à la passion, à l'ignorance et à l'incapacité. Donc, elle est impérativement limitée.

## *Quelques caractéristiques du dogme islamique et de ses adeptes*

La croyance islamique, représentée par l'orthodoxie sunnite, se distingue explicitement des autres religions, sectes et tendances. Parmi ces caractéristiques, on trouve :

### 1. L'intégrité de sa source

Sa source se limite strictement au Coran, à la sunna et à l'unanimité des Anciens. Cette caractéristique ne se trouve nulle part chez les adeptes de la théologie spéculative, les innovateurs ou les soufis, qui se basent sur la raison, la méditation ou encore sur le dévoilement mystique, les pressentiments, l'inspiration et sur l'extase. Enfin, de telles sources humaines imparfaites sont considérées par ces sectes comme des références pour traiter des questions de l'Invisible alors que le domaine de la foi fait partie de l'Invisible.

Quant aux gens de la sunna, ils sont accrochés au Coran, à la sunna du Prophète ﷺ et à l'unanimité des pieux Anciens. Ainsi, toute croyance se basant sur autre chose que ces trois sources n'est qu'égarement et hérésie. Ceux qui prétendent puiser leur religion de l'esprit humain, de la méditation ou encore de la dialectique, de la philosophie, de l'inspiration, des songes ou de personnages supposés infaillibles, qui connaissent l'Invisible (imams, dirigeants, saints, pôles...) sont des menteurs. Ceux qui prétendent que l'adoption et

la mise en pratique des lois humaines pour régir la vie se trompent tout autant.

Nous leur réclamons ce qu'Allah réclame à quiconque parle de Lui sans connaissance : ﴿ Donnez votre preuve si vous êtes véridiques ! ﴾ Mais ils ne pourront avancer que des équivoques sataniques.

### 2. La soumission à Allah et à Son Prophète ﷺ

La foi est basée sur l'Invisible, ce qui exige de se soumettre et à Allah ﷻ et à Son Prophète ﷺ, une qualité des croyants dont Allah ﷻ fait l'éloge :

﴿ الٓمٓ ۝١ ذَٰلِكَ ٱلْكِتَٰبُ لَا رَيْبَ ۛ فِيهِ ۛ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ۝٢ ٱلَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِٱلْغَيْبِ ﴾

﴿ *Alif, Lâm, Mîm*. C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, qui croient à l'Invisible... ﴾ – *al-Baqara* : 1-3.

En effet, l'Invisible est impossible à concevoir ou à cerner par l'esprit humain. C'est pourquoi les gens de la sunna se limitent, concernant la foi, aux informations du Coran et de la sunna. Quant aux hérétiques et aux dialecticiens, ils débattent d'un tel sujet sans connaissance et de manière hasardeuse. Comment pourraient-ils cerner l'Invisible ?[1]

### 3. Sa conformité à la nature originelle et à la raison saine

Le dogme des gens de la sunna est basé sur l'observance des recommandations du Prophète ﷺ et de la voie divine,

1 Il ne faut pas comprendre par là que l'islam interdit l'usage de la raison. Cependant, Allah a déchargé les gens de toute réflexion à propos de choses insaisissables relevant de l'Invisible, par miséricorde. Et Allah sait mieux.

ainsi que la voie des Anciens. Par conséquent, il concorde avec la nature innée de l'homme et le raisonnement sain. Quant aux autres croyances, elles ne sont qu'illusions et hérésies qui aveuglent l'homme.

### 4. Le lien continu avec la source première

Tous les fondements du sunnisme découlent de l'enseignement des Compagnons du Prophète, de leurs disciples et des imams de la droiture jusqu'à nos jours. Quant à la croyance des hérétiques, elle s'oppose à la voie des Anciens, elle ne repose sur aucune preuve provenant du Coran, de la sunna ou des Compagnons. Or, tout principe qui n'est pas puisé de ces sources est une innovation, et toute innovation est un égarement.[1]

### 5. La clarté et l'évidence

Le dogme des gens de la sunna se distingue par sa clarté ainsi que l'absence de toute contradiction, incohérence, ambiguïté, philosophie et complication, que ce soit dans les termes ou dans les sens. Cela n'est guère étonnant puisqu'il se réfère à la parole claire d'Allah ﷻ et à celle du Prophète ﷺ qui ne prononce rien sous l'effet de la passion. Les autres croyances, quant à elles, se réfèrent à des illusions, des interprétations et des altérations humaines.

Nombre d'adeptes de la théologie spéculative, de philosophes et de soufis ont traversé des moments d'angoisse, d'incertitude et d'errance. Suite à cela, bon nombre d'entre eux déclarèrent leur repentir et leur soumission à la croyance des Anciens, notamment à l'approche de leur mort. Ce fut le cas d'Abû al-Hasan al-Ash'arî (m. 324H.), lorsqu'il déclara son

1 Ibn Taymiyya, *Majmû' al-Fatâwâ*, t. 1 p. 9.

retour à la croyance des gens de la sunna et de la *jamâ'a* dans son livre *al-Ibâna*, après son passage par le mutazilisme, puis le *talfîq*.[1] D'autres firent de même, comme al-Bâqillânî (m. 404H.) dans son livre *al-Tamhîd*, Abû Muhammad al-Juwaynî, le père de l'imam des deux lieux saints (m. 438H.) dans son livre *Risâla fî Ithbât al-Istiwâ' wal-Fawqiyya*, l'imam des deux lieux saints (m. 478H.) dans *al-Risâla al-Nizâmiyya*, al-Shahrastânî (m. 548H.) dans *Nihâyat al-Iqdâm*, al-Râzî (m. 606H.) dans *Aqsâm al-Ladhât* et beaucoup d'autres encore.[2]

En général, les sunnites sont à l'abri des innovations et des pratiques polythéistes. Quant à commettre de grands péchés, cela peut arriver à certains d'entre eux, mais moins fréquemment que les adeptes des sectes. Ceux-ci sont rarement loin des maladies de l'innovation et du paganisme, ainsi que des vices et des grands péchés.

En effet, les théologiens spéculatifs parmi les mutazilites et beaucoup d'acharites, de maturidites et d'autres ont parlé d'Allah ﷻ et de l'Invisible sans connaissance.

Les soufis, les adorateurs des tombeaux et d'autres innovateurs ont adoré Allah ﷻ d'une façon autre que celle révélée et légiférée. Les rafidites, les ésotériques et leurs semblables ont forgé des mensonges contre Allah et Son Prophète ﷺ, au point que le mensonge est devenu leur religion. Quant aux kharijites, ils ont exagéré dans leur religion, ainsi Allah ﷻ a été plus sévère envers eux.

---

1 C'est le dogme qui réunit les croyances issues du mutazilisme et du sunnisme, influencé par la tendance *kullâbiyya*. Actuellement, ce stade est représenté par l'école contemporaine des acharites. NDT.

2 Ibn Taymiyya, *Majmû' al-Fatâwâ*, t.4, pp.72-73 ; Ibn Abî al-'Izz, *Sharh al-Tahâwiyya*, (pp. 242-247), édition critique d'al-Turkî et d'al-Arnâ'ût.

## 6. La victoire et la réussite

Le dogme des gens de la sunna est une condition pour acquérir la victoire et la suprématie pour celui qui la concrétise et y appelle avec sincérité, détermination et endurance. C'est pourquoi la communauté qui adhère à un tel dogme est celle qui mérite le triomphe et le soutien d'Allah ﷻ. Cette communauté ne sera nullement touchée par la trahison ou l'inimitié de qui que ce soit, comme dit le Prophète ﷺ :

لَا تَزَالُ طَائِفَةٌ مِنْ أُمَّتِي ظَاهِرِينَ عَلَى الحَقِّ، لَا يَضُرُّهُمْ مَنْ خَذَلَهُمْ، حَتَّى يَأْتِيَ أَمْرُ اللَّهِ وَهُمْ كَذَلِكَ

> « Un groupe de ma communauté ne cessera de triompher dans la vérité sans que leurs opposants ne leur nuisent, jusqu'à ce que l'ordre d'Allah vienne les trouver en cet état ».[1]

## 7. Le dogme de l'unité

Il représente la voie idéale pour rassembler les musulmans, unifier leurs rangs et corriger l'altération qui a atteint leur religion. Cette foi les relie au Coran, à la sunna et au chemin des croyants. Un pareil objectif est irréalisable par un groupe qui n'a pas ce dogme ; l'histoire en témoigne. Ainsi, nous constatons que toute dynastie qui fut fondée sur la sunna a pu rassembler la masse, mener le combat dans la voie d'Allah ﷻ, ordonner le bien et interdire le blâmable. De telles dynasties furent la fierté de l'islam, depuis l'époque des califes bien guidés jusqu'à celle des Ummayades, de la première période des Abbassides ainsi que celle des Ottomans, de Salâh al-Dîn al-Ayyubî et de l'Andalousie.

1 *Sahîh Muslim*, t.4 n°4950, éditions al-Hadîth ; al-Tirmidhî et d'autres.

Quand ces dynasties commencèrent à connaître la division et l'innovation, elles furent vouées à la perte et à la destruction. En revanche, celles qui n'étaient pas sur la sunna ont propagé le désordre, la division et l'hérésie. Elles ont anéanti l'unité et propagé la dissolution des mœurs. Elles connurent des défaites militaires successives, d'autant plus que leurs périodes furent marquées par l'ignorance religieuse et l'absence de la sunna.

C'est le cas des dynasties rafidites, batinites, qarmates, soufies, ainsi que les buyides et les fatimides qui furent à l'origine de la division des musulmans et de l'implantation des innovations et du paganisme. Lorsque les mutazilites obtinrent des postes ministériels et des places importantes sous certains califes abbassides, le courant spéculatif vit le jour. Les imams de la sunna furent persécutés, à tel point que les gens, ainsi que les savants, furent éprouvés dans leur religion.

## 8. La pérennité, la fermeté et la stabilité

La croyance sunnite est solide dans ses fondements et a perduré durant tous ces siècles, et elle perdurera jusqu'à la fin des temps. Elle est cohérente, stable et préservée dans sa transmission, son interprétation, ses termes et ses significations. Elle fut transmise d'une génération à l'autre sans changement ni altération, sans ajout ni soustraction, pour la simple raison qu'elle provient du Livre d'Allah ﷻ et de la sunna.

Ensuite, les Compagnons, leurs disciples et les imams de la droiture l'ont reçue, apprise et en transmirent le texte et l'interprétation. Ainsi, la position des gens de la sunna concernant les Attributs d'Allah ﷻ, l'établissement, la descente, la vision, le destin, la foi, l'intercession, l'invocation par la mention d'un intermédiaire et sur d'autres points reste inchangée depuis

l'époque des Anciens et des générations de mérite. Allah ﷻ a en effet pris en charge la préservation de Sa religion.

Les maturidites et les acharites sont les plus proches des gens de la sunna. Mais ils sont instables à propos de tous les points sur lesquels ils se sont opposés aux Anciens en adoptant de fausses interprétations ou des innovations.[1] En effet, leurs dogmes sont pleins d'inventions et d'ambiguïtés. Ils rejettent ce qui provient d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ en inventant des termes et des sens qui ne sont point mentionnés ni par Allah ni par Son Prophète ﷺ.

1 Voir les détails de ce sujet dans *al-Fatâwâ* d'Ibn Taymiyya, t.4, pp.1-30.

# Le dogme sunnite

– Le dogme sunnite dans ses grandes lignes.

– L'obligation de s'attacher au dogme sunnite.

– Les exigences de l'appartenance à ce dogme.

– Les mouvements contemporains face au dogme sunnite.

– Les sunnites et les acharites.

– Les principaux points de divergence entre acharites et sunnites.

– Où sont les sunnites ?

## *Le dogme sunnite dans ses grandes lignes*

### Règles générales

1. Le dogme sunnite dépend strictement de la révélation, acceptant avec soumission ce qui provient de la part d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ sans altération, interprétation allégorique, négation ou assimilation. Par conséquent, ce dogme a deux sources principales : le Coran et la sunna authentique. Ajoutons à cela l'unanimité des savants musulmans. Cette dernière source est également basée sur le Coran et la sunna ou l'un des deux.

La nature originelle et la raison saine approuvent la révélation, mais elles ne peuvent en aucun cas être des sources du dogme. Elles concordent en principe avec le Coran et la sunna, mais ne peuvent s'y opposer. Sur un point, si la révélation et la raison semblent s'opposer, nous devons mettre en cause la raison, parce que la révélation est juge et prioritaire dans notre religion. Donc, placer la raison avant la parole d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ est un égarement et une injustice.

2. La sunna est source de loi lorsqu'elle est authentique, même quand la transmission est unique.

3. Les litiges religieux sont jugés par le Coran et la sunna. Cette règle découle de la compréhension des Compagnons, des Suiveurs et des pieux imams après eux. Ces derniers constituent notre référence dans la compréhension des Textes évoquant le dogme. Il ne faut pas tenir compte de ceux qui les contredisent, car ils suivent une voie autre que celle des croyants.

4. Les fondements de la religion et du dogme dépendent strictement de la révélation. Le Prophète ﷺ les exposa à la

lumière du Coran et de sa tradition. Toute innovation dans la religion est une hérésie, et toute hérésie est un égarement. Allah ﷻ a parachevé cette religion, la révélation et la mission prophétique ont déjà pris fin. Allah ﷻ déclare :

﴿ٱلْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ﴾

﴾Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion﴿ – *al-Mâ'ida* : 3.

Le Prophète ﷺ dit : « Celui qui innove dans notre affaire que voici ce qui n'en fait pas partie verra son acte rejeté ». Ce hadith est un fondement de la religion et du dogme. Quiconque se dispense de suivre le Prophète ﷺ, dans la religion, devient apostat.

5. La terminologie du dogme se limite aux termes employés dans le Coran et la sunna. Il est impératif de ne pas employer les termes introduits par les adeptes de la théologie spéculative, les philosophes et autres. Le dogme dépend strictement de la révélation, donc de la connaissance exclusive d'Allah.

6. Les sujets du dogme font partie de l'Invisible. Les croyants doivent se soumettre, intérieurement et extérieurement, à ce qui émane d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ, que le sujet soit cerné ou non par notre raison. Celui qui ne répond pas à cette exigence n'est pas pleinement soumis à Allah ﷻ. Se soumettre à Allah ﷻ et à Son Prophète ﷺ revient à se soumettre au Coran et à la sunna.

7. Engager des polémiques au sujet du dogme et des Textes s'y rapportant est désapprouvé. Le débat engagé doit se limiter à expliquer et à présenter les preuves à la manière des Anciens.

8. L'interprétation métaphorique des Textes du dogme est interdite.[1] En effet, on ne doit pas attribuer à de tels textes des interprétations qui sortent du sens littéral sans preuve authentique provenant du Prophète infaillible ﷺ.

9. L'application de la loi divine est une exigence du dogme. Juger par autre chose que la révélation divine contredit la notion de monothéisme et la soumission à Allah ﷻ et à Son Prophète ﷺ. Donc, appliquer ou approuver une loi autre que celle d'Allah ﷻ en se passant de cette dernière constituent une mécréance majeure. Ne pas appliquer la loi divine lors d'une situation bien particulière à cause d'un intérêt personnel ou par contrainte constitue une mécréance mineure (qui ne l'exclut pas du cadre de l'islam), une perversion ou encore une transgression, pour autant que cette personne reste attachée à la loi divine.

## Règles spécifiques

1. À propos des Noms d'Allah ﷻ et de Ses Attributs, les sunnites confirment ceux qui sont définis par Allah et par Son Prophète ﷺ et rejettent tout ce qu'Allah ﷻ a nié à Son égard. Cette confirmation doit se faire sans assimilation, représentation par un modèle, altération métaphorique ou négation. Allah ﷻ parle de Lui-même en disant :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾

﴾Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant﴿ – *al-Shûrâ* : 11.

1 En revanche, il est permis d'interpréter les textes relatifs à la jurisprudence ou d'opter pour le sens second qu'ils comportent, s'il existe pour cela une nécessité légale et sous les conditions qui ont été citées par les respectueux imams.

Dans le Coran et la sunna authentique, Allah ﷻ se décrit comme étant l'Oyant, le Clairvoyant, l'Omniscient, l'Interlocuteur, le Vivant, le Puissant, le Désirant. De plus, Il affirme s'être établi sur Son Trône et être au-dessus de Ses créatures.

Des actes sont également attribués à Allah ﷻ comme : agréer, s'indigner, se mettre en colère, aimer, détester, venir, descendre, rire, s'étonner, etc. selon ce qui convient à Sa Majesté et à Sa Grandeur. Il est strictement défendu d'assimiler Ses Attributs à ceux de Ses créatures. Allah ﷻ S'est attribué une essence (*nafs*) – Son Prophète ﷺ la lui a aussi attribuée –, un visage, une main, un œil et d'autres descriptions citées dans le Coran et la sunna authentique. Donc, les sunnites attribuent à Allah ﷻ ce qu'Il S'est attribué et ce que Son Prophète ﷺ Lui a attribué sans anthropomorphisme, ni assimilation, ni modalité, ni négation, ni interprétation allégorique.

2. Concernant la foi, ils affirment qu'elle augmente et diminue. Cette foi englobe tout ce dont Allah ﷻ nous a informés dans Son Livre, ainsi que Son Prophète ﷺ, dans le domaine de l'Invisible.

Il y a la croyance en Allah et la reconnaissance de Son Unicité dans la souveraineté, l'adoration et Ses Noms et Attributs. Il y a aussi la croyance aux Anges, des serviteurs nobles qui ne désobéissent jamais à aucun commandement d'Allah ﷻ et font strictement ce qu'Il leur ordonne. Ils sont chargés d'adorer Allah ﷻ. Certains ont d'autres fonctions comme faire descendre la révélation, consigner les actes et le destin, saisir les âmes, soutenir les croyants, faire tomber la pluie, etc. Parmi eux se trouvent également les porteurs du Trône.

La foi englobe en outre la croyance aux Livres révélés par Allah ﷻ à Ses Messagers en tant que guides pour les serviteurs. Parmi ces Livres, il y a les Psaumes, la Thora, l'Évangile et le Saint Coran qui est le Livre le plus parfait et qui abroge les autres Livres célestes.

Croire à tous les Prophètes et Messagers est un point inclus dans la foi. Certains d'entre eux sont cités dans le Coran et la sunna authentique. Nous devons particulièrement croire à ces Prophètes et reconnaître qu'ils ont transmis les messages d'Allah ﷻ, prêché Son Unicité et mis les gens en garde contre le polythéisme.

﴿ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ﴾

﴾ Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du *tâghût* ! » ﴿ – *al-Nahl* : 36.

Muhammad ﷺ est le meilleur des hommes et le dernier des Prophètes. Allah l'a envoyé à toute l'humanité. Sa mort vient parachever la religion d'Allah jusqu'à la fin des temps.

Le Jour Dernier et la mort sont vérité. Il faut également croire aux délices et aux supplices de la tombe, au soufflement dans la Trompe, à la résurrection et à la comparution devant Allah ﷻ, au jugement, à la récompense, aux livres dans lesquels les actes sont consignés, à la balance des actes, au Pont reliant le Paradis et l'Enfer, au Bassin, au Paradis et à ses délices, ainsi qu'à l'Enfer et à ses supplices.

Les gens de la sunna croient en la fin des temps et en ses signes dont l'apparition du Faux Messie, la descente de 'Îsâ عليه السلام,

l'apparition du Mahdî et celle de Ya'jûj et Ma'jûj, le lever du soleil de son couchant, l'apparition de la bête et d'autres signes confirmés dans les textes.

Il est impératif de croire au Destin, bon ou mauvais, et que toute issue provient d'Allah ﷻ. Il faut avoir la certitude qu'Allah ﷻ sait toute chose avant même son déroulement et qu'Il l'a déjà consigné dans la Tablette préservée. Si Allah ﷻ veut une chose, alors celle-ci aura lieu ; s'Il ne la veut pas, celle-ci ne se produira jamais. Allah ﷻ est le Créateur de toute chose. C'est Lui qui a assigné les ressources et la durée de vie de Ses créatures, ainsi que le bonheur et le malheur, la droiture et l'égarement. Allah ﷻ réalise parfaitement ce qu'Il veut et Il a pris des êtres humains l'engagement de reconnaître qu'Il est leur Seigneur.

3. Au sujet du Coran, la foi consiste à croire qu'il est la parole d'Allah ﷻ révélée et non créée, cette croyance est un fondement du sunnisme. Celui qui prétend que le Saint Coran a été créé devient mécréant.

4. Les croyants verront de leurs propres yeux leur Seigneur le Jour de la Résurrection, sans toutefois cerner Sa plénitude.

5. Les sunnites croient à toutes les intercessions citées dans le Coran et la sunna relatives au Jour de la Résurrection. La plus noble intercession est celle du Prophète ﷺ pour toute la création, puis celle dont bénéficieront ceux qui ont commis de grands péchés. Viennent ensuite les intercessions des Anges, des Prophètes, des croyants et d'autres, comme le confirment les textes authentiques.

6. Le voyage nocturne du Prophète à la Mosquée *al-Aqṣâ*, son ascension au septième ciel et au lotus de la limite extrême sont confirmés par le Coran et la sunna.

## D'autres fondements et règles dogmatiques

1. L'amour du Prophète ﷺ est un fondement du sunnisme. Il est plus aimé que la propre personne du croyant, son propre enfant et le reste de l'humanité. Puis, vient l'amour pour les Compagnons et ses épouses, les Mères des croyants, en invoquant Allah ﷻ de les agréer. Ils sont les meilleures gens de notre communauté. Il faut s'abstenir de polémiquer au sujet des discordes qui eurent lieu entre eux. Éprouver de la haine à leur égard ou les dénigrer relèvent de l'égarement et de l'hypocrisie.

Les meilleurs d'entre eux sont Abû Bakr, puis 'Umar, 'Uthmân et 'Alî, ensuite le reste des dix hommes à qui le Prophète ﷺ a promis le Paradis.

Les sunnites professent également l'amour et le respect de la famille du Prophète ﷺ et mettent en valeur ce qui leur revient de droit comme le Prophète ﷺ l'avait demandé.

2. Il convient de s'éloigner des innovateurs, des hypocrites, des gens qui suivent leurs passions et des théologiens spéculatifs. Il faut éprouver du dégoût envers leurs croyances et pratiques et mettre les gens en garde contre des groupes tels que les chiites rafidites, les jahmites, les mutazilites, les kharijites, les qadarites, les murdjites et les soufis fanatiques, les philosophes et toute autre secte qui a abandonné le chemin de la sunna.

3. Il faut s'attacher à la *jamâ'a* et se cramponner à l'anse d'Allah ﷻ qui est le Coran et la sunna. Car s'éloigner des gens de la vérité est voué à la perte et à l'égarement. Allah dit :

﴿ وَٱعْتَصِمُوا۟ بِحَبْلِ ٱللَّهِ جَمِيعًا وَلَا تَفَرَّقُوا۟ ﴾

﴾ Et cramponnez-vous tous ensemble au câble d'Allah et ne soyez pas divisés ! ﴿ – *Âl 'Imrân* : 103.

4. L'obéissance aux dirigeants dans le bien est une obligation tant qu'ils n'ordonnent pas de commettre un péché. Il est interdit de mener une insurrection contre eux, même s'ils commettent une injustice, sauf si l'on observe de leur part une mécréance manifeste dont on possède une preuve divine.

5. Prodiguer le bon conseil aux gouverneurs, aux savants et au reste de la communauté musulmane est une obligation, conformément aux directives d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ.

6. Mener le combat dans la voie d'Allah ﷻ sous le commandement du dirigeant pieux ou transgresseur. Car le djihad est le summum de l'édifice de l'islam et une obligation qui durera jusqu'à la fin des temps.

7. Ordonner le bien et interdire le blâmable est l'un des plus importants piliers de la religion, il est conditionné par la possibilité de l'accomplir.

8. Il y a des règles spécifiques concernant les musulmans et leurs droits. Est musulman celui qui témoigne qu'il n'y a de divinité qu'Allah et que Mu<u>h</u>ammad ﷺ est Son Messager, accomplit la prière vers la même direction que nous et pratique les autres cultes de l'islam. Par conséquent, il aura les mêmes droits que les autres musulmans et devra assumer les mêmes obligations qu'eux. Son sang deviendra illicite, ainsi que ses biens et son honneur, et c'est seul Allah ﷻ qui le jugera. Le mettre à l'épreuve, avoir des préjugés envers lui ou mettre en cause son appartenance à l'islam relève de l'hérésie et de l'extrémisme dans la religion.

– Celui qui prie en direction de La Mecque et qui commet un péché n'est pas jugé mécréant, sauf celui qui est jugé comme

tel par le Coran et la sunna après exposition des preuves de son erreur. Néanmoins, il faut s'assurer qu'il n'a pas agi sous l'effet de la contrainte, de l'ignorance ou d'une mauvaise interprétation. Par contre, il ne faut pas douter de la mécréance de celui qui est jugé mécréant par Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ, comme les polythéistes, les juifs, les chrétiens, etc.

– Nous ne certifions le Paradis ou l'Enfer à personne, sauf à ceux à qui le Prophète ﷺ l'a promis.

– Le pécheur est considéré dans la vie ici-bas comme pervers et désobéissant. Le Jour Dernier, il sera soumis à la volonté d'Allah ﷻ : Il le châtie s'Il veut ou lui pardonne s'Il veut. Mais il ne demeurera pas éternellement en Enfer. Nous souhaitons le Paradis au bienfaiteur et craignons la mauvaise destinée pour le malfaiteur.

– Prier derrière les dirigeants musulmans, qu'ils soient pieux ou pervers, et faire le djihad sous leur commandement sont des devoirs. Accomplir la prière funéraire pour tout musulman, pieux ou transgresseur, l'est également.

– Aimer pour Allah ﷻ et détester pour Lui sont obligatoires. Il faut prendre les croyants pieux pour alliés et dénoncer toute alliance avec les polythéistes, les athées et les hypocrites. On s'allie au musulman selon son degré de foi et d'observance du chemin du Prophète ﷺ. Par contre, on doit le désavouer selon son degré de perversion et de désobéissance à Allah ﷻ.

– Les prodiges des alliés d'Allah sont une vérité. Mais tous les prodiges réalisés ne constituent pas une preuve de succès et de piété, sauf ceux réalisés par des personnes qui suivent la voie du Prophète ﷺ, en public et en privé. Parfois, un prodige peut s'avérer être une preuve. Mais tout événement

extraordinaire n'est pas forcément un signe de faveur. Et Allah sait mieux.

### *L'obligation de s'attacher au dogme sunnite*

Le dogme sunnite est le seul dogme authentique, car il puise ses sources du Coran et de la sunna. C'est le dogme digne d'être adopté, c'est une obligation parce qu'il constitue la vérité. Seule la vérité mérite d'être suivie, car c'est l'anse la plus solide et le droit chemin. Elle représente le commandement du Prophète ﷺ et la voie des croyants. Allah ﷻ a menacé celui qui désobéit au Prophète ﷺ et suit une voie autre que celle des croyants :

﴿ وَمَن يُشَاقِقِ ٱلرَّسُولَ مِنۢ بَعۡدِ مَا تَبَيَّنَ لَهُ ٱلۡهُدَىٰ وَيَتَّبِعۡ غَيۡرَ سَبِيلِ ٱلۡمُؤۡمِنِينَ نُوَلِّهِۦ مَا تَوَلَّىٰ وَنُصۡلِهِۦ جَهَنَّمَۖ وَسَآءَتۡ مَصِيرًا ﴾

﴾Et quiconque fait scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination﴿ – *al-Nisâ'* : 115.

La voie des croyants est celle des Compagnons ﷺ, des pieux Anciens dont Allah ﷻ a fait l'éloge, ainsi que de l'infaillible Prophète ﷺ qui nous a ordonné de les suivre. En revanche, dévier de cette voie est considéré comme une insubordination envers Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ selon le verset cité ci-dessus. Cela implique que l'attachement au dogme authentique sunnite est un impératif ordonné par Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ. Allah ﷻ déclare :

﴿ ٱتَّبِعُوا۟ مَآ أُنزِلَ إِلَيْكُم مِّن رَّبِّكُمْ ﴾

﴾ Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur ! ﴿ – *al-A'râf* : 3.

Le Prophète ﷺ avait annoncé qu'il y aurait après lui d'énormes divergences et divisions. Mais la vérité sera du côté de ceux qui suivent sa voie et celle des califes bien guidés. Le Prophète ﷺ a dit :

اِتَّقُوا اللَّهَ، وَعَلَيْكُمْ بِالسَّمْعِ وَالطَّاعَةِ وَإِنْ عَبْدًا حَبَشِيًّا، وَإِنَّهُ مَنْ يَعِشْ مِنْكُمْ بَعْدِي فَسَيَرَى اخْتِلَافًا كَثِيرًا، فَعَلَيْكُمْ بِسُنَّتِي وَسُنَّةِ الْخُلَفَاءِ الرَّاشِدِينَ الْمَهْدِيِّينَ، عَضُّوا عَلَيْهَا بِالنَّوَاجِذِ، وَإِيَّاكُمْ وَمُحْدَثَاتِ الْأُمُورِ، فَإِنَّ كُلَّ بِدْعَةٍ ضَلَالَةٌ

« Craignez Allah et il vous incombe d'écouter et d'obéir, même s'il s'agit d'un esclave abyssinien ! Certes, ceux d'entre vous qui vivront après moi verront de grandes divergences. Alors, tenez à ma sunna et à celle des califes bien guidés, attachez-vous-y fermement ! Et évitez les innovations, car toute innovation est un égarement ! »[1]

Les sunnites s'attachent à la sunna du Prophète ﷺ et à celle des califes bien guidés et ils s'écartent des innovations. Le Prophète ﷺ a dit :

لَقَدْ جِئْتُكُمْ بِهَا بَيْضَاءَ نَقِيَّةً، فَلَا تَخْتَلِفُوا بَعْدِي

1 Ibn Abî 'Âṣim, *al-Sunna* avec des références authentiques. Voir t.1 p.29.

« Je suis venu à vous avec elle (la voie), blanche et pure. Alors ne divergez point après moi ! » [1]

لَقَدْ تَرَكْتُكُمْ عَلَى مِثْلِ الْبَيْضَاءِ، لَيْلِهَا كَنَهَارِهَا، لاَ يَزِيغُ عَنْهَا إِلَّا هَالِكٌ

« Je vous ai laissé comme sur la blancheur, dont la nuit est pareille au jour. N'en dévie que celui voué à la perdition ». [2]

La blancheur mentionnée dans ces hadiths signifie le dogme sunnite. Elle désigne également tout ce qui a été enseigné par le Prophète ﷺ, les lois et la religion. Car elle n'a jamais été altérée par les Anciens durant les meilleurs siècles. Cet héritage est resté intact tant dans sa chaîne de transmission que dans ses termes, tels qu'ils ont été évoqués dans le Coran et la sunna et prononcés par les pieux imams.

Ce n'est pas le cas pour les adeptes de la théologie spéculative, notamment les mutazilites, les acharites, les maturidites, les kullabites et d'autres. On retrouve chez eux des propos et des croyances dont les termes (à l'exception de quelques-uns) ne correspondent pas à ceux utilisés par les Anciens durant les premiers et meilleurs siècles.

On constate également que la plupart de ces croyances ne s'appuient pas sur les dires du Prophète ﷺ ou de ses Compagnons رضي الله عنهم ni des pieux Anciens. Cela concerne notamment la question des Attributs d'Allah ﷻ et du Destin. Il est même rare qu'ils soient tous d'accord sur un terme ou un sens dans les sujets qu'ils ont introduits. Il suffit de consulter leurs ouvrages pour s'en apercevoir.

---

1 Ibn Batta, Ahmad et al-Baghawî ; al-Albânî l'a jugé fiable dans *Takhrîj al-Mishkât*, t.1 p.63.
2 Ibn Mâjah et Ibn Abî 'Asim ; al-Albânî l'a authentifié.

## *Les exigences de l'appartenance à ce dogme*

La majorité des tendances et des mouvements islamiques contemporains se disent sunnites. Mais ces prétentions sont trompeuses et avancées tant par des personnes véridiques que malhonnêtes qui n'en réalisent guère le sens. L'appartenance à l'islam a aussi été revendiquée par plusieurs sectes dans le monde musulman. Les rafidites prétendent adhérer à l'islam alors qu'ils en sont loin. C'est le cas également des jahmites, des kharijites, des batinites, des soufis et philosophes fanatiques, des qadyanites, des bahaïtes, des barlawites, des baharites, des nusayrites, des ismaéliens et de beaucoup d'autres sectes. En effet, tous ceux-là proclament leur appartenance à l'islam, parfois même d'une manière exclusive.

Et il existe de nombreux autres mouvements et tendances qui se disent sunnites, quelque soit le principe prêché. Évidemment, certains de ces mouvements contemporains sont dignes de cette appartenance, mais d'autres sont totalement exclus du sunnisme.

D'aucuns définissent le sunnisme en incluant les acharites et les maturidites [1], ainsi que d'autres groupes proches des gens de la sunna. Certains auteurs ont été jusqu'à limiter le sunnisme aux acharites et aux maturidites sans se rendre compte qu'ainsi ils ont exclu du sunnisme les trois premiers et meilleurs siècles ; Abû al-Ḫasan et al-Mâturîdî ont vécu au quatrième siècle. D'autres ne connaissent pas du tout le sens

1 La prétention des acharites, des maturidites et de leurs pairs d'appartenir au sunnisme est une erreur, une confusion et une fiction. C'est pourquoi je réserverai le chapitre suivant à ce point.

de cette appellation. D'autres encore ne se soucient même pas de la croyance à laquelle ils adhèrent...

J'exposerai brièvement les plus importantes implications de l'appartenance au sunnisme :

1. Apprendre pleinement son dogme. Le sunnite doit connaître les fondements en général, étudier la science islamique et la jurisprudence auprès des savants afin de prêcher avec clairvoyance et droiture. Il doit aussi inciter les personnes qui le suivent à apprendre la science islamique auprès des savants.

2. Inviter les gens à suivre le sunnisme et prendre sa défense, car il représente la vérité.

3. Imprégner ses idées, ses objectifs, sa parole et ses écrits de cette appartenance, même son comportement et ses actes. Il doit généralement saisir les détails fondamentaux [1] concernant la foi, l'Unicité, les Noms et les Attributs d'Allah ﷻ, le Destin, les mérites des Compagnons, etc. Il doit s'attacher aux traditions prophétiques, à la moralité éminente et à la droiture prophétique à la manière des Anciens, en public et en privé.

4. Ordonner le bien et désapprouver le mal, conseiller les dirigeants et les musulmans. Le prêcheur doit également se charger de l'éducation des futurs prédicateurs et de ceux qui déclarent leur adhérence à la prédication selon la voie des gens de la sunna avec fermeté et persévérance.

5. Manifester sa fidélité à la voie des sunnites, à leurs prêcheurs et à leurs imams. C'est la raison pour laquelle

---

1 Je vise par là les prédicateurs qui recherchent la science. En ce qui concerne la masse, les Anciens considèrent que l'on ne doit pas leur imposer la connaissance des dogmes en détail, mais plutôt de manière générale. Voir *Sharḫ al-'Aqîda al-Taḫâwiyya*, pp.10-11 et *Dar' Ta'ârud al-'Aql wal-Naql* d'Ibn Taymiyya, t.1 p.51.

toute personne adhérant aux gens de la sunna doit fidélité à ce message.

6. Le sunnisme n'est pas un slogan, un parti intellectuel ou politique, un mouvement organisé ou un groupe secret qui travaille dans l'ombre. C'est plutôt la voie de ceux qui pratiquent la sunna et qui sont attachés à la vérité et à la droiture où qu'ils soient.

## *Les mouvements contemporains face au dogme sunnite*

Vu que ces implications nécessitent une application concrète, j'exposerai quelques exemples sur la réalité de la plupart des tendances quant à leurs évidentes transgressions du dogme sunnite sur le plan doctrinal, méthodologique et comportemental. Afin d'éviter la diffamation et les préjugés, je citerai les défauts concernant de tels mouvements sans mentionner les noms, conformément à l'usage du Prophète ﷺ qui formulait ses reproches de manière indirecte : « Qu'ont des gens à faire ceci ou cela ? »[1] Je poserai plutôt des questions sur la position de ces mouvements face au dogme sunnite.

D'abord, comment ceux qui interprètent les Attributs d'Allah ﷻ et qui parlent de Lui sans connaissance peuvent- ils déclarer leur appartenance au sunnisme ? Ils sont tombés dans l'erreur contre laquelle les Anciens nous ont mis en garde, à savoir donner préséance à la raison sur la parole d'Allah ﷻ et celle de Son Prophète ﷺ à propos des Attributs divins, du Destin et de l'Invisible.

1 Lorsque le Prophète ﷺ reprochait quelque chose à un de ses Compagnons, il ne le désignait pas nommément et ne le diffamait pas en public, mais disait plutôt : « Que dire de gens qui se dispensent d'une chose que moi je fais ? » Al-Bukhârî n°6101.

Comment ceux qui estiment que les confréries soufies hérétiques ont une méthodologie correcte de prédication peuvent-ils déclarer leur appartenance au sunnisme ? Encore plus étonnant est de voir les défenseurs des innovations prétendre appartenir aux gens de la sunna alors qu'ils propagent leurs innovations, ou du moins les acceptent. Certains considèrent la question des innovations – l'anniversaire du Prophète ﷺ et des saints, ainsi que d'autres fêtes introduites dans la religion – comme secondaire. Mais où est la place de telles pratiques chez les pieux Anciens ? Certains prêcheurs accomplissent des innovations de ce genre tandis que d'autres sous-estiment leur danger.

Plus pénible encore est de voir de grands prêcheurs, faisant partie de mouvements bien connus, se frottant aux tombeaux et sollicitant les morts et les vivants pour écarter un mal ou procurer un bien, cherchant refuge auprès d'eux dans le bien et dans le malheur.

Comment celui qui prétend hisser la bannière du sunnisme peut-il s'engager dans la prédication alors qu'il ne connaît pas le dogme des Anciens ? Peut-être même que certains sont incapables de répondre aux questions les plus simples s'y rapportant.

Celui dont la langue et la plume ne cessent de mépriser et d'insulter des Compagnons رضي الله عنهم, des Suiveurs, des imams pieux et respectables, notamment des savants de la sunna et du hadith, fait-il vraiment partie des gens de la sunna ?

Certains grands prêcheurs retardent la prière obligatoire sans aucune raison valable ou ne donnent pas d'importance à la prière en groupe. D'autres rendent licite la pratique de l'intérêt usuraire et l'écoute de chansons et de la musique. Certains

s'approprient des statuettes, fument ou rasent leur barbe (sans excuse valable).[1] Ils vont jusqu'à imiter les mécréants dans leur tenue vestimentaire et leur apparence, de même que dans leur comportement social. D'autres n'attribuent aucune importance à la tenue vestimentaire féminine remplissant les conditions islamiques, autorisent la mixité illégale. Tout cela renferme des pratiques contraires à la religion, portant atteinte à l'honneur de la personne ou contredisant la vertu. Bref, ce sont des pratiques totalement indignes d'une personne qui appelle à l'islam et est un modèle à suivre.

Celui qui n'a pas pour objectif, ni pour lui-même ni pour son mouvement, l'apprentissage du dogme sunnite, sa propagation et sa défense, est-il digne d'appartenir aux gens de la sunna? Comment considérer sunnite celui qui évite, en public, l'adoption des fondements de la foi sunnite? Il refuse de réfuter les groupes qui la rejettent et les hérésies des innovateurs sous prétexte de ne pas vouloir susciter de divergences entre musulmans.

Certains prêcheurs tentent de rassembler les musulmans sur un principe autre que la profession de foi, malgré les divergences dogmatiques, les hérésies et les innovations. Il est clair que l'union des musulmans est un but sublime, voire l'une des plus grandes bases de cette religion. C'est une vérité que personne ne remet en cause. Toutefois, l'union des musulmans doit se fonder sur la vérité: le Coran et la sunna. Cela ne doit pas reposer sur de simples slogans creux et loin du dogme authentique.

---

1 J'ai dit « sans excuse valable », car je sais que certains musulmans, dans certains pays islamiques, sont peut-être persécutés, subissent des torts et voient leurs droits violés parce qu'ils laissent pousser la barbe.

Quelques-uns méprisent la préconisation du bien, la prohibition du mal et le conseil aux dirigeants alors que cela fait partie de la méthode des Anciens, de leur voie et de leurs fondements qui les différencient des innovateurs. Ils prétendent que ce sont des détails futiles alors que c'est contraire à la méthodologie sunnite.

Remarque : ces tendances et mouvements islamiques contemporains sont nés pour la plupart dans des milieux où l'influence des innovations et des sectes est prédominante. Beaucoup de « penseurs islamiques », comme on les appelle, ne sont donc pas à l'abri des innovations, des fausses croyances ou des sectes.

## *Les sunnites et les acharites*[1]

Une grande confusion existe : les acharites se disent sunnites et d'autres groupes leur reconnaissent ce titre. J'essaierai d'éclairer très brièvement la question selon mes connaissances dans ce domaine.

1. Les sunnites ont été désignés ainsi du fait de leur attachement à la sunna du Prophète ﷺ. Donc, ceux qui représentent les gens de la sunna sont les Compagnons ﷺ, leurs disciples et ceux qui suivent leur chemin jusqu'au Jour de la Rétribution, sans innover ni changer la religion. Mais celui qui altère la religion ou y introduit ce qui n'en fait pas partie, et n'adopte pas la même croyance qu'eux sera exclu de leur groupe proportionnellement au changement apporté.

1 Ce qui est dit ici sur les acharites s'applique aux maturidites parce que leurs fondements, leurs méthodologies générales et leur origine se ressemblent dans une large mesure.

2. Les acharites représentent un groupe de dialecticiens apparu après les meilleurs siècles.[1] Abû al-Hasan 'Alî Ibn Ismâ'îl al-Ash'arî ﷺ (m. 324H.) est considéré comme le fondateur de ce courant. Dans un premier temps, il adopta le mutazilisme, puis abandonna cette école dialectique vers l'an 300H. Ensuite, il commença à réfuter le courant mutazilite en utilisant leur propre style dialectique, d'une part, et les textes du Coran et de la sunna d'autre part. Ce fut le début de l'acharisme. Ainsi, il a pu s'opposer à la tendance mutazilite[2] et mettre ses penseurs au pied du mur. Hommage lui est rendu pour cette œuvre.

Cette nouvelle école dogmatique, l'acharisme, fut donc le résultat de la rencontre de plusieurs idées. Elle n'était ni purement sunnite ni purement dialectique. L'imam Abû al-Hasan al-Ash'arî était sorti vainqueur face aux mutazilites et aux jahmites. Il avait constaté que sa victoire était due au fait qu'il s'était référé au Coran et à la sunna et qu'il s'était rangé du côté des Anciens.

Ensuite, al-Ash'arî abandonna l'acharisme et revint sur ses positions à propos des Attributs d'Allah ﷻ, de l'Invisible et du Destin au sujet desquelles il a adopté la théologie spéculative et le raisonnement. Il décida de rejoindre la voie des gens de la sunna et de la *jamâ'a*. Ce fut à travers son livre *al-Ibâna*[3] qu'il proclama son retour. Ainsi, Allah le débarrassa du *talfîq*. Il dit: « La parole qu'on déclare et

1 C'est-à-dire à la fin du troisième siècle de l'Hégire, et cela après que l'imam Abû al-Hasan al-Ash'arî a renoncé au mutazilisme en l'an 300. Voir l'introduction d'*al-Ibâna* du cheikh Hammâd al-Ansârî ﷺ, p.8.

2 Voir *Tabyîn Kadhib al-Muftarî* d'Ibn 'Asâkir, pp.38-45.

3 Dans ce livre, al-Ash'arî ﷺ a choisi la doctrine sunnite dans tous les fondements du dogme.

la religion à laquelle on adhère est l'attachement au Livre d'Allah ﷻ, à la sunna de notre Prophète ﷺ et à ce qui a été rapporté par les Compagnons ﷺ, les Anciens et les imams du hadith. C'est à cela que nous sommes attachés. Et nous disons la même chose qu'Abû 'Abd Allah Ahmad Ibn Hanbal, qu'Allah illumine son visage, qu'Il l'élève en degrés et qu'Il le récompense par le bien ! Nous nous écartons de ceux qui contredisent sa parole... »[1]

Il a ainsi établi les croyances sunnites de manière générale, dans ces derniers autres livres comme *al-Luma'*, *Risâla ilâ Ahl al-Thaghr* et *Maqâlât al-Islâmiyyîn*. En revanche, dans les détails, des traces de théologie spéculative subsistaient. Ce sont des positions dans lesquelles il a suivi Ibn Kullâb ou ses propres avis, comme sa parole concernant les actes d'Allah et que ces derniers non rien à voir avec Sa volonté, ou encore sa parole concernant le Coran où il prétend qu'il est une expression de la parole d'Allah, ainsi que d'autres avis contradictoires aux croyances sunnites.

Ainsi, sa deuxième école est représentée par la transition entre la doctrine mutazilite et le courant dialectique d'Ibn Kullâb qui persiste jusqu'à nos jours. En effet, cette école répond aux passions des philosophes, des théologiens spéculatifs et de ceux qui interprètent les Attributs divins. Mais ces derniers ont été loin dans leurs interprétations et leurs méthodologies spéculatives et philosophiques. Ils ont fait dire à al-Ash'arî ce qu'il n'a jamais dit. Al-Ash'arî, lui, a renié leurs fondements comme l'interprétation des Attributs divins, le refus des hadiths qui ne sont pas notoires et la primauté accordée à la raison sur le Coran et la sunna, etc.

1 *Al-Ibâna 'an Usûl al-Diyâna*, p.52.

Ils prétendent avoir un lien avec l'imam al-Ash'arî alors qu'ils appartiennent, en réalité, à son école de transition entre la doctrine mutazilite et son retour au sunnisme. Mais ils continuent d'adhérer à cette tendance et à la lui attribuer, malgré son abandon de cette dernière et le fait qu'il les contredit dans ses derniers livres.

L'acharisme est donc un accident historique, un amalgame entre la sunna et la théologie spéculative, raison pour laquelle elle représente l'école dialectique la plus proche de la voie des sunnites.

Au cours de l'histoire, le fossé entre acharisme et sunnisme s'est creusé, notamment après que leurs derniers théoriciens ont introduit des bases dogmatiques tirées de la philosophie, du soufisme, de la logique et de la théologie spéculative.

Parmi les plus célèbres théologiens acharites, nous trouvons al-Bâqillânî (m. 403H.), Ibn Fûrak (m. 406H.), al-Baghdâdî (m. 429H.), al-Qushayrî (m. 465H.), Abû al-Ma'âlî al-Juwaynî (m. 478H.), Ibn al-'Arabî (m. 543H.), al-Ghazâlî (m. 505H.), al-Fakhr al-Râzî (m. 606H.), al-Âmidî (m. 682H.) et d'autres, qu'Allah nous accorde à tous Son pardon ![1] Chacun de ces théologiens a participé à l'élargissement du fossé entre acharisme et sunnisme, même entre al-Ash'arî lui-même et ses adeptes.

Cela explique pourquoi ils tombent dans les innovations dogmatiques et rituelles plus facilement que tout autre groupe prétendant son appartenance à la sunna, contrairement aux

1 Par la grâce d'Allah, la plupart de ces éminents imams – qu'Allah leur fasse miséricorde ! – sont revenus sur leurs paroles concernant l'interprétation allégoriques ou certaines de leurs interprétations dans lesquelles ils avaient contredit le sunnisme.

véritables gens de la sunna. À titre d'exemple, nous trouvons que de nombreux acharites contemporains adhèrent à des confréries soufies et à des hérésies telles que la sollicitation de la bénédiction auprès de tombeaux, de personnes ou d'objets ainsi que les innovations concernant les cultes, les invocations, les fêtes d'anniversaires des saints. C'est un fait qui les différencie clairement par rapport aux sunnites.

Par contre, du côté des gens de la sunna, il est assez rare de les voir s'attacher à une innovation, sauf par ignorance. C'est la raison pour laquelle les acharites, à l'instar des rafidites, des soufis et d'autres sectes non sunnites, qualifient les gens de la sunna, partout dans le monde musulman, de wahhabites. Auparavant, les mêmes groupes les appelaient hanbalites. En réalité, ils ne se rendent pas compte que désigner les gens de la sunna par de tels noms est un grand honneur et un témoignage en leur faveur. Car cela confirme qu'ils suivent les imams de la droiture !

Les acharites s'accordent avec les gens de la sunna sur certains points dogmatiques et s'éloignent d'eux à propos d'autres points. Ainsi, nous pouvons reconnaître leur appartenance au sunnisme concernant certains points et la mise en pratique de la sunna. Mais vu qu'ils ont contredit les gens de la sunna sur d'autres fondements assez nombreux, ils ne peuvent être comptés parmi eux sans réserve. Cette question demeure confuse pour nombre de musulmans parce qu'ils ne consultent pas les savants à ce sujet.

### *Les principaux points de divergence entre acharites et sunnites*

Les acharites ont abordé les Attributs d'Allah ﷻ en les interprétant d'une manière prohibée par les Anciens. Cela

concerne surtout des descriptifs attribués à Allah ﷻ par Lui-même et par Son Prophète ﷺ : la main, l'œil, l'essence (*nafs*), le visage, l'établissement sur le Trône, la venue, la satisfaction, la colère, l'amour, la détestation et d'autres Attributs cités dans le Coran ou la sunna authentique.

Ils n'ont pas cru à ces Attributs tels qu'ils ont été révélés et à la manière des Anciens. Ils les ont interprétés en dehors de leurs sens littéraux premiers sous prétexte d'éviter l'anthropomorphisme. Ils ont sous-estimé les conséquences d'une telle altération. En parlant d'Allah ﷻ sans connaissance, ils ont annulé les sens de la parole divine.

Autrement, pourquoi Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ auraient mentionné des Attributs divins qui impliqueraient l'anthropomorphisme ? Les théologiens spéculatifs auraient alors été les seuls à dévoiler le sujet au troisième siècle de l'Hégire. Est-il possible que l'explication des Attributs divins ait échappé aux Compagnons ﷺ et aux Anciens et qu'elle ne soit saisie que par les théologiens spéculatifs ? Ceci ne convient pas à l'égard de la parole d'Allah ﷻ ni de celle de Son Prophète ﷺ, de ses Compagnons ﷺ, des Suiveurs et des pieux imams qui sont plus savants qu'eux.

Il est évident que lorsque Allah ﷻ s'est décrit en s'attribuant une main, un visage, une essence, une satisfaction, une colère, une descente, une venue, un établissement, une élévation, Il a fermé, en même temps, la porte à la présomption d'anthropomorphisme en disant :

﴿لَيْسَ كَمِثْلِهِۦ شَىْءٌ ۖ وَهُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ﴾

﴾ Il n'y a rien qui Lui ressemble et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant ﴿ – *al-Shûrâ* : 11.

Ceux qui se sont chargés d'interpréter les Attributs divins sont-ils plus savants en la matière qu'Allah ﷻ Lui-même ? Est-ce qu'ils sont plus soucieux de la transcendance d'Allah ﷻ que Son Prophète ﷺ ? Connaissent-ils le sens voulu par Allah ﷻ mieux que les Compagnons ﷺ et les pieux Anciens ? Ces derniers ont accepté de croire aux Attributs littéralement, tels qu'ils ont été révélés, sans assimilation, négation ou interprétation. Les théologiens spéculatifs, notamment les acharites et les maturidites, sont tombés dans l'erreur d'interpréter les Attributs divins et se sont fourvoyés dans d'autres questions dogmatiques en introduisant dans leurs doctrines des termes et des raisonnements qui ne conviennent point à l'égard du Créateur.

La moindre chose que l'on puisse dire à ce propos est que c'est une innovation et que c'est une attitude qui ne provient ni d'Allah ﷻ ni de Son Prophète ﷺ. Il faut s'abstenir d'aborder de tels points et éviter de parler d'Allah ﷻ sans science en utilisant des termes comme : les limites, les buts, les directions, la nature propre, le mouvement, l'espace, la latitude, la quiddité, le corps, la survenue et l'ancienneté.

Ainsi, il faut réfuter l'idée que la raison humaine est infaillible et que les textes sont incertains, de même qu'il faut rejeter les termes qu'ils utilisent comme *composition*, *fractionnement*, et des expressions telle que : « Allah n'est ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'univers ».[1]

Il faut également rejeter toutes leurs autres innovations lorsqu'ils parlent d'Allah ﷻ en employant des négations ou des affirmations à la manière des mutazilites, des jahmites

1 Al-Ghazâlî, *al-Iqtiṣâd fî l-I'tiqâd*, pp.12-135 ; al-Fakhr al-Râzî, *Uṣûl al-Dîn*, pp.19-55 ; al-Baqillânî, *al-Tamhîd*, pp.40-50.

et des philosophes spéculatifs. Enfin, leur parole concernant de telles choses contient parfois une part de vérité mélangée au faux. Mais Allah ﷻ nous a mis en garde contre le fait de revêtir de faux la vérité. Cela correspond à parler d'Allah ﷻ sans connaissance :

﴿ وَلَا تَقْفُ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ﴾

﴾En ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance !﴿ – *al-Isrâ'* : 36.

﴿ وَلِلَّهِ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ فَٱدْعُوهُ بِهَا ۖ وَذَرُوا۟ ٱلَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِىٓ أَسْمَٰٓئِهِۦ ﴾

﴾C'est à Allah qu'appartiennent les Noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces Noms et laissez ceux qui profanent Ses Noms !﴿ – *al-A'râf* :180.

Les sunnites n'abordent pas un tel sujet sauf pour réfuter et présenter les preuves quand cela est nécessaire. La divergence des acharites avec les sunnites n'est pas de l'ordre du détail, car elle touche aux fondements les plus importants de la religion : l'Unicité d'Allah ﷻ dans Ses Noms et Ses Attributs. Malgré tout, les acharites restent le groupe dialectique le plus proche du sunnisme, puisque leur objectif à travers leur style d'interprétation est de nier toute ressemblance à Allah ﷻ avec Ses créatures. Ils sont malgré tout tombés dans des erreurs contre lesquelles les sunnites ont mis en garde : l'interprétation, la polémique et toute attitude contredisant la soumission aux textes sacrés.[1]

1 Cette interdiction a été citée par Ahmad, Ibn al-Madînî, al-Awzâ'î, al-Bukhârî, Abû Zur'a, Abû Hâtim et beaucoup d'autres grands imams.

Une autre divergence entre acharites et sunnite réside dans le recours à la raison et à la spéculation en parlant des Attributs d'Allah ﷻ, du Destin et de l'Invisible. Pour eux, la raison est la première référence en parlant de « raisonnements indiscutables » classés avant les Textes au sujet de l'Invisible et de la croyance, voire même en ce qui concerne les Attributs d'Allah ﷻ. La règle qu'ils adoptent a été définie par al-Râzî, al-Juwaynî et d'autres. Selon elle, les arguments des Textes ne mènent pas à la certitude ou sont discutables alors que la certitude de l'esprit humain est indiscutable. Or, l'incertitude ne prévaut pas sur la certitude, disent-ils.[1]

Ils contredisent les sunnites dans leur manière d'interpréter l'Unicité d'Allah ﷻ. Ils limitent le sens de l'Unicité à la Souveraineté et ne tiennent pas compte de l'Unicité dans l'adoration, alors que c'est cette Unicité qui fut le pilier principal des messages prophétiques. Allah dit :

﴿ وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعْبُدُونِ ﴾

﴾ Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ! » ﴿ – *al-Anbiyâ'* : 25.

L'Unicité de l'adoration est le but de notre création :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ ٱلْجِنَّ وَٱلْإِنسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴾

﴾ Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent ﴿ – *al-Dhâriyât* : 56.

1 Al-Râzî, *Uṣûl al-Dîn*, p.24.

Cela ne signifie pas que les gens de la sunna ne donnent pas d'importance à l'Unicité d'Allah ﷻ dans Sa Souveraineté, loin de là. Mais ils commencent par ce par quoi Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ ont commencé. Reconnaître l'Unicité dans la Souveraineté est une chose intuitive, rarement niée d'une façon totale, d'autant plus que les versets qui la confirment furent révélés pour rappeler l'Unicité de l'adoration et l'obéissance à Allah ﷻ. Nous n'avons jamais appris l'existence d'une communauté ou même d'un groupe qui nierait réellement cette vérité, sinon Allah ﷻ l'aurait cité parmi les récits des Prophètes. Par contre, l'Unicité dans l'adoration est jusqu'à nos jours un sujet dans lequel beaucoup de communautés, de sectes et de groupes se sont égarés.

Les théologiens acharites et leurs imams promulguent leurs ouvrages en parlant de croyances basées sur le raisonnement, des théories, des imaginations, des termes dialectiques et philosophiques. Ils déclarent que les arguments tirés des Textes ne contribuent pas à la certitude tandis que ceux basés sur la raison sont irréfutables. Ils commencent à parler de la création de l'univers et de la confirmation de l'existence du Créateur et d'autres points faisant partie de la philosophie et de la dialectique pour finir par confirmer l'Unicité dans la souveraineté.

Ceci est contraire à la méthodologie des gens de la sunna, voire même à celle du Coran dont les versets abordant l'Unicité dans la Souveraineté sont moins nombreux que ceux traitant de l'Unicité dans l'adoration et l'obéissance, d'autant plus que les versets de l'Unicité dans la Souveraineté ont été révélés afin de décréter l'adoration d'Allah ﷻ Seul.

Ils ont également contredit les gens de la sunna sur d'autres fondements : la nature du Coran et de la parole d'Allah ﷻ, la foi, le Destin et les missions prophétiques où ils se sont laissés influencer par les concepts dialectiques et philosophiques, ainsi que par les hérésies murdjites. C'est la raison pour laquelle leur croyance contient un mélange de vérité et de faux, et prend une position intermédiaire entre le sunnisme, le mutazilisme et la philosophie.

Il ne faut pas attribuer aux pieux Anciens les positions acharites puisées dans la théologie spéculative et la philosophie, sinon on commettrait une grande injustice à l'égard des Compagnons ﷺ, des Suiveurs et des pieux imams des meilleurs siècles. Cependant, restons intègres et précisons que certains acharites sont de vénérables savants du hadith, de l'exégèse, de la jurisprudence, de la langue arabe et d'autres domaines du savoir. Ils ont apporté leur contribution à la science et à la religion.

En général, les traditionnistes acharites adoptaient globalement la croyance des gens de la sunna. Par conséquent, leur appartenance au acharisme est à vérifier. Tel est le cas d'al-Bayhaqî, d'al-Khattâbî, d'al-Qâdî 'Iyâd, d'Ibn 'Asâkir, d'al-Nawawî, d'Ibn Hajar al-'Asqalânî et d'autres imams de la sunna et du hadith. Car ils sont plus proches des gens du hadith que des théologiens spéculatifs.

En général, plus un savant acharite approfondit ses connaissances de la sunna et du hadith, plus sa croyance s'approche de celle des gens de la sunna. Lors d'une recherche sincère et objective, ils reviennent sur leurs idées pour rejoindre le dogme des gens de la sunna.

Ce fut le cas pour un grand nombre de leurs imams et de leurs théologiens à la fin de leurs recherches ou vers la fin de leur vie. Ainsi, ce fut le cas d'Abû al-Hasan al-Ash'arî lui-même lorsqu'il déclara son attachement au dogme des Anciens dans son livre *al-Ibâna*.

Ce fut également l'exemple d'Abû al-Ma'âlî al-Juwaynî, Abû Muhammad al-Juwaynî, al-Râzî, al-Shahrastânî, al-Ghazâlî, Ibn al-'Arabî et d'autres. Certains déclarèrent par écrit leur retour au dogme des gens de la sunna et le rejet de la théologie spéculative. D'autres proclamèrent leur soumission absolue au dogme sunnite juste avant leur mort, mais n'eurent pas la possibilité de le faire par écrit.

Les acharites contemporains se sont éloignés de la voie de la sunna encore plus que leurs ancêtres à cause de leur faible connaissance du dogme des Anciens. Ceci est dû également à leur attachement à la théologie spéculative, à l'innovation, aux superstitions et à l'appartenance de bon nombre d'entre eux à des confréries soufies.[1] Nous demandons à Allah ﷻ de nous guider, ainsi qu'eux vers le droit chemin et de nous montrer la vérité.

Ce qui vient d'être démontré à propos de certaines divergences dogmatiques entre acharites et sunnites ne signifie pas que je les considère comme mécréants ou égarés. Les Anciens n'ont pas considéré les acharites comme mécréants.

---

1 Contrairement aux anciens acharites, qui étaient plus proches de la sunna. Les méthodologies spéculatives, soufies, philosophiques et dialectiques ne s'étaient pas enracinées en eux, ils étaient des gens de la sunna dans leurs œuvres et leurs adorations. Les acharites contemporains sont pour la plupart adeptes de confréries et des innovateurs dans les doctrines et les adorations. La cause est le laxisme dans le domaine de l'Unicité dans l'adoration.

## *Où sont les sunnites ?*

On pourrait se poser la question suivante : « Où sont les sunnites et comment peut-on réellement les reconnaître ? » Les gens de la sunna ont été définis et désignés par le Prophète ﷺ à tel point que leur présence est devenue aussi apparente que celle du soleil pour celui qu'Allah ﷻ guide et protège des vices de la passion, du fanatisme et de l'imitation aveugle. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

Ils s'attachent au dogme des Anciens bien défini et transcrit dans des ouvrages tels que ceux des pieux imams comme l'imam Ahmad, al-Bukhârî, Ibn Abî 'Âsim, al-Dârimî, 'Abd Allah Ibn Ahmad, Ibn Khuzayma, Ibn Batta, Ibn Mandah, al-Khallâl, al-Ash'arî dans son livre *al-Ibâna*, Ismâ'îl al-Sâbûnî, al-Tahâwî, Ibn Taymiyya, etc.

Ils ne commettent pas d'innovations, d'actes païens et n'adhèrent pas aux confréries. Ils ne se frottent pas aux tombeaux, aux personnes, aux pierres, aux monuments ou aux rochers. Ils n'invoquent qu'Allah ﷻ. Ils n'implorent pas le secours des morts. Ils ne construisent pas de mausolées et de dômes au-dessus des tombes. Ils ne fêtent point les anniversaires et les événements innovés.

Ainsi, il est assez rare de trouver parmi eux des individus adhérant à des confréries soufies, sauf par ignorance ou imitation aveugle. Ils sont réputés dans les sociétés dans lesquelles ils vivent par l'affirmation de la vérité, l'approbation du bien, la prohibition du mal et le combat contre les innovations. Ils ne craignent le blâme de personne pour la cause d'Allah ﷻ.

En réalité, cette caractéristique est relative par rapport à l'endroit où ils se trouvent. Dans certains pays musulmans, les

musulmans ne sont pas en mesure de pratiquer leur religion ou de déclarer l'approbation du bien et l'interdiction du mal.

En général, la présence des gens de la sunna n'est pas limitée dans l'espace et dans le temps. Grâce à Allah ﷻ, ils se trouvent dans plus d'un pays, nombreux dans l'un et moins dans l'autre. Ils sont éparpillés sur la terre d'Allah ﷻ.

Il est important de savoir que la masse musulmane pratiquant les cultes de la religion sans polythéisme fait partie de notre communauté comme elle fait également partie des gens de la sunna dans tout pays.

Vers la fin des temps, les gens de la sunna seront moins nombreux parce que le Prophète ﷺ les décrit comme étant un groupe parmi soixante-treize autres. Et Allah sait mieux.

Aujourd'hui, la plupart des musulmans ignorent les détails du dogme. Mais la grande majorité d'entre eux a conservé la nature originelle. Donc, la règle générale qui les concerne est de considérer que leur foi est correcte. Ces personnes sont comptées parmi les gens de la sunna tant qu'elles ne sont pas touchées par les innovations et les superstitions et qu'elles ne sont pas adeptes des sectes, des confréries, des passions et des hérésies.

# Réflexions diverses

– Les conséquences du faible attachement à la voie des pieux Anciens.
– Les dangers sur la foi et la prédication.

## *Les conséquences du faible attachement à la voie des pieux Anciens*

### 1. La négligence de l'Unicité

Parmi les plus dangereuses erreurs commises par beaucoup de mouvements et de prêcheurs figure la négligence du sujet de l'Unicité ou la faible importance qui lui est donnée, que ce soit sur le plan de la connaissance, de la croyance ou de la pratique, notamment en ce qui concerne l'Unicité dans l'adoration. Cette branche de l'Unicité est d'une telle importance qu'elle mérite d'être l'objectif fondamental de tout prêcheur ou tout mouvement, quels que soient les motifs de sa fondation, indépendamment du temps et du lieu.

Beaucoup de musulmans sont tombés dans des pratiques contredisant le monothéisme : invoquer autres qu'Allah ﷻ, implorer l'aide ou le secours de personnes ou d'objets en dehors d'Allah ﷻ, immoler des bêtes et accomplir des vœux pour d'autres qu'Allah ﷻ, croire aux devins, etc. Il y a également les cultes rendus aux tombeaux et aux marabouts du soufisme et d'autres pratiques.

Ces pratiques causent un préjudice au dogme de l'Unicité et sont un fléau qui ravage la communauté islamique. Il faut donc traiter cette maladie avant que d'autres maux ne touchent les domaines moraux, sociaux, politiques, économiques et intellectuels. Le mal qui atteint la croyance touche les cœurs. En effet, cette maladie est plus grave que toute autre. Hélas, malgré sa gravité, sa propagation et sa flagrante présence, la plupart des mouvements islamiques n'ont pas opéré la réforme nécessaire.

Remarque : lorsque je dis qu'il faut d'abord s'intéresser à l'Unicité et lutter contre les innovations et les pratiques

païennes, cela ne veut pas dire que le prêcheur ne doit pas envisager les autres mesures nécessaires pour rétablir le bien et combattre les vices et les déviations sociales, morales, politiques et économiques qui sont d'une grande ampleur. Il faut s'intéresser à toute chose concernant l'islam et les musulmans, aussi petite soit-elle.

Par contre, si on néglige quoi que ce soit, on sera blâmé selon l'ampleur de la négligence et la capacité qu'on avait à y remédier. Telle est la règle exigée lorsqu'on s'engage à ordonner le bien, à condamner le mal et à réformer la société comme Allah ﷻ et Son Prophète ﷺ le demandent.

Donc, la mission de tout prêcheur doit être la réforme de la société de manière globale tout en respectant la hiérarchie des priorités. En d'autres termes, nous devons prendre le même point de départ que les Messagers et notre Prophète ﷺ : l'Unicité. Le prêcheur doit aborder le danger le plus imminent qui est celui du polythéisme, de l'innovation et de l'altération du dogme. En même temps, il doit établir la réforme et combattre la corruption.

Mais cette réforme de la société et des gens dépend de l'intégrité de leurs croyances. C'est pourquoi Allah ﷻ déclare :

﴿وَلَوْ أَنَّ أَهْلَ ٱلْقُرَىٰٓ ءَامَنُوا۟ وَٱتَّقَوْا۟ لَفَتَحْنَا عَلَيْهِم بَرَكَٰتٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَٱلْأَرْضِ﴾

﴾Si les habitants des cités avaient cru et avaient été pieux, Nous leurs aurions certainement accordé des bénédictions du ciel et de la terre﴿ – *al-A'râf* : 95.

La foi et la piété ne se concrétisent qu'à travers la croyance authentique et l'adoration correcte, car l'acceptation des

œuvres, qu'elles soient obligatoires ou surérogatoires (la prière, l'aumône, le jeûne, le pèlerinage, l'invocation), dépend du dogme et de la conformité de l'acte à l'ordre d'Allah ﷻ et de Son Prophète ﷺ.

Hélas, certains mouvements islamiques dénigrent ceux qui effectuent un tel devoir et les accusent d'avoir adopté une méthodologie stérile provenant d'un manque de réflexion et d'ouverture. Parfois, ils vont jusqu'à appeler ceci des détails inutiles.

## 2. La négligence du savoir islamique

La majorité des mouvements négligent les sciences islamiques tant au niveau de l'apprentissage qu'au niveau de l'enseignement. Plus navrant encore, l'idée de l'abandon de certaines sciences islamiques est justifiée par la nécessité du renouvellement. Malheureusement, une telle idée s'est propagée et a donné de mauvais fruits chez beaucoup de prêcheurs, à cause de l'ignorance de la valeur de ces sciences sur lesquelles la religion est basée. Si au moins ils mettaient en pratique la parole d'Allah ﷻ :

﴿وَمَا كَانَ ٱلْمُؤْمِنُونَ لِيَنفِرُوا۟ كَآفَّةً ۚ فَلَوْلَا نَفَرَ مِن كُلِّ فِرْقَةٍ مِّنْهُمْ طَآئِفَةٌ لِّيَتَفَقَّهُوا۟ فِى ٱلدِّينِ وَلِيُنذِرُوا۟ قَوْمَهُمْ إِذَا رَجَعُوٓا۟ إِلَيْهِمْ لَعَلَّهُمْ يَحْذَرُونَ﴾

﴾Les croyants n'ont pas à quitter tous leurs foyers. Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire dans la religion pour pouvoir, à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde?﴿ – *al-Tawba* : 122.

Si les mouvements contemporains recrutaient des groupes de gens parmi eux afin de se spécialiser et de s'approfondir dans les sciences islamiques, cela aurait des conséquences bénéfiques. Le Prophète ﷺ dit :

مَنْ يُرِدِ اللَّهُ بِهِ خَيْراً يُفَقِّهْهُ فِي الدِّينِ

« Celui pour qui Allah désire le bien, Il l'instruit dans la religion ».[1]

### 3. Le sectarisme, le fanatisme et l'arrogance

Certains mouvements se rendent coupables de sectarisme, de fanatisme et d'arrogance. Ces caractéristiques dominent malheureusement chez la majorité des mouvements islamiques et réformistes. Ainsi, chaque parti exulte de ce qu'il détient et se croit le seul modèle à suivre, le seul parti digne de diriger la communauté et possédant tous les remèdes aux problèmes. Certains mouvements regardent de haut ceux qui n'adhèrent pas à leurs rangs. Ils les considèrent comme étant inférieurs à eux du point de vue des compétences, de la pensée ou de la connaissance des intérêts généraux. Il arrive même que certains mouvements prétendent que ce sont eux qui représentent la communauté des musulmans ou qui sont les plus dignes d'une telle désignation.

Ce type d'arrogance a conduit quelques-uns d'entre eux à dévaloriser les sciences islamiques et les savants qui s'y sont spécialisés et qui ne font pas partie de leurs rangs. Ils vont même jusqu'à les accuser d'être stupides, dépourvus de raison et faibles d'esprit pour la simple raison qu'ils n'ont pas répondu aux exigences de tel ou tel message, ou parce qu'ils

1 Al-Bukhârî et *Sahîh Muslim*, t.2 n°2389, éditions al-Hadîth.

ont adopté des méthodes dites primitives en désapprouvant les corruptions et en se rendant chez les dirigeants pour leur donner conseil. N'est-ce pas de l'arrogance destructrice et une ignorance à propos de la méthodologie des Anciens ?

### 4. La division et la divergence

La division constitue l'une des grandes caractéristiques des mouvements islamiques actuels, alors qu'Allah ﷻ a vivement désapprouvé une pareille attitude :

﴿ وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّذِينَ تَفَرَّقُوا۟ وَٱخْتَلَفُوا۟ مِنۢ بَعْدِ مَا جَآءَهُمُ ٱلْبَيِّنَٰتُ ۚ وَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ ﴾

« Et ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et se sont mis à se disputer, après que les preuves leur furent venues ! Ceux-là auront un énorme châtiment » – *Âl 'Imrân* : 105.

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ فَرَّقُوا۟ دِينَهُمْ وَكَانُوا۟ شِيَعًا لَّسْتَ مِنْهُمْ فِى شَىْءٍ ﴾

« Ceux qui émiettent leur religion et se divisent en sectes, de ceux-là tu n'es responsable en rien » – *al-An'âm* : 159.

Le Prophète ﷺ dit :

وَلَا تَخْتَلِفُوا، فَإِنَّ مَنْ كَانَ قَبْلَكُمُ اخْتَلَفُوا فَهَلَكُوا

« Ne vous divisez pas ! Car ceux qui vous ont précédés se sont divisés et ont péri ».[1]

Malgré cet avertissement important, beaucoup de mouvements islamiques et de prêcheurs contemporains sont tombés

1 Al-Bukhârî n°2410 et Ahmad.

dans la division religieuse. Ceci malgré la nécessité absolue de l'union sur la vérité, le Coran et la sunna.

Ceci prouve que l'origine du problème se trouve chez les leaders de ces groupes, en raison du faible lien qu'ils entretiennent avec le Coran, la sunna et la voie des pieux Anciens.

Je ne demande pas à de tels mouvements ou à ces prêcheurs de se réunir malgré leurs oppositions à la croyance et à la voie des Anciens. Sinon, ce serait une calomnie dont je me décharge devant Allah ﷻ. Ce qui est demandé est l'union sur la vérité émanant du Coran, de la sunna et de la voie des pieux Anciens.

### *Les dangers sur la foi et la prédication*

Les mouvements islamiques contemporains ainsi que la plupart des prêcheurs représentent en général les meilleurs musulmans, à l'exception des mouvements destructeurs comme les qadyanites, les bahaïtes, les baharites, les barlawites, des tendances chiites comme les rafidites, le soufisme extrémiste, les ismaélites et d'autres encore.

Les mouvements islamiques contemporains se consacrent à l'appel à Allah ﷻ, à soutenir Sa religion, à s'intéresser aux problèmes des musulmans et à hisser haut le drapeau de l'islam. En effet, chaque tendance renferme du bien, de la piété et de l'utilité, selon sa situation et ses buts. Mais les proportions de ces qualités diffèrent largement d'un mouvement à l'autre. Je n'ai aucun doute sur le fait que la majorité de ces mouvements appelle à la piété et à la réforme. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne commettent pas de fautes, bien au contraire.

En outre, les malheurs et les déviances des musulmans ordinaires sont plus graves encore que ceux des prêcheurs. Ces derniers font figure de modèle. Par conséquent, un guide ne doit pas mentir à ses adeptes et il n'est pas excusé s'il commet de graves erreurs.

Je tiens à répéter que le rôle joué par ces mouvements est important. Je ne prétends nullement que leur absence est meilleure que leur présence. Malgré les manquements, les défauts et les égarements parfois, ils renferment du bien. Mais ils doivent éviter le fanatisme et corriger leurs défauts à la lumière du Coran, de la sunna du Prophète ﷺ et de la voie des pieux Anciens. Ainsi, ils pourront rectifier leur itinéraire pour connaître le succès, ainsi que toute la communauté musulmane, si Allah ﷻ veut.

De nombreuses personnes commettent l'erreur d'affirmer que les musulmans n'auront jamais la victoire si ce n'est en adoptant la méthode de tel personnage ou de tel mouvement ! Certains d'entre eux disent que la seule solution est d'accéder au pouvoir et de créer un État islamique. Selon d'autres, le combat est le seul moyen pour que les musulmans reviennent vers la religion. D'autres encore disent que le progrès moderne est l'unique moyen. Pour certains, la solution se trouve dans la constitution de partis politiques. Pour d'autres, c'est la réforme individuelle.

Certaines de ces idées vont à l'encontre de la sunna et de la voie des pieux Anciens. Ce n'est pas tant l'idée de discuter de telles conceptions qui pose problème, mais plutôt celui qui définit et impose ces méthodes pour en tirer des règles juridiques et des exigences de prédication. Ainsi, il donne tort à autrui, réfute toute autre méthode et fait de son concept

un critère permettant de juger dans l'erreur quiconque s'en écarte ou de considérer qu'il fait obstacle à la diffusion de l'islam et à la réforme. C'est une telle attitude qui a conduit à la naissance des partis et des sectes au sein des prêcheurs qui se critiquent mutuellement.

J'estime que le meilleur moyen de propager l'islam et de se réformer est l'effort d'interprétation conforme aux textes du Coran et de la sunna selon la compréhension des pieux Anciens. Peu importe la diversité des méthodes et des moyens employés, tant que cela reste dans les limites permises par la loi islamique.

L'avenir de l'islam et des musulmans relève de l'Invisible que Seul Allah ﷻ connaît. Il peut susciter pour cette nation un imam réformateur qui unira les rangs, renouvellera la religion et soutiendra la sunna et ses adeptes, comme l'avait promis le Prophète ﷺ lorsqu'il dit :

إِنَّ اللَّهَ تَعَالَى يَبْعَثُ لِهَذِهِ الأُمَّةِ عَلَى رَأْسِ كُلِّ مِائَةِ سَنَةٍ مَنْ يُجَدِّدُ لَهَا دِينَهَا

« Certes, à la tête de chaque siècle, Allah envoie à cette communauté quelqu'un qui renouvelle sa religion ».[1]

Il est également possible que la victoire et la réforme se réalisent par un gouverneur ou un État équitable. Le Prophète ﷺ nous enseigne dans un hadith authentique :

إِنَّ اللَّهَ يُؤَيِّدُ هَذَا الدِّينَ بِالرَّجُلِ الْفَاجِرِ

1 Abû Dâwud ; al-Albânî l'a authentifié dans *Sahîh al-Jâmi'* n°1870.

« Allah soutient cette religion, même par le biais d'un homme pervers ».[1]

Allah ﷻ peut également susciter d'autres gens avec un appel meilleur et plus efficace pour que la communauté se réunisse sur la piété et la vérité. Il est possible aussi que de grands événements aient lieu et obligent les gens à se réfugier dans la vérité et l'attachement à la religion et à se cramponner au Coran, à la sunna et à la voie des pieux Anciens. Peut-être encore que la victoire d'Allah arrivera de là où on ne s'y attend pas. Allah ﷻ condamnera peut-être la civilisation capitaliste à la ruine, comme ce fut le cas avec le communisme. Ainsi, l'humanité cherchera refuge dans l'islam.

Ce ne sont là que des hypothèses dont la réalisation est possible. Car on en possède des exemples du passé et du présent dans l'histoire. Alors, pourquoi crée-t-on une divergence à propos d'une affaire relevant de l'Invisible dont le sort appartient à Allah ﷻ et que nul ne connaît à part Lui ?

Tout musulman doit respecter le point de vue de l'autre tant que cela reste dans les limites permises par l'islam, sans contradiction avec le Coran et la sunna. Les moyens et les méthodes employés pour fournir les efforts de déduction entrent dans le domaine de l'interprétation de la jurisprudence et soulignent des divergences de points du vue. D'ailleurs, la diversité des pays musulmans, de leurs situations, de leurs sociétés et de leurs situations géographiques et politiques exige la pluralité des moyens et des méthodes juridiques d'interprétation, raison pour laquelle nous devons être tolérants les uns envers les autres. Lorsque cela s'oppose aux textes sacrés, aux règles de la loi et de la foi correcte et

1 Al-Bukhârî n°3062 et *Sahîh Muslim*, t.1 n°305, éditions al-Hadîth.

à la voie des Anciens, nous devons alors nous en écarter pour rejoindre la vérité, là où elle se trouve et quel que soit celui qui la détient.

Beaucoup de tendances et de prêcheurs contemporains se préoccupent principalement de traiter les symptômes de l'échec politique, alors que cela contredit la recommandation prophétique ainsi que la méthodologie des Anciens. D'autres se préoccupent de la détérioration morale chez les musulmans. Nous témoignons notre gratitude envers cette attitude, car elle est nécessaire. Mais aucune excuse ne justifie l'oubli du sujet le plus important. Le facteur premier de la déchéance morale, de la détérioration sociale, de l'anarchie, de l'ignorance, du retardement et d'autres problèmes est la question du dogme. Celui-ci est corrompu parce qu'on ignore les priorités de l'islam et qu'on adhère à de fausses croyances, à des pratiques païennes et à des hérésies.

Il faut revenir aux fondements : la prière, la *zakât*, le jeûne, le pèlerinage, l'ordre du bien, l'interdiction du mal, l'adoration exclusivement vouée à Allah ﷻ, la condamnation polythéisme et des innovations, etc.

Le Prophète ﷺ nous a expliqué que l'adoration d'Allah ﷻ Seul, le rejet de toute forme de polythéisme et le respect des piliers de l'islam constituent la religion qu'Allah ﷻ agrée et ordonne. Si le serviteur pratique ces commandements, sa situation s'améliorera.

Un bédouin vint demander au Messager d'Allah ﷺ : « Ô Messager d'Allah ! Indique-moi une œuvre dont la pratique me permettra d'entrer au Paradis ! Il répondit : « Adore Allah sans rien Lui associer, accomplis la prière prescrite, acquitte-toi de la *zakât* obligatoire et jeûne le Ramadan ! » Le bédouin

répliqua : « Par Celui qui détient mon âme dans Sa Main ! Je n'y ajouterai jamais rien ni n'en diminuerai rien ». Quand il s'en alla, le Prophète ﷺ déclara : « Que celui qui aimerait voir un homme des gens du Paradis, regarde celui-là ! »[1]

Allah ﷻ déclare :

﴿ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَءَامَنُوا۟ بِمَا نُزِّلَ عَلَىٰ مُحَمَّدٍ وَهُوَ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّهِمْ كَفَّرَ عَنْهُمْ سَيِّـَٔاتِهِمْ وَأَصْلَحَ بَالَهُمْ ﴾

﴾Et ceux qui ont cru et accomplissent de bonnes œuvres et ont cru en ce qui a été descendu sur Muhammad – et c'est la vérité venant de leur Seigneur –, Il leur efface leurs méfaits et améliore leur condition﴿ – *Muhammad* : 2.

Mais cela ne veut pas dire que je prête une importance moindre à la campagne dirigée contre la corruption et les détériorations morales. L'interdiction de la corruption est une base importante de la religion. Mais je persiste à dire qu'il faut commencer par ce par quoi Allah ﷻ Lui-même a commencé ainsi que Ses Prophètes en terme de priorité. Il faut donner à chaque chose la place qui lui convient comme Allah ﷻ l'a ordonné. En réalité, l'islam est un tout indivisible et la foi est constituée de soixante-dix branches. Le droit d'Allah ﷻ vient à la tête des priorités.

L'Unicité d'Allah ﷻ, l'obéissance à Lui et à Son Prophète ﷺ, le respect de Ses préceptes et la condamnation du polythéisme constituent tous des fondements importants. Ensuite, viennent les cultes obligatoires comme l'accomplissement de la prière, de l'aumône légale, du jeûne et du pèlerinage qui constituent

1 *Sahîh Muslim*, t.1 n°107, éditions al-Hadîth.

également des fondements importants. Le commandement du bien et l'interdiction du blâmable sont aussi des fondements primordiaux. Ensuite viennent le combat contre la corruption sur terre et l'encouragement des bonnes vertus. Ce sont tous des fondements auxquels il faut s'attacher.

Mais le premier fondement, l'Unicité, est le plus sublime et le plus important d'entre eux. Il constitue l'anse la plus solide. Allah ﷻ dit :

﴿فَمَن يَكْفُرْ بِٱلطَّٰغُوتِ وَيُؤْمِنۢ بِٱللَّهِ فَقَدِ ٱسْتَمْسَكَ بِٱلْعُرْوَةِ ٱلْوُثْقَىٰ لَا ٱنفِصَامَ لَهَا﴾

﴾Donc, quiconque mécroit au *tâghût* tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser﴿ – *al-Baqara* : 256.

En conclusion, l'amélioration de la condition des musulmans et la fin de l'ignorance, de la corruption et de la déviance, sont liées à la correction du dogme, à la droiture des serviteurs et à l'observance de la sunna. Telle est la voie des Messagers et celle tracée par le Coran, la sunna et les imams bien guidés.

Il est erroné d'évaluer la réussite ou l'échec d'un mouvement par le nombre de ses partisans, son étendue géographique, sa célébrité à travers les médias, ses victoires politiques, le nombre de ses déclarations et de ses rédactions, l'adoption de slogans islamiques, la revendication de l'application de la loi islamique ou le combat contre l'athéisme et le nationalisme... Il faut évaluer chaque tendance, chaque mouvement, chaque groupe, chaque État en fonction de sa conformité avec le Coran et la sunna.

Les chiites, le parti de la libération (le *hizb al-tahrîr*: les nouveaux mutazilites), les partisans d'al-Turâbî, les rénovateurs et les modernistes, les qadyanites, les soufis égarés, les innovateurs, manifestent le même slogan de réforme et d'appel aux bonnes mœurs. Ce slogan est utilisé pour attirer, même par les nationalistes et les socialistes.

Le seul critère valable est le Coran, la sunna et la voie des Compagnons ﷺ et des pieux imams. Donc, l'affaire ne consiste pas en des slogans, des émotions manifestées ou des déclarations d'éloquence. Elle consiste en la réalisation de l'adoration d'Allah ﷻ Seul et à l'observance de la voie de Son Prophète ﷺ en tant que méthodologie, croyance et comportement.

Qu'Allah me guide ainsi que tous les musulmans vers ce qu'Il aime et qu'Il nous éloigne du chemin de l'égarement ! Seigneur ! Accorde nous une belle part ici-bas et une part belle dans l'au-delà, et protège-nous du châtiment du Feu ! Seigneur ! Pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru ! Seigneur ! Tu es Compatissant et Très Miséricordieux. Que le salut et la prière soient adressés à notre Prophète Muhammad ainsi qu'à sa famille, à ses Compagnons et à ceux qui le suivent jusqu'au Jour de la Rétribution !

# Table des matières

## Première étude : fondements conceptuels .....7

Introduction.....9
Le concept de la sunna .....16
Le concept de la sunna : définition étymologique..... 19
La sunna dans le Saint Coran et dans la tradition prophétique.....20
Les occurrences de la sunna dans la tradition prophétique et sa signification chez les Compagnons et les Anciens.....24
1. La sunna par rapport au Coran ..... 24
2. La sunna est la conduite du Prophète ﷺ, le savoir qu'il a transmis et les actes qu'il a pratiqués ..... 29
3. La sunna signifie ce que le Prophète ﷺ a décrété et approuvé, à l'opposé des hérésies..... 32
4. La sunna peut signifier l'acte surérogatoire..... 39
5. La sunna désigne la conformité des Anciens dans le domaine du savoir et des œuvres ..... 41
6. La sunna désigne les fondements de la religion et les points dogmatiques..... 43
Le concept de la sunna chez les contemporains..... 46

Le concept de la *jamâ'a* ..... 48
Définition étymologique du terme *jamâ'a* ..... 50
La jamâ'a dans la terminologie islamique ..... 50
1. L'unité des Compagnons à leur époque..... 50
2. Les gens de science et les imams de la droiture suivis comme modèles dans la religion, ainsi que leurs disciples 52
3. Le rassemblement autour de la vérité sans division ..... 54

4. L'ensemble des musulmans suivant la sunna, réunis autour d'un seul dirigeant, d'une affaire religieuse ou d'un intérêt mondain ..... 56
5. Les gens apte à prendre les décisions ..... 59
6. Un groupe qui se réunit pour une affaire ou qui prie en commun dans une mosquée ..... 60
7. La *jamâ'a* peut désigner à la fois l'ensemble de tous ces sens ou certains d'entre eux ..... 61
Conclusion ..... 64

Ceux qui sont exclus de la définition de la *jamâ'a* ..... 65
1. Les hérétiques et les partisans des passions ..... 65
2. Les adeptes des sectes ..... 66
3. Les rebelles ..... 66
4. Ceux qui contredisent la *jamâ'a* ..... 66

Le concept des gens de la sunna et de la *jamâ'a* ..... 68
Le concept des gens de la sunna et de la *jamâ'a* ..... 71
Pourquoi une telle appellation ? ..... 73
Sont-ils limités dans l'espace et dans le temps ? ..... 74
Caractéristiques des gens de la sunna et de la *jamâ'a* d'après les Anciens ..... 75
1. Les gens de la sunna sont ceux qui se cramponnent à l'anse solide d'Allah ..... 75
2. Ils sont un modèle de vertu ..... 75
3. Ils ne s'attribuent pas un autre nom que l'islam ou la sunna et la *jamâ'a* ..... 76
4. Les gens de la sunna sont les meilleures gens ..... 77
5. Les gens de la sunna sont les étrangers ..... 78
6. Ils sont les imams justes et dignes de confiance ..... 79

7. Les gens de la sunna sont ceux dont on déplore la disparition ..... 80
8. Les gens de la sunna sont les gens ayant la plus grande certitude et compréhension ainsi que l'attachement le plus ferme à la vérité, sans diverger ..... 81
Conclusion ..... 81

**Deuxième étude : fondements doctrinaux .... 85**

Introduction ..... 87
Définition et contexte du dogme ..... 95
Définition du terme *'aqîda* ..... 97
Le contexte de la science du dogme ..... 97

Histoire et fondements du dogme ..... 102
L'histoire du dogme de l'Unicité et des premières déviances ..... 105
Le dogme de l'Unicité dans les messages des Prophètes ..... 109
Le message de notre Prophète Muhammad ﷺ ..... 111
Les sources du dogme des gens de la sunna ..... 115
Quelques caractéristiques du dogme islamique et de ses adeptes ..... 116
1. L'intégrité de sa source ..... 116
2. La soumission à Allah et à Son Prophète ﷺ ..... 117
3. Sa conformité à la nature originelle et à la raison saine 117
4. Le lien continu avec la source première ..... 118
5. La clarté et l'évidence ..... 118
6. La victoire et la réussite ..... 120
7. Le dogme de l'unité ..... 120

8. La pérennité, la fermeté et la stabilité ..... 121

Le dogme sunnite ..... 124

Le dogme sunnite dans ses grandes lignes..... 127

Règles générales ..... 127

Règles spécifiques..... 129

D'autres fondements et règles dogmatiques ..... 133

L'obligation de s'attacher au dogme sunnite..... 136

Les exigences de l'appartenance à ce dogme..... 139

Les mouvements contemporains face au dogme sunnite..... 141

Les sunnites et les acharites ..... 144

Les principaux points de divergence entre acharites et sunnites ..... 148

Où sont les sunnites? ..... 156

Réflexions diverses ..... 158

Les conséquences du faible attachement à la voie des pieux Anciens..... 161

1. La négligence de l'Unicité ..... 161

2. La négligence du savoir islamique ..... 163

3. Le sectarisme, le fanatisme et l'arrogance..... 164

4. La division et la divergence ..... 165

Les dangers sur la foi et la prédication..... 166

Table des matières ..... 175

# أَهْلُ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ

La majorité des musulmans se disent sunnites, mais rares sont ceux qui connaissent les implications de cette appartenance et le dogme de ce courant qui représente l'orthodoxie musulmane. Or le sunnisme est un concept important qui se définit par rapport aux autres courants déviants et par rapport également aux doctrines dogmatiques que les savants de l'orthodoxie ont adoptées.

Ce présent ouvrage aborde les fondements conceptuels et doctrinaux du sunnisme ainsi que la position de ce courant orthodoxe face aux hérésies et aux déviances apparues au cours de l'histoire. Ce livre est donc indispensable pour tout sunnite désireux de mieux connaître son appartenance religieuse, mais aussi pour tout musulman non sunnite qui apprendra, à travers les preuves développées par l'auteur, que l'islam authentique est représenté par le sunnisme.


**www.hadithshop.com**

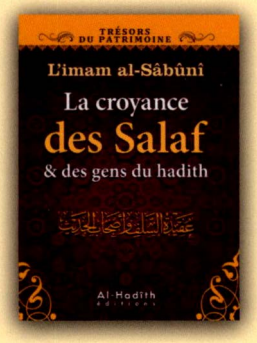


**LA CROYANCE DES SALAF ET DES GENS DU HADITH**

**AL-SÂBÛNÎ**

Cet ouvrage de référence nous expose le dogme islamique authentique qui est celui des Salaf, c'est-à-dire des savants des trois premières générations et de leurs héritiers, les gens du hadith.

9 782875 450340

Prix: 8$^{00}$ €